

# **Le chez-soi des 6-13 ans**

**Trouver son identité et sa place  
au prisme de l'ambiance sonore domestique**

**Elsa Ramos**

Sociologue,  
Maîtresse de conférences à l'université de Paris,  
chercheure du Cerlis - Centre de recherche sur les liens sociaux

**Juliette Bertrand**

Graphiste indépendante

Avec le soutien de LEROY MERLIN Source,  
réseau de recherche sur l'habitat de LEROY MERLIN France

# SOMMAIRE

## Le chez-soi des 6-13 ans

Trouver son identité et sa place au prisme de l'ambiance sonore domestique

<b>Introduction Le son comme révélateur de la vie familiale.....</b>	<b>3</b>
Des images à entendre.....	4
<b>1. Les territoires personnels des 6-13 ans et la proxémie sonore.....</b>	<b>6</b>
<b>Les espaces personnels : quelles relations signifiantes pour les 6-13 ans ?.....</b>	<b>6</b>
Habiter et expression de soi .....	6
Une chambre pour l'enfant : la construction d'une injonction.....	9
<b>Les 3 « chez » du chez-soi.....</b>	<b>10</b>
« Chez-moi ».....	10
« Chez mes parents ».....	13
« Chez-nous ».....	17
<b>Des êtres résonnants cohabitants : les limites des territoires géographiques .....</b>	<b>18</b>
Proxémie sonore et proximité relationnelle .....	18
L'empiètement ou la question de l'étanchéité sonore.....	21
<b>2. Quatre types de chez-soi des 6-13 ans : partage et intrusion.....</b>	<b>27</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>27</b>
<b>La lecture graphique et sociologique : mode d'emploi .....</b>	<b>27</b>
<b>Huit portraits .....</b>	<b>31</b>
<b>L'enfant territorial (territoire + et gêne +) .....</b>	<b>35</b>
Khadija : Mise à distance et moments ensemble.....	36
Mathis : Des territoires à soi maîtrisés et des partages individualisés.....	41
Conclusion de l'enfant territorial : territoire personnel préservé et moments communs appréciés.....	48
<b>L'enfant dépossédé (Territoire - et gêne +).....</b>	<b>49</b>
Élie : Le difficile « chez-moi » ou le chez-soi réduit .....	50
Hugo : En quête de sa place.....	56
Conclusion de l'enfant dépossédé : envahissement et territoire personnel difficile à conquérir .....	61
<b>L'enfant circulant (Territoire – et gêne –) .....</b>	<b>62</b>
Mathieu : Un chez-soi en co-présence.....	63
Éléa : Un chez-soi vivant, « notre bruit à nous ».....	69
Conclusion de l'enfant circulant : un territoire personnel élargi à l'ensemble des espaces du logement .....	74
<b>L'enfant cohabitant (Territoire + et gêne -) .....</b>	<b>75</b>
Maximilien : Des espaces pour chacun et des espaces pour tous .....	76
Iris : Chacune de son côté tout en faisant attention à l'autre .....	84
Conclusion de l'enfant cohabitant : chacun à sa place et chacun a sa place.....	88
<b>Conclusion : un « chez-nous » fondamental, une chambre utile.....</b>	<b>89</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>90</b>
<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>92</b>
La mise en image par Juliette Bertrand .....	92
Tableau récapitulatif des enquêtés .....	93

# Introduction

## Le son comme révélateur de la vie familiale

Cette recherche sociologique a pour objectif de comprendre le chez-soi des 6-13 ans, c'est-à-dire de saisir les relations parents-enfants et frères-sœurs au sein du logement familial afin d'appréhender la place donnée à l'enfant, qu'il occupe et qu'il prend. Elle se propose d'utiliser l'ambiance sonore du quotidien comme un indicateur permettant de traiter ce qui se vit, se partage, se négocie dans les espaces communs et dans les espaces privés partagés et privés personnels. Notre hypothèse principale est que la dimension sonore est un révélateur de la vie familiale, et plus spécifiquement dans cette recherche du monde des enfants : elle renseigne sur leurs identités et leurs relations. Le sonore est considéré comme un indicateur de leurs occupations (ludique, musicale, numérique, amicale, etc.) ainsi que de leurs mouvements dans les espaces du logement : chambre personnelle, autres chambres, pièces communes. Une des caractéristiques du son est sa diffusion qui peut occasionner des superpositions, des empiètements et dès lors de la gêne. Cela peut amener à des choix de comportements et de déplacements de l'enfant dans les espaces de la maison : des stratégies pour se protéger ou pour protéger les autres des bruits ; des négociations qui informent sur la place que l'enfant estime prendre dans la vie familiale. Les négociations autour du bruit/sons avec les parents et avec les frères et sœurs renseignent sur les formes d'expressivité de l'enfant ainsi que sur la marge de manœuvre dont il bénéficie. L'ambiance sonore domestique rend ainsi compte de la double dimension de l'habiter, collective et individuelle.

Dans cette recherche, la parole est donnée à des enfants âgés de 6-13 ans<sup>1</sup> afin d'approcher leur vécu, leurs expériences et leurs ressentis<sup>2</sup>. Il s'agit de valoriser l'enfant comme acteur en appréhendant sa place à partir de ses marges de manœuvre – et de leurs limites – et de sa participation aux décisions qui concernent son monde<sup>3</sup>. Par ailleurs, cette tranche d'âge se caractérise par une forte dépendance à l'égard des parents et par une quasi-absence d'indépendance qui donnent au logement une place particulière dans la construction à la fois de l'autonomie et de l'évolution des relations familiales. Dans cette cohabitation, se pose la question du statut que les enfants accordent à la chambre et jusqu'où elle est définie comme un espace personnel.

Dans l'intérêt pour la dimension sonore du chez-soi, deux aspects peuvent être dégagés. D'une part, l'aspect sonore est une manifestation de la présence de l'enfant : cela peut exprimer son droit à occuper les espaces du logement familial. En ce sens, le sonore peut être vu comme une forme d'expressivité de l'identité enfantine et de la place qu'a l'enfant dans le logement. D'autre part, l'aspect sonore, quand il occasionne de la gêne, peut donner lieu à des échanges et à des prises de parole. Le fait de prendre ou pas la parole renseigne sur les relations frères-sœurs et sur des enjeux de pouvoir sur certains territoires ; il renseigne aussi sur des postures parentales par rapport à l'enfant interviewé, en grande majorité situé dans une fratrie (seuls trois enfants sont fils ou fille uniques dans notre corpus). Dans les entretiens, une attention particulière est portée à la place de l'enfant interviewé, selon qu'il est plus jeune ou plus âgé que ses frères et sœurs. Les parents peuvent avoir des attentions différenciées selon l'âge de l'enfant. Une posture parentale peut être, par exemple, de tolérer les cris de très jeunes enfants au détriment du bien-être d'un enfant un peu plus âgé.

---

<sup>1</sup> Au total, 72 enfants âgés de 6 à 13 ans ont été rencontrés, 37 filles et 35 garçons. Ils ont été interrogés seuls et pour une partie

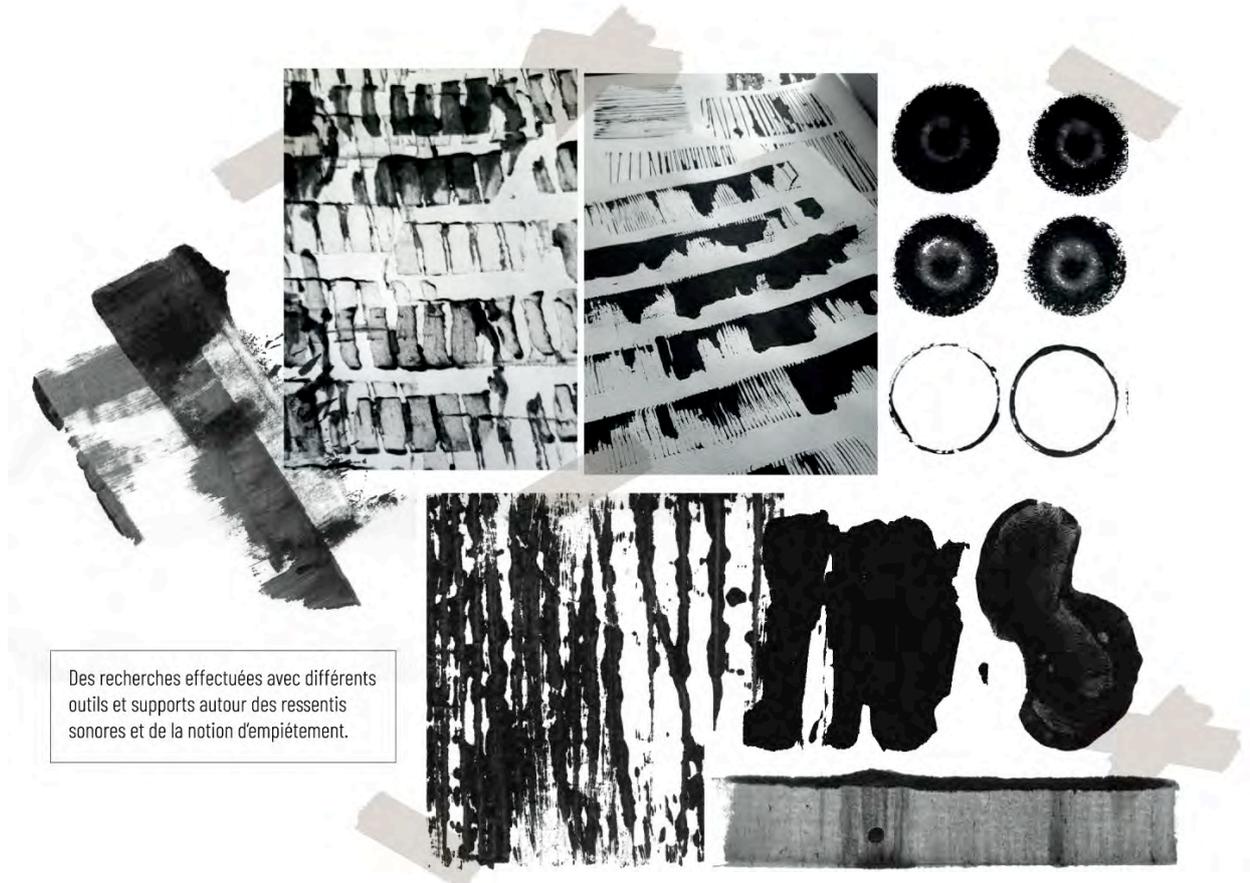
<sup>2</sup> Dans les extraits d'entretiens, nous sommes restés le plus proche possible de leurs manières de dire.

<sup>3</sup> Cette étude est l'un des quatre volets d'une réflexion portant sur les espaces de l'enfant de 0 à 27 ans. Un chantier de recherche LEROY MERLIN Source est en cours sur l'arrivée de l'enfant et l'inscription de cette transformation dans l'espace du logement (Ramos, Villet, à paraître en 2022). Une autre recherche a été menée sur « La chambre à l'adolescence, à l'ère des écrans connectés » (Ramos, 2018). Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ma thèse sur la construction de l'autonomie des jeunes adultes qui cohabitent avec leurs parents (Ramos, 2002).

# Des images à entendre

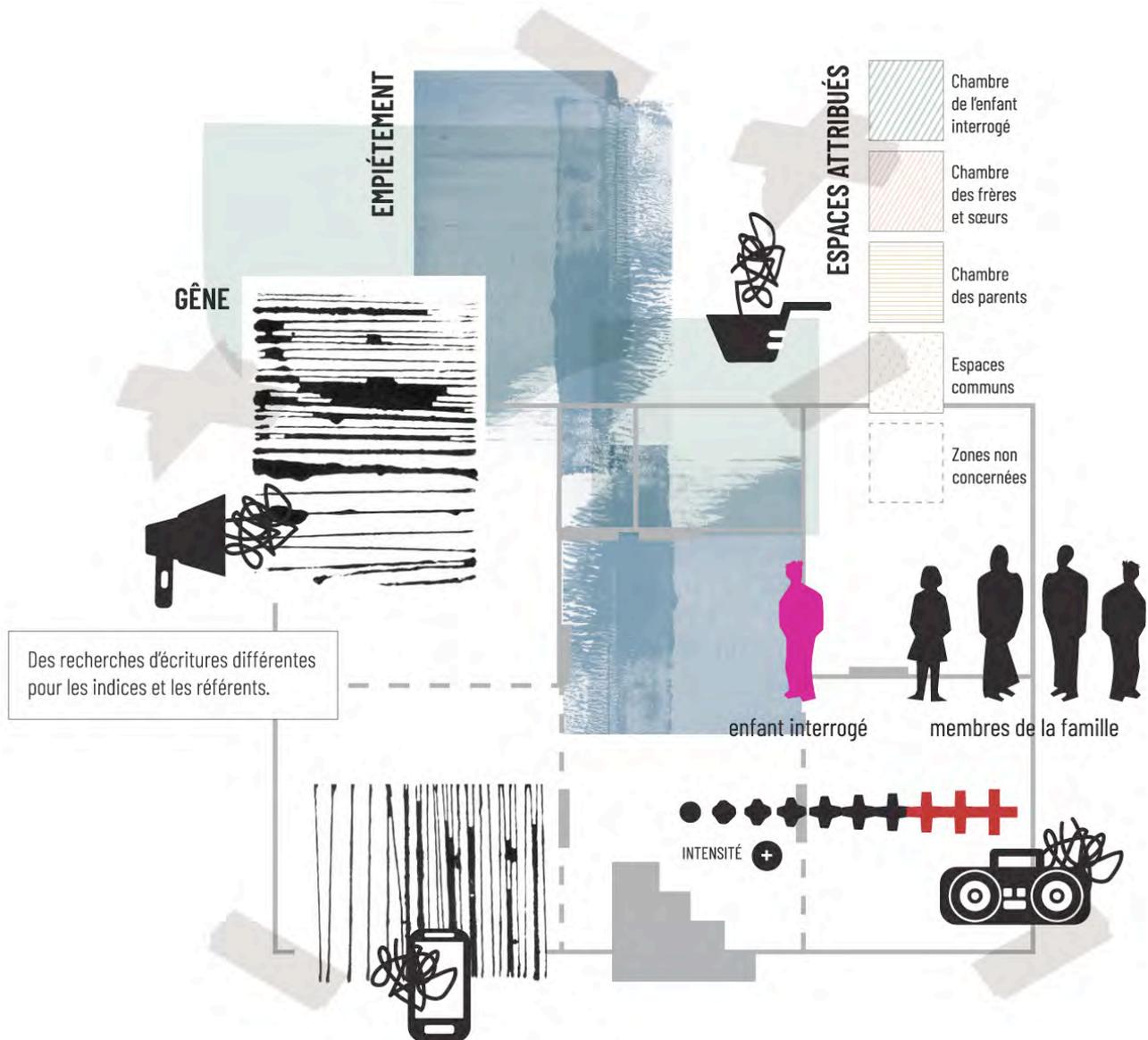
La place de l'image dans la recherche a été imaginée pour rendre compte des résultats de la recherche de manière visuelle et symbolique, sur la base du matériau des entretiens et de l'analyse sociologique qui a été faite dans un premier temps. Autrement dit l'image a été pensée ici pour proposer au lecteur de découvrir par le regard autant que par la lecture ce que la recherche explore et éclaire. Elle apporte à la fois une respiration visuelle, un temps « d'écoute » et un renforcement des notions dégagées par l'analyse sociologique.

Dans un premier temps, après des rencontres, partages, lectures etc., nous avons travaillé sur l'articulation possible entre nos univers et savoir-faire, comment ils pouvaient se soutenir et se compléter. Concernant la recherche graphique, le travail s'est attaché à traduire des ressentis sonores, des différences de formes et d'intensités, en multipliant des approches plastiques. Les recherches ont été effectuées avec différents outils et supports autour des notions de souplesse, fluidité, harmonie ou au contraire, dureté, agressivité etc., afin de pouvoir exprimer visuellement la notion de gêne ; puis à explorer les espaces du logement et sa plasticité, avec des essais autour de la notion de zonage, d'élasticité, de modularité, de trace, de marquage afin de traduire la notion d'empiètement. L'objectif était à ce stade de trouver des formes visuelles aisément compréhensibles pour donner à voir ces deux notions centrales dans l'analyse sociologique de gêne et d'empiètement.



Des recherches effectuées avec différents outils et supports autour des ressentis sonores et de la notion d'empiètement.

À cette étape le vocabulaire visuel dégagé restait assez abstrait. Le travail s'est alors orienté, dans un second temps, sur la création d'indices ou de référents (plus symboliques qu'illustratifs au sens littéral avec des personnages, plans, pictogrammes) permettant de préciser ces différentes notions.



Enfin, la recherche visuelle s'est orientée vers la cohabitation et le dosage entre ces éléments, puis sur le rapport texte/image afin de rendre compte au mieux des points forts de l'analyse.

Sur ces bases, nous avons construit ce rapport en deux grandes parties : la première privilégie le texte et l'analyse sociologique. Cette dernière est construite de manière transversale, autour de quelques clés de compréhension essentielles : les « 3 chez » de l'enfant, la proxémie sonore, la gêne et l'empiètement, etc. L'image y vient en complément et en illustration du propos.

La seconde partie présente une typologie en quatre types d'enfants, en croisant les notions de gêne, plus ou moins ressentie, et de territoire-s, plus ou moins investi-s par l'enfant dans les espaces de la maison. Ces quatre types sont éclairés par les portraits de huit enfants. Ici, l'image devient prépondérante car elle permet de montrer, symboliser et ramasser la situation et le vécu de chacun d'entre eux.

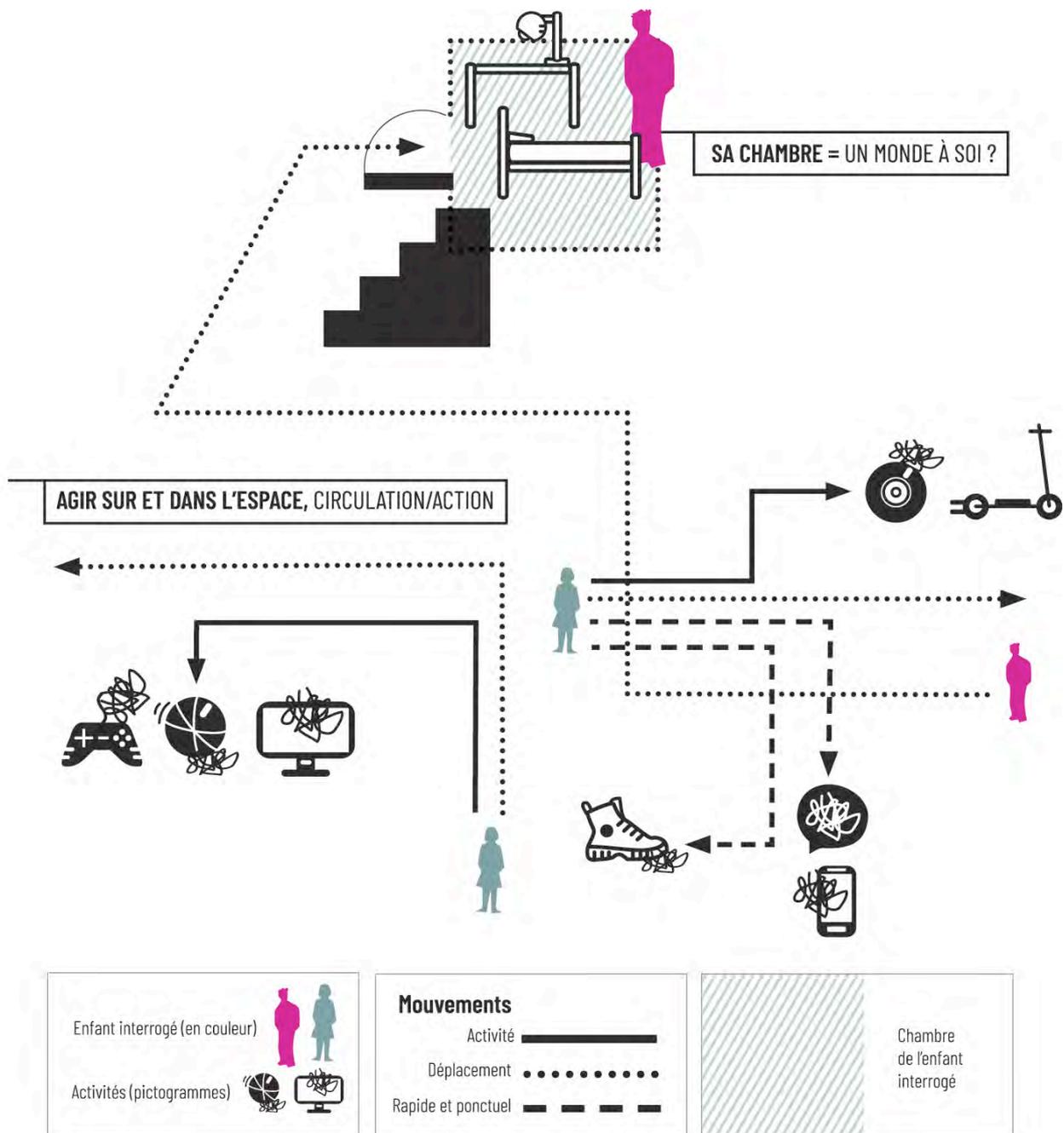
# 1. Les territoires personnels des 6-13 ans et la proxémie sonore

## Les espaces personnels : quelles relations signifiantes pour les 6-13 ans ?

### Habiter et expression de soi

Le logement, ses espaces et les objets qui le composent, nous renseigne sur les personnes qui y habitent. Il est un lieu d'inscription matérielle et physique de ses occupants à la fois comme individus et comme membres du groupe familial. Les objets, les meubles ont un sens étroitement lié aux goûts, aux activités, à la relation à soi et aux autres. L'occupant habite, au sens d'Henri Lefebvre : « habiter pour l'individu, le groupe, c'est s'approprier quelque chose. Non pas en avoir la propriété mais en faire son œuvre, en faire sa chose, y mettre son empreinte, le modeler, le façonner » (Lefebvre, 1970, p. 222). Dans le logement familial, la chambre personnelle – même partagée – apparaît comme l'espace le plus individuel, son occupant bénéficiant d'une marge d'appropriation et pouvant en « faire son œuvre » : les activités créatrices des espaces sont en même temps créatrices des identités individuelles. Hervé Glevarec propose différentes fonctions de la chambre des enfants âgés de 7 à 14 ans et rend compte de l'évolution des formes d'appropriation à ces âges. La chambre des plus jeunes est essentiellement un espace de jeu et de couchage. À l'entrée en préadolescence, la chambre devient un lieu propre, la « maison dans la maison » : elle est définie d'une part, comme « un refuge » et d'autre part, comme lieu « qui me ressemble ». Quant à l'adolescence, la chambre est l'espace des passions et des identifications. L'objectif des actions sur la chambre (déplacement d'objets, de meubles, décoration, etc.) est précisément de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi (Glevarec, 2010).

L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet (Serfaty-Garzon, 2003). Elle est constitutive à la fois de l'espace et également de soi : « loin de se réduire à une expérience statique de l'enracinement, elle représente un dynamisme, un mouvement vers plus d'être » (Serfaty-Garzon, 2003, p. 11). Si l'occupant agit sur l'espace, il agit également dans l'espace en circulant et en ayant une présence et des activités situées à différents endroits de la maison.



Si l'on prend par exemple Enzo (13 ans), ses activités changent selon les pièces de la maison : dans la chambre il joue aux Lego®, aux Nerf®, aux doudous ; il fait ses devoirs et révisé ; il récite les devoirs avec son père ou sa mère. Dans le salon, on relève la lecture (BD, livres), les jeux de société (7 Familles, Bataille navale, Puissance 4®, Dobble®, Looping®), les jeux de petites voitures, avions en Lego®, les repas tous ensemble, la télévision, la peinture au doigt, les devoirs et récitations, les jeux de chimie, la tablette (dessins animés), le jeu vidéo Zelda®. Dans le couloir, il joue aux Lego®, avec des avions et des petites voitures. Dans la cuisine, il fait des gâteaux avec sa mère. Dans la chambre des parents, il fait aussi ses devoirs. Dans l'action sur le monde matériel (Warnier, 1994, Rosselin, Julien, 2005 ; Rosselin, 1998), l'individu pense « avec ses doigts » (Warnier, 1999) c'est-à-dire que le corps est engagé. On voit avec l'exemple d'Enzo comment habiter « consiste à tirer parti des relations symbiotiques établies avec un espace familial. Celles-ci ne sauraient uniquement résulter d'un processus réflexif, diligenté par un esprit désincarné et conquérant. L'appropriation des territoires du quotidien implique tout au contraire une occupation physique » (Beldjerd, 2008, p. 153). Il ne s'agit pas seulement, pour le jeune garçon, de mettre en œuvre des « préférences » abstraites, des rejets ou des validations de principe, mais bien d'actualiser « en mouvement » des goûts intervenant en situation (Beldjerd, 2008, p. 143). Carole, quant à elle a 6 ans. Dans sa chambre, elle se déguise, lit, joue avec ses poupées et ses peluches, fait les devoirs, dessine.



- À part ta chambre, ta pièce préférée c'est quoi ?...
- Non, c'est plutôt ma cachette secrète.
- Oui mais ça, c'est ta chambre. À part ça ?...
- Alors le bureau, les tiroirs, l'armoire...

(Carole, 6 ans)

Quand ses copines viennent chez elles, elles restent dans la chambre : elles éteignent les lumières, dansent dans le noir avec de la musique et des lumières « disco ». Dans le salon, Carole peint, regarde la télévision (en famille, avec le petit frère de 3 ans), joue à la bagarre avec son père. Si la chambre peut être un endroit privilégié, elle n'est pas la seule à avoir les faveurs des jeunes gens : la recherche de plus d'espace et de la présence d'autres membres de la famille les amène à des déplacements dans le logement et à l'occupation d'autres lieux, et notamment le salon. On pourrait reprendre la distinction qu'opère Mathis Stock (2006)<sup>4</sup> entre la pratique des lieux et la fréquentation. La fréquentation peut se décliner en fréquence de visites, en temps passé dans le lieu. La notion de fréquentation amène à distinguer les espaces pratiqués régulièrement de ceux dans lesquels l'individu s'est rendu peu de fois. Par ailleurs, les lieux fréquentés peuvent être classés en plusieurs types : ceux qui sont fréquentés mais pas vécus ; ceux qui sont fréquentés et vécus ; ceux qui sont interchangeable et qui peuvent bouger ; ceux qui ne bougent pas<sup>5</sup>. Dans le quotidien, la jeune personne peut faire dans le logement familial l'expérience de chacun de ces types de lieux. En revanche, elle ne leur donnera pas le même sens, la fréquentation ne suffit pas à habiter. L'habiter, en tant qu'ensemble des pratiques des lieux, implique que ces derniers aient un certain sens pour les individus, qu'ils soient identificatoires : l'individu construit avec eux une relation signifiante (Stock, 2006). Pour les jeunes gens, si les relations signifiantes apparaissent plutôt liées à la chambre personnelle, d'autres lieux sont importants et apparaissent comme des espaces non seulement fréquentés mais vécus. Emma (10 ans) apprécie d'aller dans le salon en l'absence de ses parents. Elle peut moins le faire quand ils sont là dans la mesure où ils lui demandent d'aller plutôt jouer dans sa chambre : « bah, ça dépend, des fois je suis soit là [dans la chambre], soit là-bas [dans le salon], je zigzague un peu entre les deux... Après, quand mes parents sont pas là, j'aime bien squatter un peu le salon parce que c'est plus agréable. Mais sinon, quand ils sont là, maman elle me demande souvent de venir là [dans sa chambre] parce que généralement elle a encore du travail à faire et puis parce que ça l'arrange ». Elle tente d'explicitier sa préférence pour le salon : « je sais pas c'est déjà plus lumineux, je peux plus regarder ce qu'il se passe dehors, ça m'intéresse plus que ma chambre ». Dans son propos, se joue toute l'ambiguïté que peut revêtir l'espace personnel assigné, la chambre. Bénéficier d'une chambre paraît répondre au bien de l'enfant alors même qu'il répond également à la recherche de tranquillité et de bien-être du parent : parfois, le parent peut tirer davantage de bénéfices de cette assignation que l'enfant.

<sup>4</sup> Les référents géographiques de l'identité sont fondés sur la pratique des lieux.

<sup>5</sup> Comme ceux des lieux de naissance. Pour Anne Gotman (1999), ce sont des espaces de référence et des espaces fondateurs quand ils correspondent aux lieux de l'enfance et de l'adolescence.

## Une chambre pour l'enfant : la construction d'une injonction

La chambre d'enfant émerge progressivement avec le mouvement de privatisation des espaces domestiques et l'agencement des espaces découpés en pièces distinctes, les murs et les portes construisant des séparations. Ces séparations sont récentes, notamment en ce qui concerne la chambre d'enfant, puisque celle-ci se développe seulement vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour devenir plus systématique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Eleb-Vidal et Debarre-Blanchard, 1989 ; Perrot, 2009). Michel Manson<sup>6</sup> étudie la chambre d'enfant dans la littérature jeunesse et rend compte de l'émergence de cet espace dans une fraction de la société française. Des mentions de la chambre d'enfant sont relevées dans les livres jeunesse à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il note que si les chambres sont mentionnées dès les années 1780, elles ne sont pas décrites : « il semble que ces espaces ne sont pas encore réellement conçus pour les enfants, soit parce qu'il s'agit de cabinets aménagés, ou de grandes pièces récupérées, soit parce que le mobilier est fondamentalement identique à celui des adultes. Cependant, il y a là un espace qui permet à l'enfant d'être seul, et même de s'enfermer à clé, un endroit où il peut lire, travailler, jouer avec ses jouets, à l'abri du regard des adultes, regard que l'iconographie nous a montré constamment présent ». La présence de la chambre d'enfant est davantage affirmée dans l'œuvre de la Comtesse de Ségur, l'utilisation de la pièce réservée à l'enfant étant marquée par le possessif. Michel Manson rapporte comment dans *Les Bons Enfants*<sup>7</sup>, l'auteur confirme « qu'une chambre est accordée à chaque enfant : après une bataille pour rire, les enfants "coururent s'arranger chacun chez soi" » (Ségur 2009, t. 2, p. 309).<sup>8</sup> La chambre s'énonce comme un chez-soi. L'auteur prend d'autres témoignages littéraires se situant dans cette période du Second Empire et de la Troisième République et conclut : « les livres pour enfants ont véhiculé des désirs et des rêves de chambre d'enfant. Cet espace intime est devenu une réalité littéraire dans un rapport avec la réalité sociale qui reste à établir. Mais l'imaginaire, les représentations littéraires et iconographiques sont aussi des réalités sociales et contribuent à forger cet espace qui nous semble si banal aujourd'hui : une chambre d'enfant ».

Annie Renonciat<sup>9</sup> a également étudié les représentations de la chambre d'enfant dans différents supports scolaires<sup>10</sup> depuis les années 1880 jusqu'aux années 1950. Elle relève comment « dans les premiers temps de son existence, la chambre d'enfant ne procédait pas de la reconnaissance par les adultes des droits d'un enfant-sujet à un espace propre et à une vie personnelle, mais était une réponse aux évolutions de la famille, où les plus jeunes partaient moins en nourrice et les garçons moins souvent en pensionnat. [...] c'était un espace privé, mais régulé par les valeurs sociales et morales du temps : travail, propreté, ordre, soin, décence, bienséance ». Néanmoins, l'auteur précise que cela n'annulait pas le bénéfice personnel que les enfants pouvaient tirer de cet espace propre en évoquant le témoignage d'Anatole France sur la chambre de son enfance : « dès que j'eus une chambre à moi, j'eus une vie intérieure. Je fus capable de réflexion, de recueillement. Cette chambre, je ne la trouvais pas belle ; je ne pensais pas un moment qu'elle dût l'être ; je ne la trouvais pas laide ; je la trouvais unique, incomparable. Elle me séparait de l'univers, et j'y retrouvais l'univers ». (*Le Petit Pierre*, XXXV, 1921) (Renonciat, 2014). Michelle Perrot le cite également : « dès que j'eus une chambre, je ne me reconnus plus. D'enfant que j'étais la veille, je devins un jeune homme [...] » (cité par Perrot, 2010). François Mauriac exprime aussi ce lien entre bénéficiaire d'une chambre et développer une identité individuelle : « quatre murs entre lesquels j'eusse été un individu, où je me fusse retrouvé enfin » (cité par Perrot, 2010)<sup>11</sup>. La pièce à soi comme condition ou tout au moins comme favorisant cette vie intérieure n'est pas sans rappeler l'expérience d'*Une chambre à soi* de Virginia Woolf publié pour la première fois en 1929.

---

<sup>6</sup> Michel Manson, « La chambre d'enfant dans la littérature de jeunesse : représentations et histoire d'une émergence en France de 1780 à 1880 », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 28 janvier 2021.  
URL : <http://journals.openedition.org/strenae/1228> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strenae.1228>

<sup>7</sup> Paru en 1862.

<sup>8</sup> L'auteure rappelle que l'univers ségurien prend place le plus souvent dans des châteaux et s'inspire fortement du mode de vie de la comtesse, qui est celui de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie dans leurs demeures de province

<sup>9</sup> Annie Renonciat, « Quand la chambre fait école. Images et usages pédagogiques de la chambre d'enfant », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 28 janvier 2021.  
URL : <http://journals.openedition.org/strenae/1233> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strenae.1233>

<sup>10</sup> Les documents interrogés, qui proviennent des fonds du musée national de l'Éducation, sont des livres de lecture et de français, des imagiers, des planches murales.

<sup>11</sup> F. Mauriac, *Commencement d'une vie*, Paris, Grasset, 1932, repris dans *Œuvres autobiographiques*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1990, p. 78. 20. A. France, *Le Petit Pierre*, Paris, Calmann-Lévy, 1919, repris dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1984, tome 1, p. 1000, « Ma chambre ».

## Les 3 « chez » du chez-soi

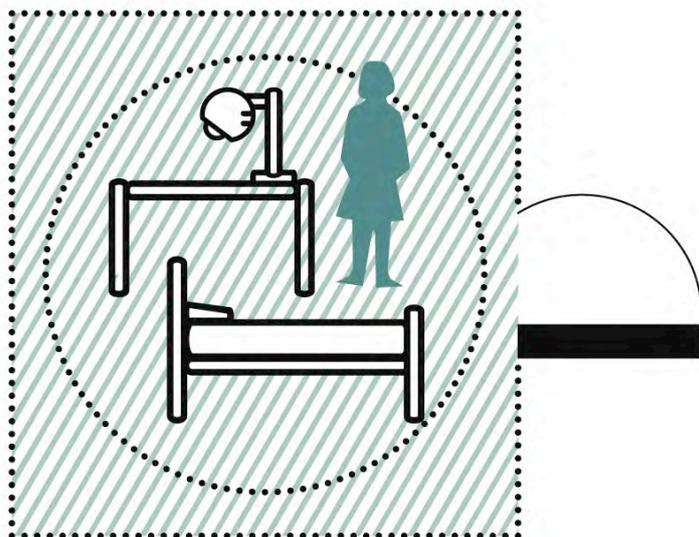
En France, le modèle traditionnel des relations familiales basées sur la hiérarchie a évolué (Déchaux, 2009 ; Segalen, 2013) et la famille est devenue relationnelle (Singly, 2007). Dans les relations intergénérationnelles, chaque membre, y compris l'enfant, est considéré comme une personne et comme un interlocuteur. Des moments d'échanges sont valorisés dans lesquels la parole du plus jeune est considérée. Il s'agit, pour les parents, de reconnaître une autorité à leur enfant sur son monde en l'associant, au moins en partie, aux décisions qui le concernent (Singly, 2006). Cela ne signifie pas que la hiérarchie n'existe plus et que les statuts et les rôles de parents et d'enfants se confondent, c'est ce dont rend compte le modèle des trois « chez » (Ramos, 2002) : les territoires personnels (le « chez-moi »), les règles parentales (le « chez mes parents ») et la convivialité familiale (le « chez-nous »). La mobilisation de ces trois dimensions permet de complexifier l'analyse du chez-soi des 6-13 ans en resituant la chambre dans l'espace de la maison parentale et familiale, ce qui permet d'appréhender cet espace mais également les autres espaces du logement ainsi que les aspects relationnels.

### « Chez-moi »

Le « chez-moi » renvoie au marquage quotidien de l'espace domestique, aux stratégies que l'individu utilise pour rendre des espaces personnels : la séparation et l'appropriation. Le principe de l'espace individuel est posé comme condition de la construction de soi.

## LES 3 CHEZ/CHEZ MOI

MON ENDROIT À MOI



### L'investissement de la chambre

#### Un « espace vital »

La chambre dans cette dimension est centrale comme espace personnel. L'enfant peut – ou pas – fermer sa porte, en contrôler l'entrée c'est-à-dire demander à ses frères et sœurs de frapper. Si cette demande peut également être faite aux parents pour les jeunes adultes, ce n'est pas le cas pour les plus jeunes. Par ailleurs, il l'investit, l'occupe, la décore ou participe à sa décoration. La chambre qu'elle soit individuelle ou partagée est un espace dans lequel se trouve une grande partie des supports d'occupation : les jeux, les livres, les affaires scolaires, etc. Zeinab (9 ans) joue souvent dans sa chambre et précise : « parce que c'est là où il y a tous mes jeux, c'est plus facile pour jouer. Quand je veux changer de jeu, j'ai pas besoin d'aller les chercher. J'ai des jeux qui sont... qui sont lourds, en plus. C'est pas facile de les porter. Viens, regarde ma boîte à jeux ». Elle énumère quelques-uns des objets : « j'ai le Uno, le puissance 4, le président, mes doudous, une tablette, une fabrique à bracelets, une poupée à coiffer, mes crayons pour colorier, mes Ztringz,

et... d'autres choses aussi... Ah oui ! Tu sais, je lis des livres. J'ai un abonnement de livres "J'aime lire". La maîtresse a dit que c'était bien de lire. Des fois je lis. Je prends aussi des livres à la bibliothèque de l'école quand j'ai fini mes "J'aime lire" ». Nathan (7 ans) décrit également ce que représente sa chambre : « c'est une salle de jeux avec plein de jouets parce que j'ai plein de jouets partout moi, même que c'est vrai, hein ! Et voilà et aussi j'ai plein plein de DVD, de dessins, de feuilles ». La chambre est la pièce de la maison qu'il préfère « parce que, des fois, je me sens mieux, tranquille, peinard ». Maximilien (13 ans) la définit comme « espace vital ».

Max (6 ans) explique aussi : « Dans ma chambre, c'est mon endroit à moi. »

Il ajoute : « donne, je vais dessiner moi dans la chambre. Dans le salon aussi car je reste beaucoup là-bas ». Il dessine sur le plan du logement réalisé avec l'enquêtrice, un petit bonhomme qui le représente dans la chambre et dans le salon. Il précise que c'est son espace parce qu'il peut lire des livres, des magazines, « je joue aussi, à tout ! ». Le salon apparaît comme une extension de son chez-soi qui ne se réduit pas à sa chambre. Il y joue notamment à son jeu préféré qu'il va chercher sous son lit : « c'est ça ! Jouer à Astérix, tu sais le petit Gaulois avec Obélix. On a joué à ça hier avec Charlotte et toi ». Il indique également en regardant le plan : « attends, faut mettre le panier de Oscar, c'est sa chambre à lui ». L'espace personnel du chien semble également avoir son importance.

### Espace personnel et autonomisation



La chambre est l'endroit où les jeunes gens passent du temps. Joël Zaffran (2014) définit la chambre à l'adolescence comme un espace qui permet un temps libre dégagé des contraintes institutionnelles, ce temps libre étant « à conquérir par les adolescent(e)s eux-mêmes ». Certains des 6-13 ans peuvent également apprécier ce temps dont ils sont un peu maîtres ; ils y ont aussi leurs affaires personnelles, leur lit ; ils peuvent y être tranquille. Sa privatisation se fait par des modalités d'appropriation mais aussi par la séparation d'avec les autres occupants du logement comme l'explique Alexandre (11 ans) : « parce que je vais dans tous les endroits tout seul ou avec des gens, sauf bien sûr dans les toilettes, la douche et la chambre... Parce que personne ne va être à côté de moi quand je me douche, quand je vais aux toilettes ou quand je suis dans ma chambre... Enfin,

ma chambre, ça dépend des moments, la plupart du temps on me laisse tranquille, mais on vient quand même me déranger parfois ». Il précise : « le reste de l'appartement, c'est trop exposé aux gens. Ma chambre est au bout d'un énorme couloir donc c'est quand même beaucoup plus espacé. Donc, j'entends les gens venir. Si je suis en train de jouer sur mon portable à mon coin lecture, je fais semblant, j'attrape vite mon cahier de leçon, je mets mon portable en haut de la commode et je fais comme si... moi, j'étais en train de réviser ma leçon mais je la connais pas vraiment super bien. Bien entendu, cela reste entre nous, les parents, ils doivent pas le savoir ». La chambre est présentée comme l'endroit le plus personnel de la maison familiale, un espace dans lequel l'occupant bénéficie d'une marge de manœuvre et de libre rapport à soi. Son importance varie cependant selon les enfants<sup>12</sup>.

En ce sens, la chambre est l'espace de construction de l'autonomie. Elle doit permettre « au moins la réalisation de trois objectifs : autoriser l'enfant à devenir lui-même par une progressive autonomie, lui offrir un cadre de vie encourageant si possible l'ardeur au travail, et ouvrir la possibilité de nouer des relations avec ses parents, ses frères et sœurs, ses copains et amis » (Singly, 1998, p. 99). Ainsi, les jeunes gens deviennent, progressivement acteurs de leur monde et le travail peut être défini comme un travail de construction de « prise » sur l'environnement spatial et également relationnel. Pour les plus jeunes, Emmanuel Nal rend compte de l'accompagnement parental dans l'investissement de la chambre : « chez les enfants de CM1, l'aménagement de leur chambre s'est fait, pour une partie d'entre eux, avec l'un ou l'autre de leurs parents, occasion de penser ensemble comment aménager ou décorer ensemble, ce qui est une expérience qu'ils apprécient toujours. En ce sens, elle fait bien médiation, puisqu'elle se fait le support de projets communs avec les parents. À ce titre, elle serait, d'une certaine manière, à la personnalité de l'enfant et de l'adolescent ce que l'échafaudage est au bâtiment en construction : ce qui permet et abrite

<sup>12</sup> Nous y reviendrons en deuxième partie

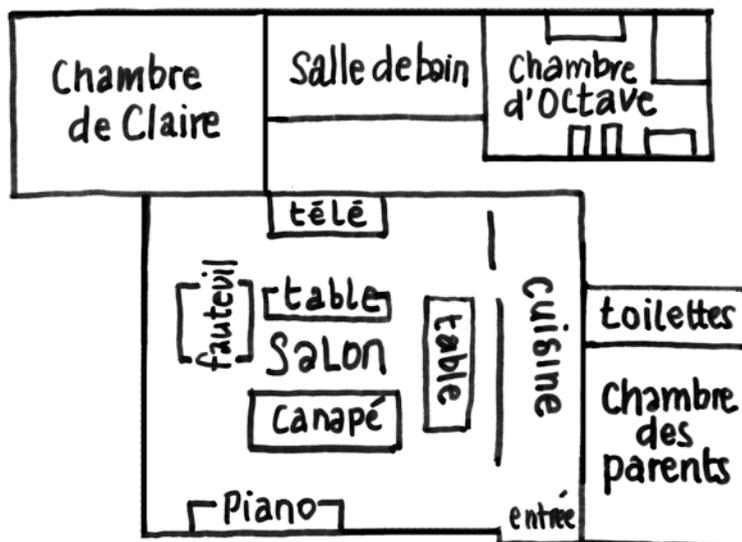
une construction, sans avoir vocation à exercer indéfiniment cette fonction » (Nal, 2014). Le jeune peut ainsi être défini par son droit à participer dans les décisions qui le concernent : comme « individu individualisé » (Martuccelli, Singly, 2009). Ainsi, un double mouvement parcourt la chambre d'enfant : « devenue lieu d'apprentissage, d'ordre, de surveillance, elle est investie par la mère, par les éducateurs, par les psychologues, puis par la psychanalyse. Mais, être vivant, être de désir, l'enfant tente de se l'approprier. Entre discipline et souci de soi, la chambre offre à l'enfant le terrain originel et initiatique d'une expérience fondamentale » (Perrot, 2010, p. 27). Une des modalités d'appropriation peut résider dans l'invention de jeux dans laquelle l'enfant s'éprouve comme créateur, ce que décrit Lana (11 ans). Elle joue seule avec ses Barbies® ou ses Playmobil® : « *j'invente des jeux avec des papiers ou des balles, ça me vient à la tête, à l'idée* ». Au sujet des jeux avec les Playmobil®, elle explique : « *bah, tu leur donnes des prénoms, tu les fais bouger, t'invente une vie, en fait. C'est comme si tu étais dans la vraie vie, mais en virtuel* ».

Quand elle joue « *c'est à voix haute mais je parle normal.* » Protégeant des regards, la chambre devient un espace de création et de mise en œuvre d'idées, de ce qui « *vient à la tête* » qui prend corps dans le fil d'une histoire. Elle précise que parfois ce sont des scènes qu'elle a vécues, d'autres fois, elle les invente. Ce faisant, l'enfant fait l'expérience d'une créativité qui le pose comme acteur d'une partie de ses occupations et également de l'élaboration d'une partie de son monde. En ce sens, la chambre est un théâtre de transitions et de transformations : « *c'est en ce sens qu'il faut interpréter l'hypothèse d'une chambre d'enfant comme "lieu de médiation(s)" à laquelle celle d'un "espace d'invention(s)" vient faire écho : dans quelle mesure cet espace personnel, que l'enfant est amené à s'approprier, favorise-t-il la découverte et l'affirmation d'un style et participe-t-il à une invention de soi à travers ce qui s'y trouve créé, fabriqué ?* » (Nal, 2014). Pour cet auteur, s'émanciper, c'est partir « *d'un donné pour en faire un parcours, une histoire personnelle* » et ce donné est la chambre. Cependant, cette invention de soi s'énonce dans une tension : celle de l'injonction à l'autonomie en même temps que celle de la surveillance et de la limitation.

### **Les espaces personnels dans les parties communes**

Les espaces du logement appropriés par les jeunes gens ne sont pas réduits à l'espace de la chambre, et des débordements peuvent être observés de leurs activités comme de leurs « biens » (Roucous Nathalie, Dauphagne, 2015). Ils peuvent à certains moments lui préférer d'autres espaces et « *ça dépend* » est un énoncé récurrent qui rend compte de cette circulation dans le logement familial. Lana (11 ans) explicite ces variations : « *s'il y a que mes parents à la maison par exemple, je vais plus aller dans ma chambre parce que... Je sais pas... Bah, en fait, ça dépend, ça dépend de mon humeur, si je préfère être mieux toute seule dans ma chambre, en train de téléphoner, je préfère. Ou alors, si ça va pas me déranger, je vais poser mon téléphone et je vais parler, par exemple. En fait, ça dépend vraiment... de moi, de ce que j'ai envie* ». Certains jeunes gens rencontrés disent leur plaisir à être dans le salon voire parfois le privilégient par rapport à leur chambre. La présence de la télévision, l'accès à la wifi sont quelques-unes des raisons avancées par les jeunes gens pour justifier cette préférence. Antoine (11 ans) dit ne pas être souvent dans sa chambre. À la question de savoir pourquoi il n'y est pas souvent, il répond : « *parce qu'y a pas de télé* ». Pouvoir avoir la main sur la télécommande est une des motivations de l'occupation du salon plutôt que de la chambre. Il précise qu'auparavant, il allait dans sa chambre quand son frère regardait la télévision, ne partageant pas les mêmes goûts pour le programme regardé : « *du coup, je venais là... Je jouais aux Lego®* ». Enzo (13 ans) occupe davantage le salon : « *... parce que franchement, des fois en haut j'arrive pas très bien à capter le wifi, du coup je viens plus vers en bas avec mon ordi et tout ça* ». Youtube, Netflix, les réseaux sociaux sont les utilisations qu'il cite. Le salon est également la pièce dans laquelle Octave (11 ans) passe le plus de temps : « *soit parce que je peux regarder la télé, soit parce que je peux jouer au piano* ». Il se met « *à peu près là où il y a mon piano* ».

Les espaces sont ainsi liés aux occupations, Octave en dessine une répartition : « *Claire [sa sœur], elle travaille souvent. Du coup, plus dans sa chambre. Ensuite ma mère, elle passe plus son temps dans le salon et dans la chambre parce qu'elle rentre souvent tard. Du coup c'est plus le samedi, qu'elle commence à bouger pour faire le ménage* ». La dimension privatisée se joue en fonction des occupations personnelles, de celles des autres, de la gêne et de la tolérance réciproque.

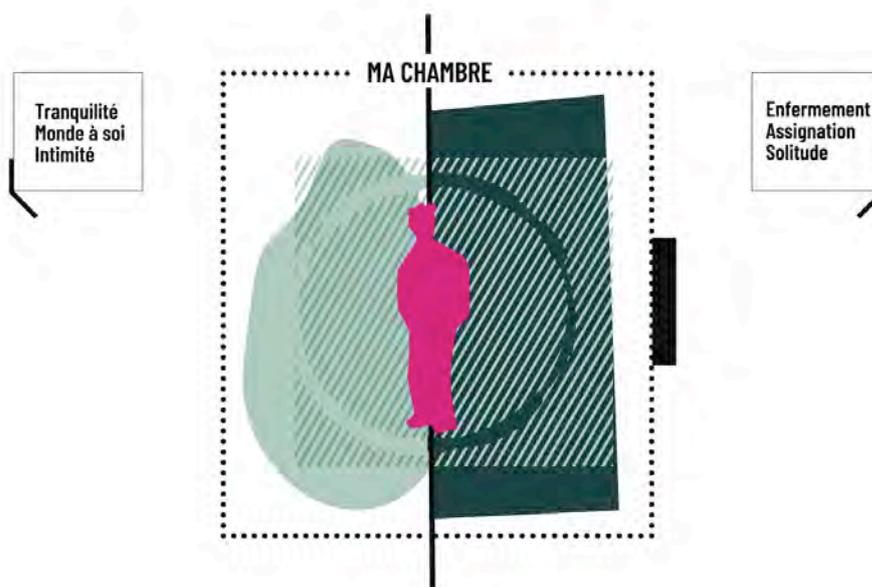


Plan du logement de la famille d'Octave (11 ans) d'après le relevé de l'enquêtrice

## « Chez mes parents »

### LES 3 CHEZ/CHEZ MES PARENTS

ATTRIBUTION DE L'ESPACE/ASSIGNATION AU TERRITOIRE : AMBIVALENCE



La deuxième dimension du chez-soi est le « chez mes parents ». Les parents imposent un certain nombre de règles au quotidien sur l'espace et sur les temps familiaux : les heures des repas, du lever, du coucher, le moment des devoirs, l'ordre domestique, la durée d'utilisation des écrans, etc.

## Une relation parent/enfant asymétrique

### *L'enfant « fils » ou « fille de »*

Dans cette dimension, les relations s'inscrivent doublement dans une relation asymétrique, sous le regard du parent qui est aussi le regard de l'adulte. Premièrement, elles imposent au jeune une définition de soi comme étant « fils de » ou « fille de ». Les places de parents et d'enfant ne se confondent pas dans cette dimension, il est donc sous regard parental. Deuxièmement, l'enfant est considéré comme « petit » et doit être protégé. Les places d'adultes et d'enfant ne se confondent pas non plus, il est donc sous le regard de l'adulte. Les regards de parent et d'adulte sont à la fois ceux du contrôle et de la protection, deux modalités d'attention pouvant limiter la marge de manœuvre de l'enfant. En ce sens, les espaces personnels des plus jeunes apparaissent moins privatisés que ceux des adultes en raison des règles parentales qui s'énoncent et se rappellent : lors des passages d'un parent dans la chambre, des sollicitations familiales, de l'aide aux devoirs. La chambre est néanmoins un espace personnel pour trois raisons. La première parce que les jeunes gens y ont leurs affaires et y dorment ; la deuxième parce que les parents les assignent parfois à l'occupation de leur chambre ; la troisième parce qu'ils peuvent y trouver refuge. À la question de savoir s'il a le droit de faire du bruit dans sa chambre, Hugo (10 ans) répond : « *si ! Là on a le droit. C'est l'espace enfant* ». Il ajoute : « *sinon, si t'as pas d'espace enfant, imagine ! "Fais pas de bruit !", "Tais-toi !"* », rapporte-t-il en imitant les injonctions parentales. La chambre apparaît comme l'espace du logement réservé à l'enfant aussi dans la dimension de la préservation de l'espace parental.

### *Des différences selon les milieux sociaux*

Dans cette dimension, et considérant l'âge des enfants dans notre recherche, il nous faut également préciser que l'enfant est également en partie défini comme « fils de » ou « fille de » dans sa dimension d'élève. Rappelons les normes contradictoires à l'œuvre dans l'éducation contemporaine, d'une part l'injonction à être soi et autonome et, d'autre part la norme de réussite scolaire : « D'un côté, une partie de sa vie est libre pour que le jeune puisse expérimenter sa propre identité, exprimer ce qu'il ressent. De l'autre, une partie de sa vie est sous contrôle, elle concerne principalement ses études » (Singly, 2006, p. 355). Notons que les normes de l'autonomisation sont surtout des références des parents de milieu social favorisé et dans ce milieu, l'identité de l'enfant est clivée : l'enfant peut être « enfant » et bénéficier à ce titre d'occupations qui correspondent à son âge en vue de son épanouissement ; et l'enfant est aussi « élève » et à ce titre, tout est mis en œuvre pour favoriser la réussite scolaire. Ce clivage produit un effet pervers : il hiérarchise les deux identités – élève et enfant – en faveur de celle des études dans laquelle l'enfant est sous contrôle. Un élément intéressant est celui de l'emploi du temps qui est parfois affiché au-dessus du bureau de l'enfant, emploi du temps qui, par définition, organise les temps de « fils de » ou de « fille de », mais aussi les temps libres. L'organisation des temps libres par un tiers est une idée pour le moins paradoxale quand cette organisation vise un objectif d'autonomisation et d'expérimentation de l'identité individuelle. Dans les familles populaires, le modèle diffère. Une continuité existe entre le monde des enfants et celui des parents, entre le monde des petits et celui des grands, les temps et les espaces de chacun étant moins différenciés : « Dans les familles cadres, les parents peuvent exiger que leur enfant prenne en charge son monde, en rangeant sa chambre, voire en la nettoyant. En revanche, l'adolescent interviendra peu dans le reste de la maison. Dans les familles populaires, cette distinction existe peu. Il est tout autant légitime pour une mère de demander un coup de main pour passer le balai dans le couloir, pour aller faire quelques courses que de réclamer le rangement de la chambre » (Singly, 2006). Une deuxième différence est à noter concernant les adolescents, ils ont un âge qui a ses exigences propres et qui peut être identifié à la « culture jeune ». Les parents de milieu cadre tolèrent cet engagement dans la culture jeune comme un mal nécessaire. Les parents de milieu populaire s'inquiètent moins, l'appartenance à la culture jeune ne sert pas d'appui pour s'éloigner de la dimension de filiation, elle est plus compatible avec l'appartenance familiale (Singly, 2006). Ainsi, en milieu populaire, on observe une conciliation de la zone personnelle et de la zone sous contrôle parental. Les parents reconnaissent le droit à une culture jeune et, par ailleurs, il existe une plus grande continuité dans la vie quotidienne entre le monde des parents et le monde des enfants. L'enfant est toujours sous appartenance familiale, il reste davantage membre de la famille.

### *Un regard sur les règles parentales*

Dans le discours d'Hugo, « ... *si t'as pas d'espace enfant, imagine ! "Fais pas de bruit !", "Tais-toi !"* », on entend l'enfant développer un regard sur les règles parentales, nous permettant d'entrevoir la distance qu'il peut prendre par rapport au monde parental. Ce monde est tout d'abord un monde choral, c'est-à-dire un monde qui pendant un temps est commun aux parents et aux enfants : « on leur enseigne dès le début à

s'exprimer précisément dans ces formes de tendance chorale, depuis leur première invocation de « papa » et « maman » jusqu'à l'adoption du cadre d'organisation et de représentation des parents qui définit maintenant leur monde » (Berger, Kellner, 2006, p. 17). Les plus jeunes à l'instar des plus âgés (adolescents et jeunes adultes) peuvent ainsi se positionner en référence à ce monde qui fait autorité en rendant compte de leur conscience des places de parents et d'enfant, conscience qui révèle leur réflexivité et, dans certains cas, une certaine distance à des normes éducatives ou à des manières de faire parentales auxquelles ils n'adhèrent pas complètement. Ainsi, dans la construction d'un monde à soi, l'enfant va prendre pour référence cette réalité parentale qu'il évoque régulièrement en disant « je sais que », « je sais que chez moi, j'ai le droit de faire ça, je sais que chez moi, je n'ai pas le droit de faire ça ». Le discours d'Emma (10 ans) rend compte de cette connaissance. Quand elle joue sur l'ordinateur et que ses parents lui demandent de les aider à faire quelque chose, elle obéit même si c'est à contrecœur : « *bah oui, après je sais que j'ai pas trop le choix parce que c'est eux les parents, quoi* ». Noa (13 ans) précise également au sujet du volume sonore dans le salon : « *je sais quand c'est trop fort* ». Ces discours indiquent à la fois la connaissance des règles parentales et de leurs limites. Très tôt, les enfants ont conscience de ce qui se passera s'ils agissent de telle ou telle manière dans les différents domaines de la vie quotidienne. Selon Erving Goffman, quand un individu est placé en présence d'autres, il cherche à identifier les données fondamentales de la situation. S'il possédait cette information, « il pourrait savoir ce qui va se passer et en tenir compte, et il pourrait ainsi donner aux autres ce qu'il leur doit dans la limite de ses intérêts personnels bien compris. » (Goffman, 1973, p. 135). Les jeunes gens connaissent ces informations. Ils savent ce que leurs parents permettent ou non, et cette connaissance leur permet de prévoir la réaction des parents et d'agir au mieux de leur intérêt.

## **Le logement familial : le seul chez-soi possible...**

### ***Le logement parental : le seul espace vécu***

Les 6-13 ans n'ont pas encore commencé à sortir ou très peu et le logement parental peut être pensé comme le seul espace possible vécu pour la construction d'un monde à soi. Les espaces extérieurs possibles sont encore inexistantes. Si à partir de 11 ans quelques premiers pas peuvent être fait à l'extérieur de la maison et parfois sans accompagnement d'adultes, ce n'est pas le cas pour les plus jeunes. En effet, quels seraient les autres espaces d'un monde à soi ? Ce ne sont pas encore les parcs ou les jardins publics (Ramos, Singly, 2016 ; Ramos, 2018) ou d'autres espaces extérieurs à la maison parentale qui émergeront progressivement dans la mobilité adolescente. À la différence des plus âgées, ils ne sont pas encore ou très peu dans l'augmentation du nombre de territoires fréquentés qui peuvent parfois devenir des espaces vécus (Stock, 2006). Si l'indépendance progressive, et notamment le trajet domicile-école, leur ouvre d'autres espaces à soi possibles à l'extérieur du logement familial, pour les plus jeunes âges le champ des possibles est réduit aux espaces du logement familial. Certes, la fréquentation de l'école ouvre la voie à une multiplication de références possibles dans les échanges entre enfants qui rendent compte d'expériences familiales différentes. Ces différences laissent entrevoir d'autres situations que celles qui sont vécues, ce dont rend compte Emmanuel Nal : « pour six élèves, leur chambre n'est pas l'endroit à rêver, parce qu'ils lui préfèrent de toute façon celles de leurs camarades, qui ont souvent tout ce que la leur n'a pas et "n'aura jamais", parce qu'ils n'ont pas les mêmes parents "cools", ni le même style et les mêmes moyens financiers » (Nal, 2014). Néanmoins, cela ne suffit pas à en faire des espaces vécus. Si l'on s'en tient à la compréhension de ce qui fait chez-soi, les bornes sont ramenées à celles de l'espace vécu, le logement familial.

### ***De l'attribution de l'espace à l'assignation au territoire***

Les espaces individuels sont à double tranchant, les pièces à soi peuvent être vues comme des lieux de tranquillité appréciée, d'autonomisation mais ils peuvent également apparaître comme des lieux d'assignation à territoire. Le « va dans ta chambre ! » rapporté par les enfants rencontrés laisse entrevoir un jeu d'occupation des espaces orchestré par les parents. De la préservation de la tranquillité des parents à la sanction, la chambre est parfois un espace plutôt assigné que choisi. Emma, (10 ans) joue parfois avec son frère dans le salon : « *bah, s'ils sont en train de faire un truc ou qu'on fait trop de bruit, bah, ils nous demandent juste d'aller dans nos chambres* ». Max (6 ans) explique aussi qu'avec sa sœur, ils jouent aux cavaliers dans le salon escaladant le canapé : « *parce qu'elle [leur mère] dit que le canapé c'est pas pour escalader comme ça, mais des fois, on peut le faire, quand elle est pas fatiguée. Quand elle est fatiguée, elle nous dit d'aller euh... dans la chambre car, comme ça, elle peut se reposer un peu* ». Leur père les laisse faire en général : « *sauf quand on crie... il va se nous dire "Stop ! ça suffit ! Allez dans la chambre !"* ». Dans sa généalogie de la chambre, Michelle Perrot (2009) retrouve partout à l'œuvre la même ambivalence : ce qui a été construit comme refuge de l'intimité peut devenir espace de la solitude, ce qui a été désiré comme lieu d'isolement pour se retrouver soi-même peut devenir un lieu d'enfermement. Si l'on pousse le

raisonnement, les plus jeunes ont toujours vécu dans l'enfermement de l'espace familial<sup>13</sup>, espace familial qu'ils ont en partie investi.

Cette recherche ne prétend expliquer dans quelle mesure la chambre est davantage un souhait de l'enfant qu'un souhait parental, en adéquation avec la norme dominante d'un espace à soi comme condition favorisant la construction identitaire. Mais la question doit néanmoins être posée. Dans les expériences rapportées par les enquêtés, on comprend que parfois la recherche de l'autre prime sur le retrait solitaire. Transformer un espace assigné en espace de construction et de réalisation personnelle semble être tout d'abord un projet éducatif qui passe par un processus d'apprentissage : pour l'enfant, apprécier une chambre à soi ne va pas de soi. Sébastien Long (2014) en rend compte à partir d'un moment particulier, celui du coucher<sup>14</sup>. Pour la nuit, l'enfant est renvoyé dans un espace déterminé, sa chambre, celle-ci « pouvant devenir ainsi un lieu d'isolement » écrit l'auteur en référence aux travaux de Michel Foucauld sur l'émergence historique de la prison<sup>15</sup>, faisant ainsi apparaître la chambre de l'enfant au moment du coucher comme un élément central dans les relations de pouvoir entre adultes et enfants. Plusieurs enfants et parents rencontrés témoignent des tensions que peut susciter ce moment et des formes de résistance à cet enfermement, par exemple traîner avant d'aller au lit en mobilisant divers stratagèmes (mal au ventre, insomnie, mal à la tête, etc.) ou résister à l'endormissement : « en fait, la contrainte d'aller se coucher permet, une fois seul, ou avec son frère ou sa sœur, une appropriation particulière de la chambre : jeux avec le corps (mettre les pieds en l'air, taper avec ses pieds sur le lit, enfoncer ses pieds sur le lit du dessus pour embêter son frère ou sa sœur qui dort sur le lit superposé), manipulation des peluches qui dorment également dans le lit ou à côté (choix, rangement, installation pour la nuit), manipulation et lecture de livres » (Long, 2014). Michelle Perrot rapporte comment la question de savoir si l'enfant doit avoir sa chambre suscite parfois controverse. Elle rappelle que Rousseau y est hostile, redoutant l'enfermement entre quatre murs : « peut-on concevoir une méthode plus insensée que d'élever un enfant comme n'ayant jamais à sortir de sa chambre ? Au lieu de le laisser croupir dans l'air usé d'une chambre, qu'on le mène journellement au milieu d'un pré » (Perrot, 2010, p. 27). Certains des enfants rencontrés n'apprécient pas la solitude de leur chambre. Ninon (9 ans) préfère rester dans le salon même si son frère Paul, plus jeune, fait du bruit à côté d'elle : « *j'aime pas être seule dans ma chambre* ». Le soir lui est encore plus pénible bien qu'elle partage la chambre avec son frère : « *parce que j'ai peur, j'entends encore plus de bruits que si j'étais dans le salon et... je sais pas... j'aime pas trop notre chambre* ». Maelle (13 ans) préfère également le salon à sa chambre : « *là [le salon], c'est l'endroit où on prend le café, après le déjeuner. Et du coup bah... j'ai envie d'être avec des gens, par exemple je vais me mettre là [table du salon où est réalisé l'entretien]... Enfin, à côté d'eux [ses parents], quoi* ». Elle souligne : « *ouais... j'aime pas être toute seule... J'ai besoin d'être... Bah, en fait, j'ai besoin d'être avec ma famille, quoi* ». Ainsi, étudier une situation dans laquelle les jeunes gens sont dépendants permet d'aborder, par la confrontation à ce qui fait contrainte, la réflexivité à l'œuvre pour acquérir progressivement un pouvoir sur soi (Singly, 2010)<sup>16</sup> et sur son monde. Que l'enfant soit assigné à la chambre et qu'il souhaite entrer et sortir librement, ou qu'il souhaite être tranquille et donc contrôler l'ouverture ou la fermeture de la porte, dans les deux cas, les réflexions et les questionnements à l'œuvre permettent de saisir ce fin processus d'individualisation.

---

<sup>13</sup> Ce qui n'est pas sans rappeler le contexte actuel du repli sur l'espace familial lié à la crise sanitaire de la Covid 19 et de sa face la plus sombre, une augmentation du nombre de maltraitances des enfants. Dans un communiqué du gouvernement du 22 avril 2020, dans la semaine du 13 au 19 avril 2020, le nombre d'appels au 119, le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger, a atteint le chiffre de 14 531 contre 7 674 sur la même période en avril 2019, soit une augmentation de 89,35%. Parmi ceux qui appellent le plus le 119 figurent les jeunes, eux-mêmes en danger (+80% sur les deux dernières semaines par rapport à 2019) ou leurs camarades qui connaissent leur situation et s'inquiètent pour eux (+58%). Le pourcentage d'appels de voisins a, lui aussi, augmenté de 80% et les appels urgents ont fait un bond de 60%.

<sup>14</sup> Sa recherche s'intéresse au partage des espaces domestiques entre enfants et parents et s'appuie sur la rencontre de onze familles, de catégories sociales différentes, situées pour la plupart en milieu urbain et dont les enfants sont âgés entre 6 et 8 ans.

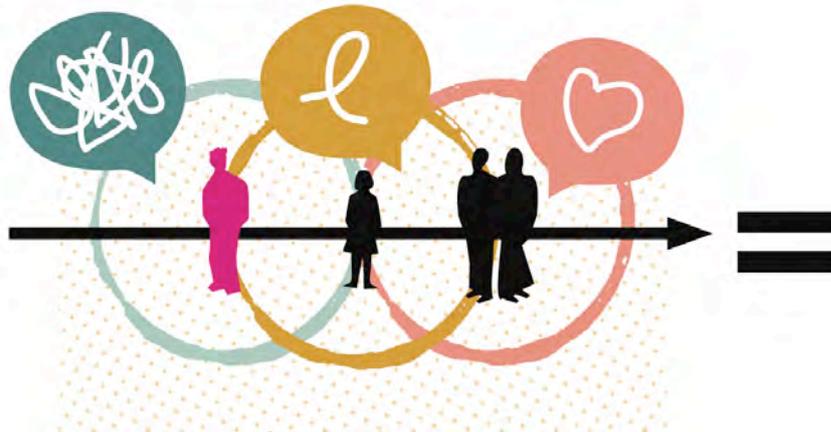
<sup>15</sup> Foucault M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

<sup>16</sup> de Singly François, « Jeunesse et pouvoir sur soi », *Agora débats/jeunesses*, 2010/3 (N° 56), p. 25-33.

## « Chez-nous »

### LES 3 CHEZ/CHEZ NOUS

ÉGALITÉ DANS LES ÉCHANGES



La dernière dimension est celle du « chez-nous », elle se caractérise par la convivialité familiale. C'est une dimension dans laquelle les relations parents-enfants se font sur un mode plus égalitaire laissant la place à l'expression de l'enfant comme individu.

#### L'ambiance chaleureuse

La caractéristique principale du « chez-nous » est donc la convivialité familiale exprimée par la « chaleur ». S'il apprécie d'être dans sa chambre, Mathieu (10 ans), lui, préfère le salon : « *je trouve que l'ambiance est plus chaleureuse dans le salon que dans ma chambre, quoi* ». L'enfant apprécie d'être membre du groupe familial et recherche parfois la présence de ses proches. Lucie (11 ans) souligne également qu'elle n'est pas souvent dans sa chambre et qu'elle occupe davantage le salon : « *le salon, c'est plutôt pour partager des moments avec ma famille, rigoler... Enfin, je rigole aussi dans ma chambre mais c'est plutôt dans le salon, pour passer des moments familiaux avec les autres* ». Elle explique qu'elle n'y est jamais seule : « *il y a toujours des gens et c'est ce qui rend attirant le salon, c'est la proximité avec les autres. Enfin... de passer des bons moments* ». Dans cette dimension, les moments communs sont vécus comme « bons »<sup>17</sup> et le sentiment d'être ensemble est premier, nourrissant celui de l'appartenance au groupe. Jules (13 ans) en parlant des repas en famille souligne l'importance de la discussion : « *je me dis que si je mangeais toujours tout seul, qu'il n'y avait personne, bah, je m'ennuierais un peu quoi parce que souvent, soit mon père, ma sœur, mon frère ou moi, on raconte des anecdotes, des histoires et c'est sympa* ». Les jeunes gens ont le sentiment d'être reconnus comme interlocuteurs de leurs parents et se vivent comme égaux le temps de ces moments partagés : la discussion entre parent(s) et enfant(s) est mise au centre. Des expressions en rendent compte, « *on rigole bien* » comme l'exprime Lucie, mais aussi « *on parle de tout et de rien* », ce qui signifie surtout que la discussion ne porte pas sur des sujets scolaires (Ramos, Singly, 2010). Cette dimension est celle de la construction du « nous familial » et du sentiment d'appartenance au groupe. Ces moments favorisent également des relations dans lesquelles chacun est interlocuteur : étant partie prenante des interactions, les jeunes gens se sentent écoutés et se voient reconnaître une individualité. Ils permettent ainsi l'abandon provisoire du primat des statuts et de places hiérarchisées, et autorisent un être ensemble dans une relation plus horizontale et plus égalitaire.

Ainsi, au sein du chez-soi, deux « chez » favorisent l'autonomisation : la reconnaissance du droit des jeunes gens à des espaces personnels, à une individualisation (chez-moi) ; et la convivialité qui est la condition de l'évolution de la relation à soi et à ses parents. Elle permet le passage d'une relation parents/enfants à une relation plus égalitaire (chez-nous). En cela, il s'agit d'une individualisation protégée (Ramos, 2002) dans laquelle les parents constituent une instance de validation et de reconnaissance du monde à soi élaboré par l'enfant, processus qui commence au jeune âge mais qui se poursuit également à l'âge adulte (Ramos, 2002).

<sup>17</sup> Les moments communs peuvent aussi être contraignants et relever de la dimension des règles.

# Des êtres résonnants cohabitants : les limites des territoires géographiques

## Proxémie sonore et proximité relationnelle

Le terme de proxémie est emprunté à Edward T. Hall. Dans l'étude du rapport à l'espace des individus, il désigne une distance physique entre deux individus en interaction qui varie selon les appartenances culturelles. Nous utiliserons l'expression de proxémie sonore pour rendre compte de la proximité/distance entre deux individus en relation qui varie selon la manière dont chacun d'entre eux vit cette interaction sonore.

## Des sons aux bruits

Dans cette recherche, l'une des hypothèses principales est que les sons peuvent empiéter sur les espaces personnels et mettre à mal la fonction de séparation des murs et des portes en créant des zones individuelles qui se superposent. Malgré la séparation spatiale, la circulation acoustique des sons met les jeunes gens en situation de proxémie sonore. Celle-ci peut être considérée négativement, perçue comme une gêne au sentiment de chez-soi ; ou positivement, comme favorisant ce même sentiment, les sons constituant la « signature sonore » (Granger, Monjaret, 2020) d'une ambiance familiale appréciée. L'ouïe apparaît ainsi comme un sens (Le Breton, 2006) omniprésent dans la vie quotidienne, les dimensions sonores de l'environnement ayant des conséquences sur l'appropriation des espaces dans la cohabitation.

## GÊNE



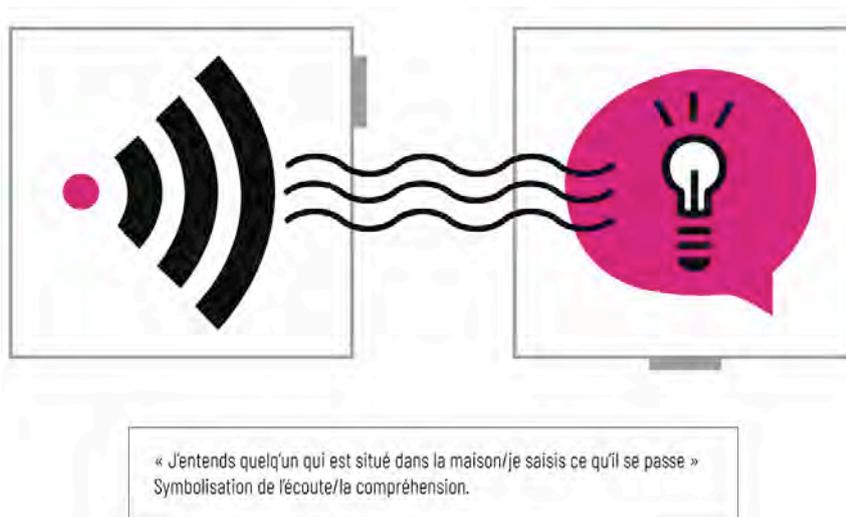
Des représentations créées pour suggérer différentes sonorités plus ou moins agressives et dérangeantes. Utilisées seules ou en superposition selon le degré de gêne sonore.

Christophe Granger (2014) propose une rétrospective historique de l'émergence de la nouvelle sensibilité aux bruits, c'est-à-dire « l'habitude neuve de s'y montrer attentif et de leur attribuer collectivement du sens », qui se dessine à partir des années 50. Il s'attache à tenir ensemble les métamorphoses du paysage sonore, la montée du désir d'insonorisation et la formation de nouveaux usages sociaux de l'oreille : « rejeté dans l'univers de l'incivil, du vulgaire et de l'égoïste, le bruit désormais classe les individus, connote les pratiques et autorise toutes les appréciations morales.(...) À l'historien, et tout spécialement à celui qui se penche sur les Trente Glorieuses, ils dévoilent, à hauteur d'oreille, le tracé des certitudes et des incertitudes collectives, l'ascension des rapports affectifs à l'environnement et les modes, neufs, d'organisation du monde social ». Il met en avant comment l'ouïe devient un sens éminemment social : « le chahut de la jeunesse, la pétarade de l'automobiliste, la gouaille sonore du pauvre, le coup de gueule du petit chef ou de l'épouse qui manque à son devoir de modernité sont ainsi frappés d'une ferme et inédite disqualification ». De l'environnement familial qui nous intéresse, et en référence au rapport présenté à la



aussi leurs interactions avec ceux et celles qui se trouvent dans le périmètre auditif. Dans notre étude sur le chez-soi des 6-13 ans, les individus sont toujours pensés dans cette interaction sonore et auditive qui peut parfois faire relation : les sons constituent une ambiance sonore qui peut être rassurante, rendant compte des présences des membres du groupe familial. En son absence, les jeunes gens peuvent parfois évoquer la peur, le silence les privant de cette tranquillisation. Marie (13 ans) au sujet de sa sœur (6 ans) rapporte : « *genre, elle court partout, elle fait n'importe quoi, elle met ses bras en l'air comme si c'était la fin du monde et après elle se prend l'aspirateur dans les pieds donc ça fait du bruit... mais j'ai l'habitude, c'est vraiment... Enfin ça ne me dérange pas plus que ça et ça m'aide même presque à me concentrer parce que le silence complet, ça fait un peu bizarre et, en plus, j'ai toujours été à Paris et Paris tu as toujours du bruit donc j'ai toujours eu l'habitude d'avoir du bruit dans ma tête* ». Octave (11 ans) dit aussi comment il n'apprécie pas le silence de la maison, quand il rentre de l'école, et d'être seul jusqu'à 18 heures à l'arrivée de son père : « *parce que c'est un peu la solitude, parce que je ne peux pas être en présence de quelqu'un. Je ne peux pas parler* ». Les bruits de la maisonnée produisent une signature sonore de l'ambiance familiale faite de sons habituels et familiers, ce qu'illustre le discours de Ninon (9 ans) qui dit ne pas avoir peur quand elle est toute seule dans le salon alors qu'elle apprécie moins la solitude quand elle est dans sa chambre : « *parce que j'entends quand même [quand elle se trouve dans le salon]. Je sais que Paul se lave et que maman est au téléphone, donc je suis pas toute seule* ».

Jacques Cheyronnaud relève que la verbalisation des sons s'articule à la reconnaissance de ce dont il s'agit par un travail de localisation : j'entends quelqu'un, je situe où il se trouve, et ça fait sens pour moi. Cette identification se définit au croisement de deux axes, l'axe d'une spatialisation et l'axe de caractérisation : « l'axe d'une spatialisation, celle concernant l'espace physique dans lequel je suis disposé et qui, pour nous ici, condition première de l'Entendre, me situe dans le périmètre de la source émettrice qui devient un terme de relation proxémique : un être résonnant est proche ou éloigné de moi ; l'axe de caractérisation : je "saisis" des informations portées dans la dimension acoustique de ce que je perçois, que mon expérience perceptive et ma mémoire auditive me permettent de traiter en les rapportant à des catégories que je connais ». Il propose d'appeler « plan de l'écoute », « une focalisation programmatique sur une source émettrice localisée ». Comme Ninon, Élie (10 ans) apprécie d'entendre sa mère faire la cuisine ou la nettoyer, ou son père quand il joue d'un instrument de musique. Ils sont donc la plupart du temps par les sons en relation proxémique avec les autres occupants du logement.



Selon Edward T. Hall (1978, 1<sup>er</sup> éd. 1966), la proxémie désigne l'ensemble des observations et théories que l'Homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique. Ce produit culturel spécifique peut cependant admettre des variations individuelles, la relation proxémique sonore pouvant ou non constituer une gêne. Jacques Cheyronnaud établit une analogie entre le plan de l'écoute et le verbe latin *spectare* qui signifie observer, contempler. Par commodité, nous distinguerons dans ce travail « écouter » qui renverra à un aspect plaisant d'écoute et « entendre » qui relève davantage d'une attitude passive, « l'oreille étant frappée par un son ou un bruit perceptible dans son aspect purement physique ou dont on ne retient que l'aspect physique »<sup>21</sup>. Deux types d'empiétements se dessinent ainsi : celui du partage et celui de

<sup>21</sup> Définition de entendre (cnrtl.fr)

l'intrusion, ce qui permet de distinguer deux catégories de ressentis, des sons plaisants et des sons déplaisants. Pour déterminer les aspects des sons les plus déplaisants, on peut évoquer les définitions de Gilles Tremblay (1994) qui distingue deux espèces de bruits, je cite :

Tous ceux qui, par leur morphologie, peuvent occasionner un traumatisme physiologique. Exemples : 1. par l'intensité (mesurable en décibels : lésion de l'appareil auditif) ; 2. par la fréquence : à intensité égale l'aigu est plus dangereux que le grave ; 3. par la longueur de la durée combinée avec l'homogénéité : la fatigue. La meilleure illustration est l'impression de soulagement que l'on peut ressentir au moment de l'arrêt d'une vibration ultra-grave (soufflerie, moteur) que l'on ne percevait même pas consciemment. Son arrêt donne l'impression d'être libéré d'un long effort ; 4. par l'isochronie qui provoque également une fatigue parente de celle de l'homogénéité, et analogue au supplice chinois de la goutte d'eau ; 5. par l'inattendu (explosions, « bang » d'avions supersoniques); il ajoute un choc nerveux à la lésion de l'intensité, etc.

Tous ceux qui, traités globalement (et non à cause d'une forme particulière), provoquent un phénomène de dispersion, d'anti-recueillement, de brouillage formidable. Ils comprennent non seulement les bruits sonores (ce qui semble être un pléonasme), mais aussi les bruits silencieux, ceux de la pensée, ceux qui sont provoqués par une densité d'événements trop grande pour la capacité d'absorption de l'individu. [...] Ces bruits vident l'être, le déchargent de ses forces, le rendent finalement insensé. Ce sont peut-être en fait les plus dangereux et pervers : on ne peut les mesurer en décibels. Pourrait-on jauger en mesures une attaque aussi subtile, aussi spirituelle dans son offensive ?

Cette proxémie sonore peut être appréhendée par la notion d'empiètement qui rend compte des chevauchements de zones propres ou partagées de certains habitants du domicile.

## **L'empiètement ou la question de l'étanchéité sonore**

### **L'espace irréductible à la dimension spatiale**

Ainsi, l'espace ne peut se réduire à sa dimension géographique. Si des espaces délimités, des portes et des murs divisent des pièces, la gêne occasionnée rend compte d'une autre forme de géographie dessinée par la portée sonore des occupations et des mouvements des uns et des autres comme êtres résonnants. En ce sens,

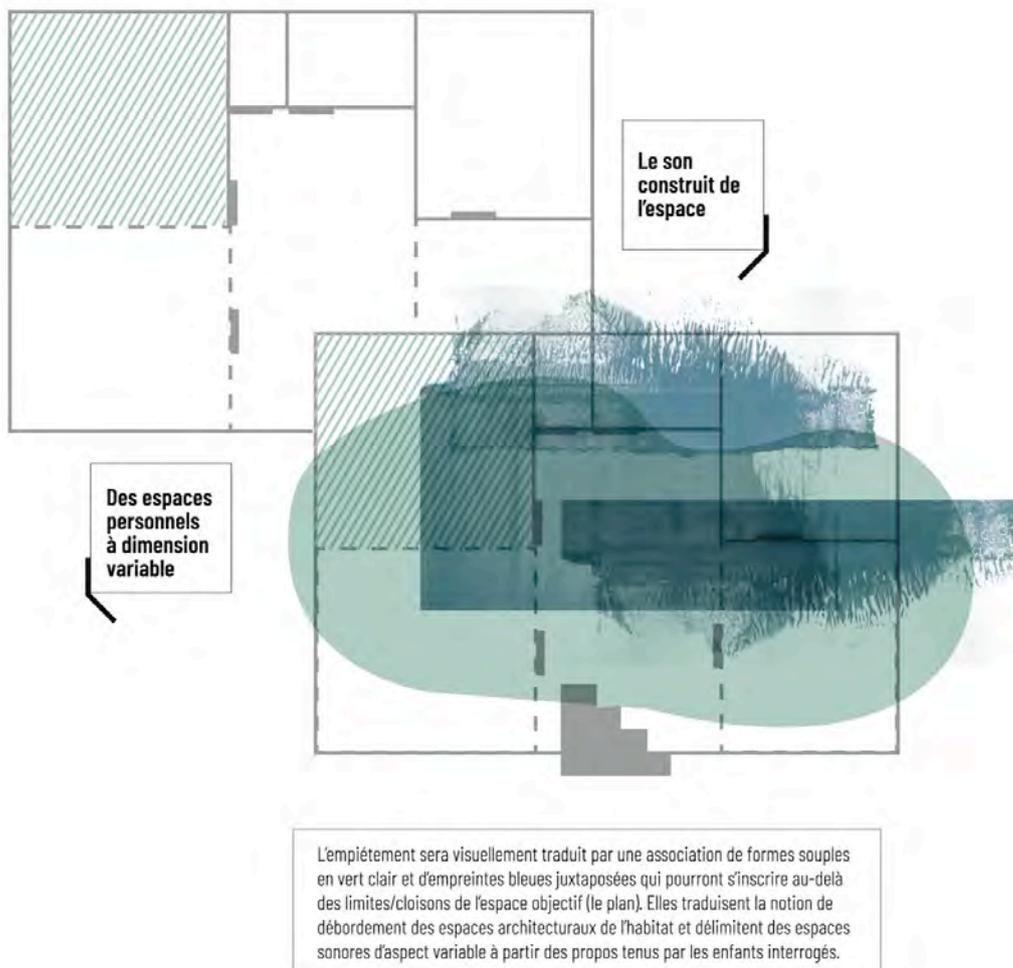
il est difficile de dire par exemple que la chambre est l'espace le plus à soi : les échos et la présence des uns et des autres peuvent la rendre parfois impropre à cet effet. Cette caractéristique nous semble être accentuée par la présence d'enfants en bas âges, plus mobiles dans la maison et plus audibles. Les frontières deviennent poreuses et la résonance fait des espaces des vases communicants. En ce sens, les sons dans la cohabitation sont créateurs d'espaces et de géographies partagées. Aussi, moins que des espaces à soi, les habitants ont plutôt des moments à soi. Précisons que dans la définition du chez-soi, trois dimensions sont importantes : les dimensions spatiale, temporelle et relationnelle. La dimension spatiale fait référence à la chambre, à la maison, elle renvoie à la configuration de l'habitation, à la dimension des chambres, à la fonction, au monde matériel qui compose l'habitation. La deuxième dimension, la dimension temporelle, renvoie à divers aspects de la temporalité, une temporalité courte et immédiate qui est celle de la vie quotidienne et une temporalité longue qui renvoie à l'histoire personnelle et familiale. Une troisième dimension doit être articulée avec la dimension spatiale et temporelle, la dimension relationnelle. Les espaces se négocient, se partagent dans des relations et des interactions qui sont intrinsèquement liées à l'habiter. Dans la définition du chez-soi, ces trois dimensions sont toujours en dialectique. Cependant, quand la caractéristique sonore est dominante, les dimensions temporelle et relationnelle peuvent prédominer sur la dimension spatiale, c'est ce que met au jour l'analyse en termes d'empiètement.

### **Une dimension objective et un aspect descriptif : le son construit de l'espace**

Une dimension objective peut être mise en avant dans la définition de l'empiètement, elle renvoie à un aspect descriptif : le son construit de l'espace. L'empiètement est le résultat de différentes actions des membres de la famille au sein d'un même logement, qui amène parfois à une superposition des espaces personnels de chacun. Il s'agit là, moins d'aborder la question par les espaces dits communs, que de réfléchir à la définition et aux limites d'un espace personnel au sein du logement familial. Si certains espaces peuvent être assignés (les chambres par exemple), la fermeture des portes ne permet pas toujours de se couper, de s'extraire de l'ambiance sonore de la maison : elle y participe mais ne suffit pas à la délimitation des zones personnelles. Les sons qui s'échappent peuvent dessiner deux ou plusieurs zones personnelles se superposant, s'empilant : le son construit de l'espace.

# EMPIÈTEMENT

OU LA QUESTION DE L'ÉTANCHÉITÉ SONORE



## Mouvements et circulations

Des activités relèvent du mouvement et d'autres requièrent une immobilité et elles donnent une portée différente aux êtres résonnants. Pour les premières, sont cités des jeux d'amusement comme des duels, des courses situées pour Antoine (11 ans) dans le couloir, de la danse. Le mouvement prend de la place et amène à s'approprier parfois plusieurs espaces du logement ou bien un espace occupé par d'autres. Élie (10 ans) est parfois dérangé par sa sœur de 7 ans : « *quand elle saute et court, après elle dit que c'est pour garder son énergie. Des fois, elle le fait en courant et sautant et ça fait du bruit* ». Sa sœur empiète sur son territoire. Lana (11 ans) a le droit de courir chez elle et parfois de faire de la trottinette dans la maison : « *on a le droit de se défouler, parce qu'on n'a pas trop le droit de sortir* ». La mobilité suppose une circulation dans différents espaces de la maison. Pour les activités qui ne s'effectuent pas dans la mobilité, les places de chacun sont davantage définies. Sont évoqués la lecture, les devoirs, la télévision, le piano, etc. Ce sont des activités en partie situées par leurs équipements : le poste de télévision, le bureau ou la table, le piano, etc. Si l'immobilité situe, elle n'empêche pas des empiètements en fonction de la dimension sonore des occupations des uns et des autres : la musique, la pratique d'un instrument, la portée des voix, les cris des plus jeunes lors de leurs jeux ou de leurs disputes.

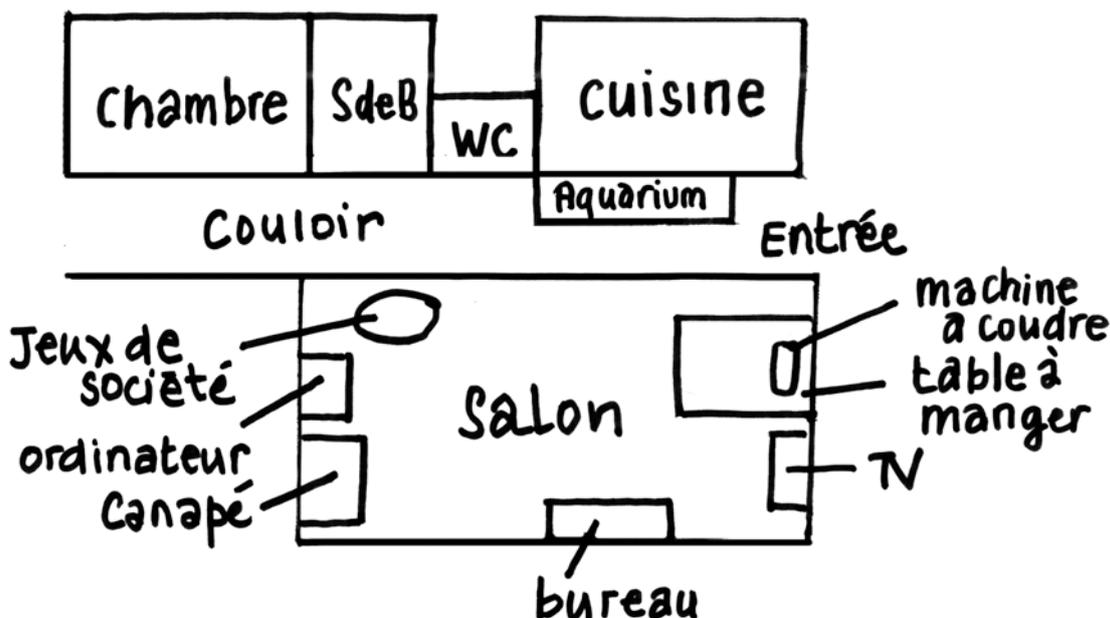
Quant à la chambre, elle peut être l'espace du logement le plus à soi, cependant là aussi les frontières géographiques sont poreuses. Pauline (11 ans), quelques jours avant l'entretien, est amenée à demander à son frère Maxime (14 ans) de faire moins de bruit. Elle se trouve dans sa chambre et son frère, dans le salon : « *il était en train de jouer aux jeux vidéo et il a commencé à crier parce qu'il gagnait du coup, je lui ai dit de baisser le volume* ». À la remarque de l'enquêtrice : « *toi tu étais dans ta chambre ?* » Pauline répond : « *oui, mais c'est juste à côté !* » Elle souligne qu'il a baissé le volume mais qu'elle continuait de l'entendre. Quant à la chambre de Marie (13 ans), elle jouxte la cuisine, aussi entend-elle des activités et des passages

qui se font dans la cuisine. Enzo (13 ans) explique également comment de sa chambre au premier étage qu'il partage avec ses deux petits frères, ils entendent les bruits de la télévision au rez-de-chaussée : « elle [la télévision] est plus vers le côté, tout au bout à droite de la salle à manger oui. Moi je suis tout au bout pourtant, je suis à l'autre côté de la maison pourtant. Du coup ça va résonner dans l'entrée vu qu'ils laissent la porte ouverte et ça va résonner dans les escaliers ». L'enquêteur lui demande s'il entend la télévision lorsque les portes sont fermées. Il répond : « même ! Des fois on entend tout ».

Même si les personnes ne sont pas dans les mêmes pièces, la résonance des activités dessine des espaces qui incluent tous ceux qui sont à sa portée.

### Le salon comme pièce aux fonctions changeantes selon les moments

Le logement familial de Nourayna (11 ans) est un deux-pièces et la jeune fille ne bénéficie pas d'une chambre personnelle. Si le salon est plutôt à dominante parentale, le moment des devoirs modifie cette priorité. Dans cette pièce se trouve le bureau sur lequel elle fait ses devoirs. Il est situé à côté de la télévision et un espace est réservé à ses jeux de société à gauche du canapé.



Plan sommaire de la maison de Nourayna à partir du relevé de l'enquêtrice

Ainsi, le salon est l'espace dans lequel elle et ses parents passent la majeure partie de leur temps. Elle explique que lorsque sa mère fait de la couture, elle évite de faire ses devoirs à ce moment à cause du bruit de la machine à coudre : « non, je ne fais pas mes devoirs en même temps, soit je le fais avant, soit je le fais complètement le soir, parce que sinon après ça va trop me déranger. Je vais trop regarder ce qu'elle fait tout ça... ». La jeune fille va plutôt trouver un moyen de continuer une autre activité malgré le bruit environnant : « par exemple, quand je regarde la télé. Je dois mettre deux fois plus fort que d'habitude parce qu'elle coud, du coup, je n'entends pas ». Le temps des devoirs et celui du coucher sont les temps dans lesquels elle s'autorise à demander à ses parents de baisser le volume de la télévision pour qu'elle puisse se concentrer : « enfin, je lui dis de baisser, il va baisser un peu, mais pas vraiment, mais après je lui dis "Papa, baisse parce que je n'y arrive pas" et il va baisser. Je dois juste lui dire "Allez !" ». Son père a tendance à monter le volume de la télévision mais elle exprime une compréhension de la situation : « il va baisser, mais il oublie. Ce n'est pas comme s'il faisait exprès d'oublier. Enfin... en fait, c'est son habitude de mettre fort [la télévision]. Aussi, c'est son moment à lui parce que toute la journée, il ne regarde pas du tout. Et c'est que ce moment-là qu'il peut regarder du coup... il faut le laisser en même temps ». Quand sa mère regarde la télévision : « après, je fais "Maman, quand même, enfin je fais mes devoirs, un minimum de..." Voilà. Après elle a éteint. Après je lui ai dit que j'ai fini, du coup elle est revenue » [pour regarder la télévision]. Les parents en répondant à sa

demande lui reconnaissent une certaine légitimité et les devoirs rendent l'espace à dominante personnelle enfantine pendant un temps.

Ainsi, si à travers des occupations et leurs emplacements dans la maison, on peut situer des espaces plutôt réservés aux enfants, il serait réducteur de s'y tenir dans la mesure où les échos de la présence des uns et des autres mettent en lien des espaces et des activités à partir des sons qui s'en dégagent. Appréhender les espaces des 6-13 ans doit amener à prendre en compte cet empiètement des espaces. Les occupations ou les moments de chacun sont en partie interdépendants de ceux des autres membres de la famille. Cet enchevêtrement des occupations peut parfois mettre à mal des « espaces à soi » que ce soit ceux des enfants ou ceux des parents.

## **Une dimension subjective de l'empiètement : le sens donné à l'espace personnel**

### ***La gêne comme indicateur : des espaces personnels à dimension variable***

L'empiètement doit également être analysé dans sa dimension subjective, c'est-à-dire le sens donné par les jeunes gens aux manifestations sonores qui peuvent parfois être plaisantes, parfois déplaisantes selon les catégories de sons, le moment de la journée, le volume, leurs goûts, leurs envies, etc. Lisa (9 ans) joue du piano. Elle a ses appréciations des niveaux musicaux de ses proches. Parfois son petit frère essaie : « *il essaye de jouer le piano mais c'est pas très joli... Papa, c'est celui qui joue plus de piano que maman... Elle sait pas très bien jouer du piano car c'est papa qui l'a appris* ». Elle apprécie d'écouter son père, mais moins d'entendre son frère ou sa mère jouer. Le plaisir de l'écoute de son père est également en lien avec son envie du moment, elle l'apprécie parfois « *parce que c'est joli et parfois, non, car je veux regarder la télévision un peu...* ». Le son du piano la dérange parfois et transforme la musique en bruit : « *parfois, papa il fait trop fort et après ça, j'entends pas très bien [la télévision]* ». En ce sens, l'empiètement est intrinsèquement lié à la notion de dépassement des limites. Certains termes en rendent compte dans leur aspect négatif : envahissement, occupation, débordement, etc. Il s'agit des espaces des uns qui gagnent en expansion par le son et par ce faire, vont déborder sur les espaces d'autres membres du logement. Ainsi, un volume trop élevé des conversations, des fonds sonores de jeux vidéo, des émissions télévisuelles, de l'écoute musicale, toutes ces perceptions peuvent à certains moments être évoquées comme pouvant déborder d'un espace personnel pour en envahir un autre et provoquer ainsi de la gêne.

Dans les moments de gêne, deux aspects sont à relever. Le premier est le débordement. D'une certaine manière, les sons se répandent hors des bords de leur contenant, la pièce ou la zone du logement dans laquelle ils sont émis, rendant compte d'un espace trop petit ou pas assez protégé sur le plan acoustique de celui qui se manifeste ou de celui qui subit le son de l'autre. L'expression de soi peut parfois amener à déborder sur des espaces assignés à d'autres, que ce soit par la circulation ou par le volume sonore des activités et des actions. Le deuxième aspect est celui du dépassement des frontières qui peut être vécu comme une intrusion du côté de celui qui reçoit. Si dans l'habiter les êtres sont résonnants, les activités amènent des résonances inégales sur lesquelles il s'agit de trouver des compromis pas toujours simples à élaborer et à maintenir. Juliana (10 ans) parfois perturbée dans son sommeil se dispute avec sa sœur : « *des fois, quand on n'a pas d'école, le weekend, dans la nuit, moi je dors dans mon lit, elle prend son téléphone à tout volume ! Du coup, je me réveille, je prends son téléphone et je lui dis "C'est l'heure de dormir !"* ». Sa sœur se met en colère, elle reprend parfois le téléphone qu'elle continue d'écouter avec des écouteurs. Les disputes sont des moments où chacune défend son droit à son espace individuel, les bruits transformant deux espaces en un seul. Des stratégies de récupération et de préservation des deux espaces sont alors à trouver. Quand l'individu considère qu'il y a intrusion ou envahissement, la protection du territoire personnel peut amener à la revendication d'une légitimité, à la demande de reconnaissance de sa place, de sa marge de manœuvre, de son droit à dire. Cette place est mise en discussion et doit être négociée dans des situations de gêne. Si l'occupant peut être gêné, il peut aussi être gêneur. Camille (13 ans) danse un quart d'heure par jour dans sa chambre. Elle fait attention à ne pas mettre le volume fort, ce qu'elle définit par « *le volume 4* », et fait en sorte qu'on ne l'entende pas en dehors de sa chambre. Cependant, elle précise : « *après, comme là c'est le parquet et qu'il y a les parents en bas, ça peut poser quelques problèmes* ». Les grincements du parquet occasionnés par ses pas de danse viennent empiéter sur l'espace de ceux qui les entendent et limiter le temps de cette activité pour la jeune fille. Que ce soit dans la configuration d'un appartement ou d'un pavillon, l'étage d'en dessous peut être évoqué. Les jeunes gens savent que ce qui filtre de leurs occupations doit être contenu dans la limite de la non-gêne des voisins, quels qu'ils soient.

Ainsi, la notion de gêne doit être articulée à celle de l'empiètement. La gêne peut être définie comme un empêchement, un embarras lié à une contrainte empêchant le développement de quelque chose, lui-même défini comme ayant une légitimité à être. La gêne constitue une limite, un obstacle à la marge de manœuvre individuelle. De cette gêne peut résulter une incertitude ou une impossibilité de pouvoir mener à terme son

action. La gêne apparaît ainsi comme un ressenti personnel, indicateur du degré du pouvoir d'appropriation des jeunes gens, qui peut amener à l'obligation de re-négociation de sa place.

### ***La chambre comme territoire personnel ne fait pas sens pour tous***

Dans cette définition de l'empiétement, nous devons souligner un aspect central : la pertinence de la chambre ou de la pièce à soi comme territoire personnel. Si certains la posent en ces termes, elle ne fait pas sens pour tous les jeunes gens rencontrés, certains lui préférant les espaces partagés et la présence des membres de la famille. Si l'on reprend l'idée de débordement, le terme déborder est pertinent uniquement quand le territoire personnel fait sens, est défini et défendu en tant que tel : le son produit par les autres déborde sur un espace perçu comme personnel. Lorsqu'il fait sens, le jeune individu peut le vivre comme une intrusion, comme une invasion d'un espace sur lequel il estime avoir la légitimité de l'occupation et du contrôle. Plusieurs attitudes sont possibles : faire face et défendre le territoire par la voix, par les coups, etc. ; ne pas faire face : ne pas réussir à garder ou à reprendre le pouvoir sur un espace assigné à soi.

Par ailleurs, la cohabitation peut aussi se définir comme une co-présence dans laquelle chacun respecte les espaces des autres. L'empiétement et le partage seraient dans ce cas les faces d'une même pièce, celles d'une cohabitation harmonieuse : quand le partage est mis en avant pour rendre compte de la superposition des productions sonores personnelles, l'empiétement ne fait pas sens. Dans ce cas, la question du débordement ne se pose pas, les jeunes gens n'estiment pas leur espace comme un territoire à soi au point d'avoir à le défendre. Ils n'y mettent pas d'enjeu de territorialisation, de propriété d'un espace avec des enjeux forts d'appropriation : le rendre propre, à soi, en faire sa propriété ne les mobilise pas. La proximité relationnelle prime sur la mise en retrait du groupe. L'empiétement correspondrait davantage à un mutuel chevauchement des zones individuelles assignées mais sans enjeu d'appropriation et il s'agirait, dans ces cas, d'abandonner une vision de l'espace personnel comme central dans la construction de l'identité.

Pour appréhender cette idée, il nous faut faire un détour par deux modèles de relations familiales aux définitions différentes d'« individu » et de « famille ». Les conceptions de « l'individu » et de « la famille », qui sous-tendent les discours des personnes rencontrées, doivent être prises en compte : elles sont parties prenantes d'une certaine expérience de la famille et de soi<sup>22</sup>. En France, la famille relationnelle (Singly, 2007) relève d'une définition dans laquelle les membres qui la composent sont définis, d'une part, par leur spécificité en lien avec l'injonction à devenir autonome et à devenir soi-même. D'autre part, être un individu, c'est également être considéré comme un égal, un partenaire, et se voir reconnaître, quel que soit son âge, le droit de participer dans les décisions qui le concernent (Singly, 2006). Bref, être à la fois singulier et égal. Mais cette conception de l'individu et de la famille ne fait pas sens dans toutes les cultures. Au Brésil, par exemple, ce qui fait l'égalité et la spécificité des individus dans la famille n'est pas du même registre qu'en France, le modèle français se distingue du modèle brésilien. Le modèle français se fait sous le mode de « l'individualisation protégée », celui du Brésil sous celui du « contrôle protecteur » (Ramos, 2006 ; Ramos, 2011). Les règles parentales sont énoncées sous le sceau de la préservation du bien de l'enfant. « C'est pour ton bien » apparaît comme un énoncé paradoxal, le jeune – quel que soit son âge – restant sous contrôle parental.

Évoquer les travaux réalisés au Brésil, en dehors de l'intérêt de la comparaison internationale, a pour objectif de souligner, d'une part, que le modèle brésilien peut faire sens en France dans certaines familles ou pour certains individus et, d'autre part, que l'expérience de soi comme « fils de » ou « fille de » n'est pas équivalente dans chacun de ces modèles. Reprenons le modèle de l'individualisation protégée de la cohabitation intergénérationnelle mis au jour dans le contexte français et défini par les trois « chez » (Ramos, 2002). Au Brésil, cette cohabitation est davantage caractérisée par ce que nous appelons le contrôle protecteur. Les trois dimensions qui constituent le « chez-soi » et le « chez ses parents » des jeunes Français y sont difficilement identifiables. À la différence de la situation française, les jeunes gens (y compris à l'âge adulte) ne revendiquent pas nécessairement le besoin d'un territoire qui se définisse comme un espace séparé du reste de la maison. À la question de savoir s'il leur arrive de fermer la porte de la chambre, la plupart demandent des précisions : « je ne comprends pas la question ». Le « je individuel » ne paraît pas être menacé par la proximité et la mise en présence du groupe familial. En ce qui concerne les règles parentales, elles sont fortes ; néanmoins certains domaines personnels, que ce soit ceux de l'enfant ou des parents, se rejoignent dans une zone familiale : les amis des enfants font presque « partie de la famille », les comptes parentaux peuvent être gérés par un des enfants, etc. La réalité parentale apparaît davantage comme une réalité familiale. Dans cette dimension, les relations s'inscrivent dans une relation asymétrique mais la distinction des places des parents et des enfants est rendue moins nette que dans le cas français : la réalité familiale est en grande partie commune aux parents et aux enfants. Elle se caractérise par une adhésion de l'enfant à la réalité parentale sans que ce soit nécessairement vécu

---

<sup>22</sup> Ramos E., 2016, Habilitation à diriger les recherches, Paris Descartes ; Titre : *L'expérience individuelle et les « chez-soi »* ; Jury : F. de Singly, garant, (Paris Descartes), J.-Y. Authier, (Lyon 2), C. Bonvalet (Ined) ; V. Caradec (Lille 3), A. Gotman (Cnrs), J. Marquet (Univ. catholique de Louvain)

comme une imposition ou une obéissance. Quant au « chez-nous », sa caractéristique est celle de la mise en commun définie comme une gestion commune des différents aspects de la vie quotidienne, sans que ces aspects aient des connotations plutôt « jeune » ou plutôt « adulte », plutôt « enfant » ou plutôt « parent ». Il ne s'agit pas d'une répartition de tâches en fonction de critères d'âge, mais en termes de compétences individuelles. Ainsi, la dimension de la mise en commun participe du brouillage des trois dimensions du chez-soi français. Un autre élément participe de ce brouillage : la notion de « parent ami ». Cette notion est récurrente dans les entretiens avec les jeunes Brésiliens. Elle comporte une ambiguïté : elle se réfère à une forme d'égalité de relation parents/enfants que revêt la relation amicale en même temps qu'à une relation hiérarchique qui se décline sous la forme d'un contrôle protecteur de l'enfant. Ainsi, dans le cas de la France, on parlerait davantage d'un « individu identitaire » : expérimentations et négociations visent à construire un monde à soi. Dans le cas du Brésil, on parlerait plutôt d'un « individu spécialisé ». Il est avant tout membre du groupe. À situations « objectives » identiques, on voit comment les catégories peuvent être peu pertinentes dans certains cas, alors qu'elles sont tout à fait opérationnelles dans d'autres.

Ainsi, l'empiétement est un élément de variation des trois « chez ». Si pour certains, les trois « chez » sont opérationnels, ce n'est pas le cas pour d'autres : l'espace personnel ne fait pas ou fait moins sens. Par ailleurs, certains jeunes gens apprécient d'avoir un monde à soi et se définissent fortement par cette territorialisation, d'autres se définissent avant tout comme membre du groupe l'exprimant en partie dans l'occupation des espaces communs. Ces variations, nous allons en rendre compte dans une deuxième partie à l'aide d'une typologie.

# 2. Quatre types de chez-soi des 6-13 ans : partage et intrusion

## Introduction

Nous avons vu précédemment comment, dans un registre objectif, le chez-soi se définissait par trois dimensions que nous avons appelées les trois « chez » :

- « chez-moi » qui rend compte des territoires personnels ;
- « chez mes parents » qui relève des règles parentales, les relations parents-enfants se font sur un mode hiérarchique ;
- « chez-nous », dimension caractérisée par la convivialité familiale qui permet parfois aux relations de se jouer sur un registre plus égalitaire, d'interlocuteur à interlocuteur.

Pour tous les enfants, ces trois « chez » sont identifiables. Cependant, dans un registre subjectif, le sens donné par les enfants au territoire personnel n'est pas le même et amène à la variation des trois « chez ». De plus, rappelons que nous avons abordé le chez-soi des 6-13 ans par la dimension sonore de la cohabitation en posant deux hypothèses.

Notre première hypothèse est que les individus cohabitants sont des êtres résonnants. Leurs occupations, leurs déplacements sont plus ou moins perceptibles et leurs résonances peuvent ainsi empiéter sur les territoires des autres membres de la famille. Par ailleurs, ces résonances sont plus ou moins perçues et produisent des degrés variables de gêne : les sons qui filtrent peuvent être plus ou moins appréciés.

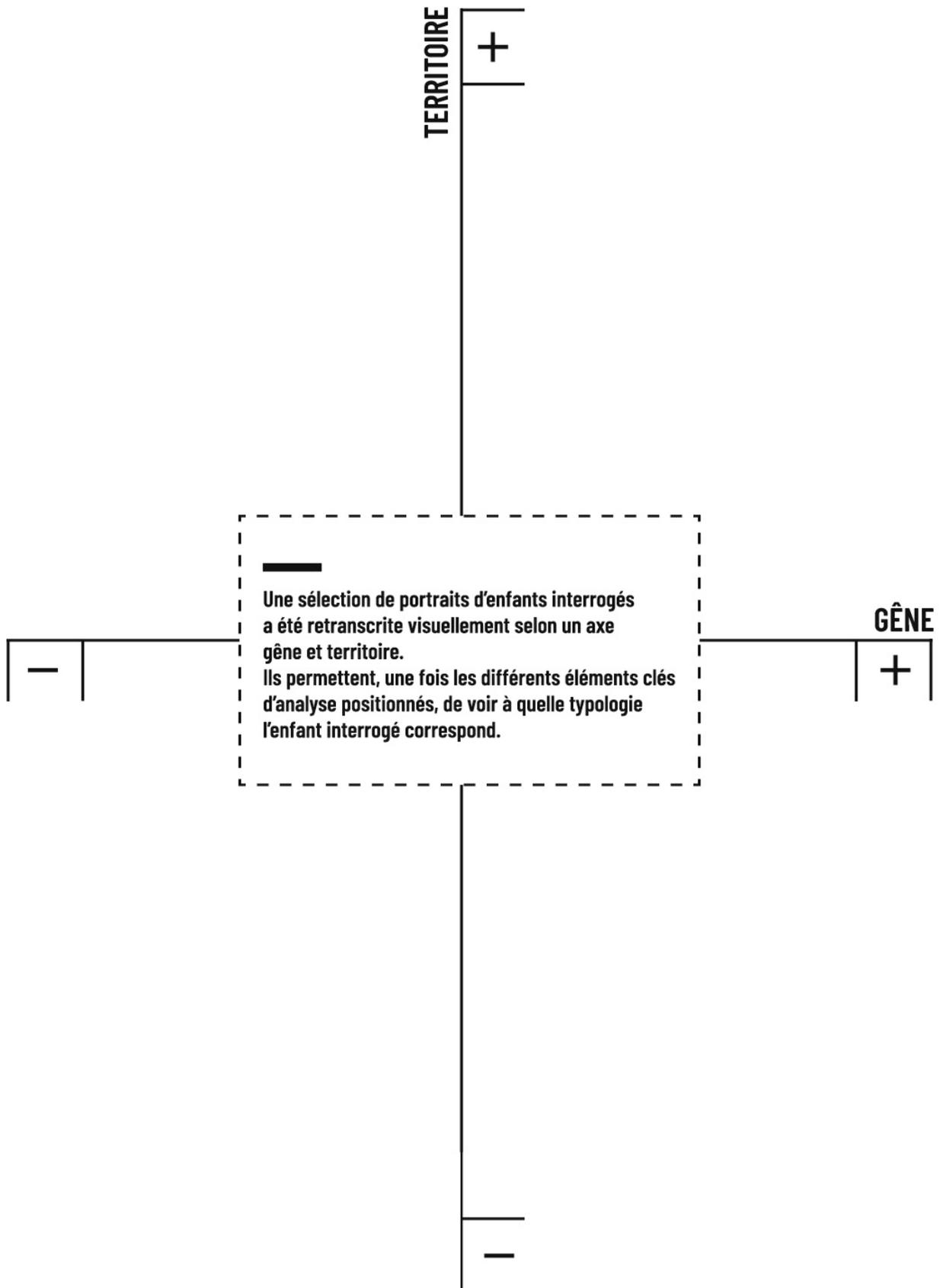
Notre deuxième hypothèse est celle de la proxémie sonore : la proxémie sonore est un empiètement – ce qui déborde des espaces individuels – défini par un rapport territoire personnel/gêne qui rend compte de relations à l'espace qui diffèrent et qui amènent à une diversité de chez-soi pour chacun des individus. Par ailleurs, la proxémie sonore revêt deux aspects : un aspect technique qui peut se traduire par l'interférence ; un aspect relationnel qui relève de l'interaction. Aussi, les territoires personnels ne se réduisent pas aux espaces attribués aux différents membres de la famille, les chambres, les murs et les portes ne suffisant pas à isoler des sons et à se retirer complètement de la relation.

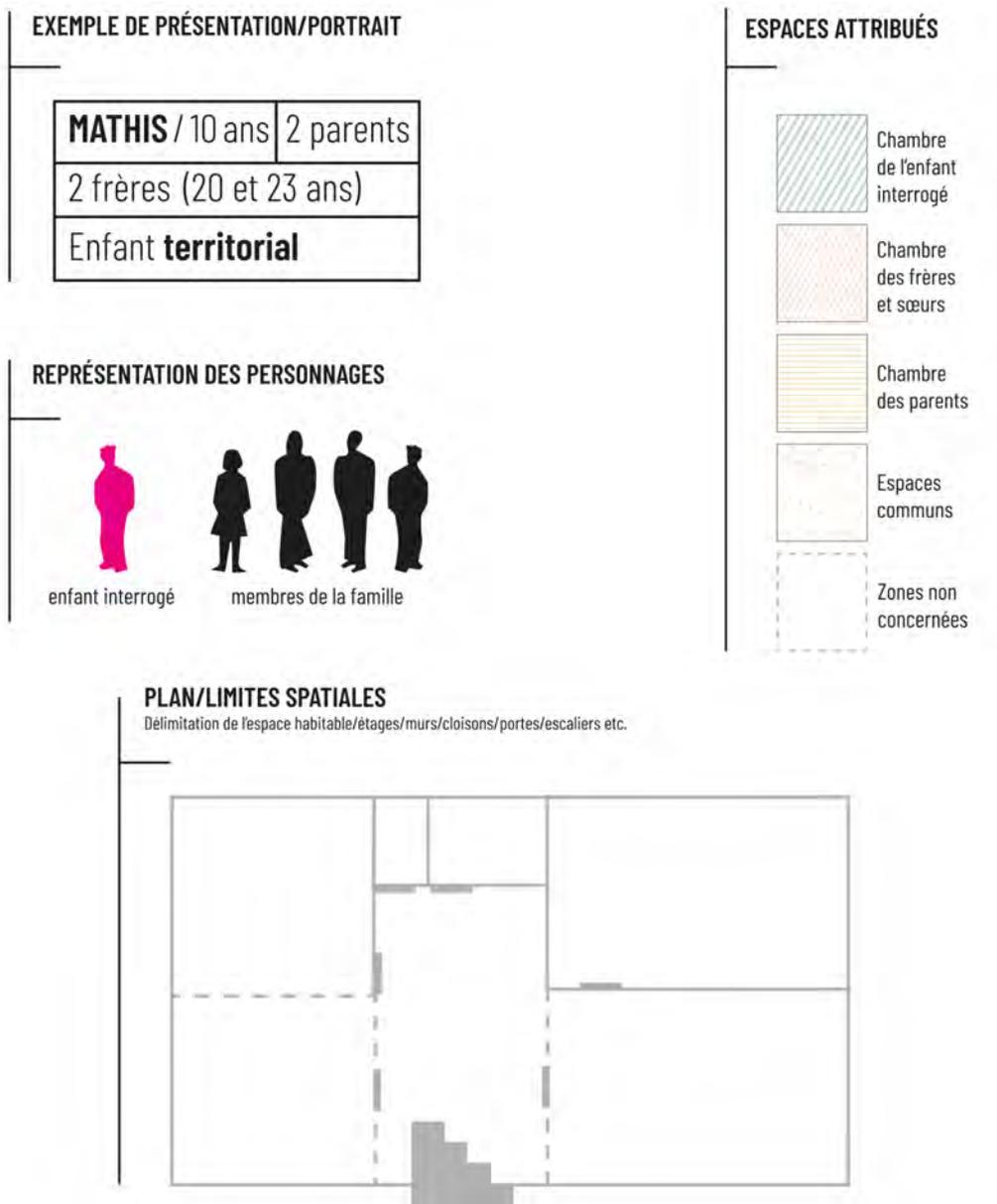
## La lecture graphique et sociologique : mode d'emploi

Ces deux dimensions – territoire personnel et gêne – sont centrales dans la définition du chez-soi quand on l'appréhende par le prisme du son. Par territoire personnel, on entend tous les espaces de la maison que l'enfant investit comme « personnels ». Par territoire personnel, on n'entend pas le territoire désigné et fermé de l'enfant, il ne s'agit pas de sa chambre personnelle. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, le territoire personnel désigne les espaces appréciés et occupés par l'enfant. Il peut inclure :

- le retrait dans la chambre et de la protection de cet espace comme étant à soi ;
- l'occupation d'autres lieux du logement, appréciés en l'absence ou en présence des membres – ou de certains membres – du groupe familial. Rappelons que l'espace à soi relève parfois d'une injonction qui ne va pas forcément de soi pour le jeune individu. La chambre apparaît comme un espace personnel à condition qu'il y ait adéquation entre l'assignation à territoire et l'envie et le besoin pour l'enfant de se retirer momentanément des espaces communs et de la sociabilité parentale et familiale. On observe ainsi une variation entre les enfants : pour certains ces espaces sont importants, pour d'autres, l'espace individuel que pourrait constituer la chambre fait moins sens.

La deuxième dimension est celle de la gène. Nous avons rappelé que les cohabitants sont des êtres résonnants, leurs occupations rendant compte de leur présence sous une forme sonore : musique, sons de la télévision, des jeux vidéo ou des conversations téléphoniques, bruits des activités domestiques ou d'appareils ménagers, etc. Chacun des membres de la famille résonne en fonction de ses activités du moment, les activités pouvant être plus ou moins sonores ; elles peuvent être simultanées ou isolées.



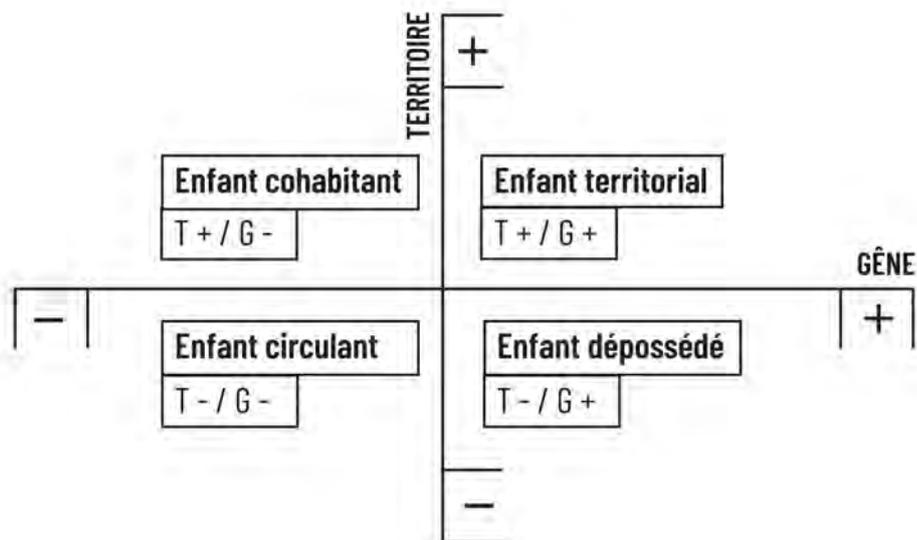
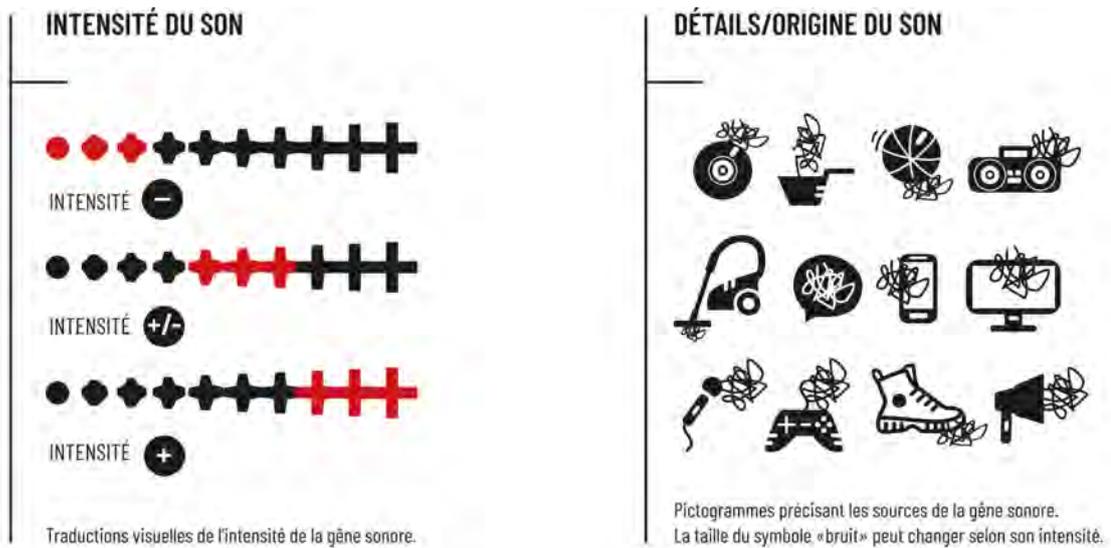


Nous pouvons également observer une variation dans les perceptions et les ressentis des enfants : certains sont dérangés, les intensités de cette gêne pouvant varier ; d'autres ne le sont pas, les aspects sonores de la vie domestique et des différents membres du groupe constituant l'ambiance familiale.

Le rapport de ces deux dimensions est donc la proxémie sonore : quels que soient la distance physique et le statut de la pièce occupée (chambre personnelle ou espace commun), les êtres résonnants-cohabitants dans le logement peuvent être pris dans une interaction qui crée différents cas de figure selon la manière dont est vécue cette interaction. En ce sens, l'espace est relationnel (Ramos, 2018), il doit prendre en compte les interactions dans l'espace de vie.

La combinaison de ces deux dimensions dessine ainsi quatre types de rapports qui permettent de caractériser les situations rencontrées et de rendre compte de différents modèles d'habiter des enfants :

- la territorialisation est caractérisée par une dimension forte de marquage et de fermeture des espaces à soi ;
- la dépossession, configuration dans laquelle l'enfant peut difficilement s'extraire des interférences sonores et des relations ;
- la circulation, l'enfant investit l'ensemble du logement et privilégie la proximité des membres de la famille ;
- la cohabitation, configuration qui se joue sur le mode de chacun à sa place, dans laquelle les espaces individuels de chaque membre de la famille – enfant et adulte – sont à la fois revendiqués et respectés.



Nous avons choisi de représenter cette typologie en 4 types de chez-soi des 6 – 13 ans sous forme graphique. Nous utilisons deux couleurs :

- le bleu pour montrer le territoire personnel de l'enfant,
- le noir pour représenter la gêne.

Cela permet d'appréhender la variation de la proxémie sonore :

- le chez-soi de l'enfant territorial est davantage une dialectique entre bleu et noir ;
- celui de l'enfant dépossédé revêt une dominante noire, symbolique de la gêne ;
- le chez-soi de l'enfant circulant est peu noirci et rend compte d'un mouvement de l'enfant dans le logement et du peu d'investissement de la chambre personnelle, le bleu est dominant ;
- le chez-soi de l'enfant cohabitant, les espaces des uns et des autres sont distincts, marqués par le peu d'empiétement du bleu et du noir, « chacun chez soi », pourrions-nous dire tout en soulignant la notion de respect évoquée pour les espaces de chacun.

Ce rapport bleu/noir dessine la proxémie sonore.

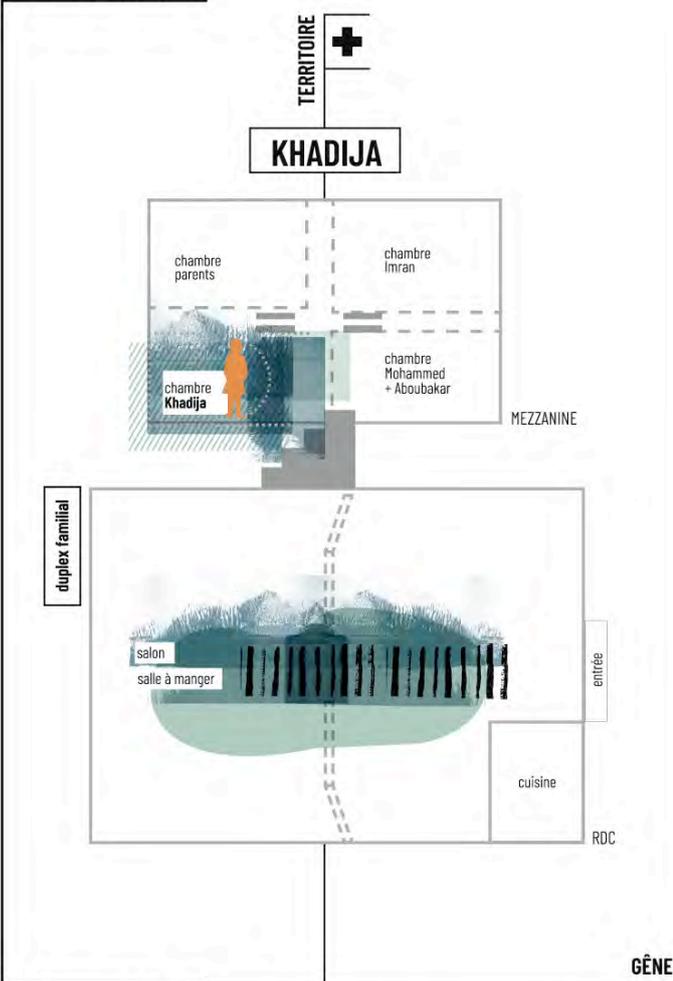
## Huit portraits

Pour ne pas alourdir la lecture mais également pour rendre compte de plusieurs points de vue par type, nous avons choisi de développer uniquement deux portraits par type mais précisons que l'ensemble des enfants pourraient être distribués dans ces quatre types. Le choix de ces enfants s'est fait à partir d'une lecture des entretiens qui portait une attention particulière à la dimension territoriale et à celle de la gêne en interrogeant leur distribution dans les quatre catégories. Notons que la répartition des sexes et des âges n'a aucune valeur représentative. Dans nos portraits ne figurent pas d'enfants âgés de moins de 10 ans mais cela ne signifie pas que les entretiens des plus jeunes soient moins exploitables ou sont plus pauvres. Le choix des enfants s'est opéré au fur et à mesure de la lecture successive des entretiens jusqu'à obtenir deux enfants par type, en veillant néanmoins à prendre en compte des appartenances sociales différentes. La relecture des entretiens des 72 enfants rencontrés aurait permis de proposer davantage d'enfants par type.

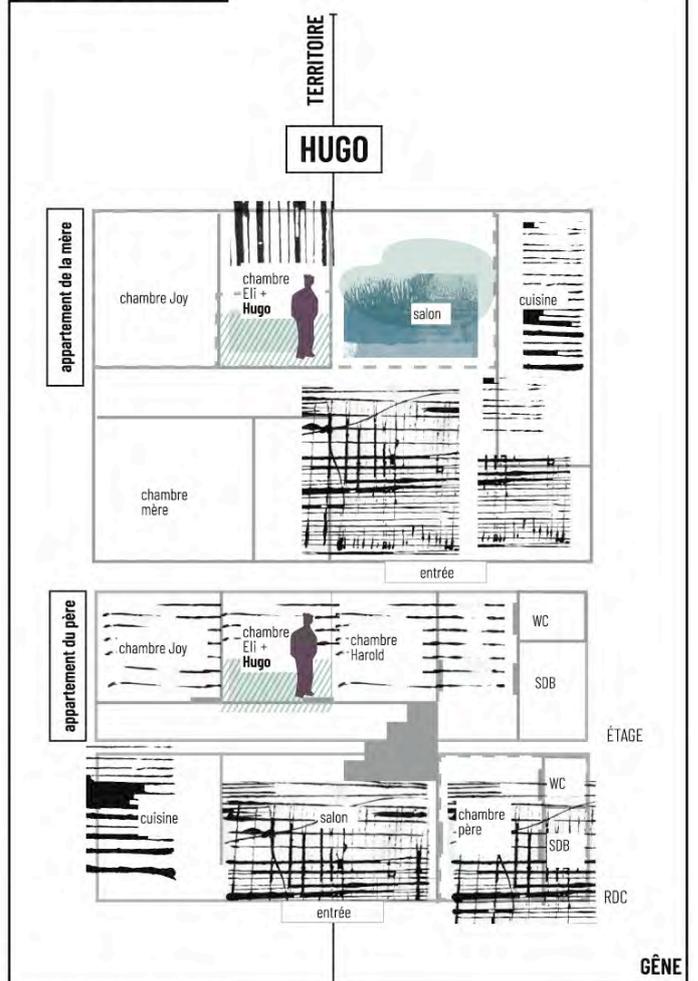
Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
<b>Khadija</b> , 13 ans <b>Mathis</b> , 10 ans	<b>Hugo</b> , 10 ans <b>Élie</b> , 10 ans	<b>Éléa</b> , 13 ans <b>Mathieu</b> , 10 ans	<b>Maximilien</b> , 13 ans <b>Iris</b> , 11 ans

Voici en premier lieu une synthèse visuelle de ces huit portraits sonores avant de détailler chaque type et chaque enfant. Les plans des logements ont été reconstitués, et parfois extrapolés à partir des relevés succincts des enquêteurs et enquêtrices sur place.

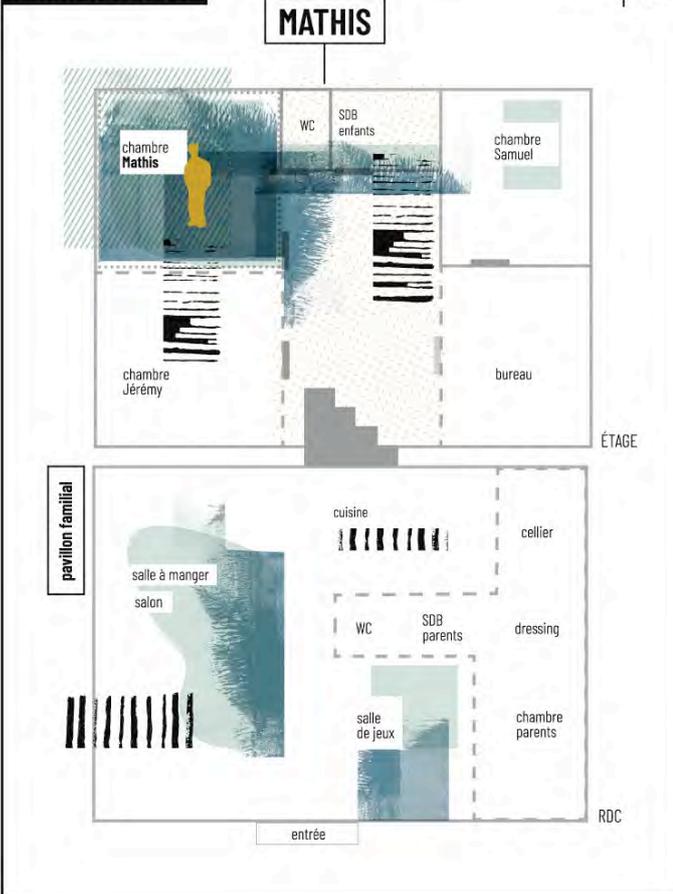
Enfant territorial



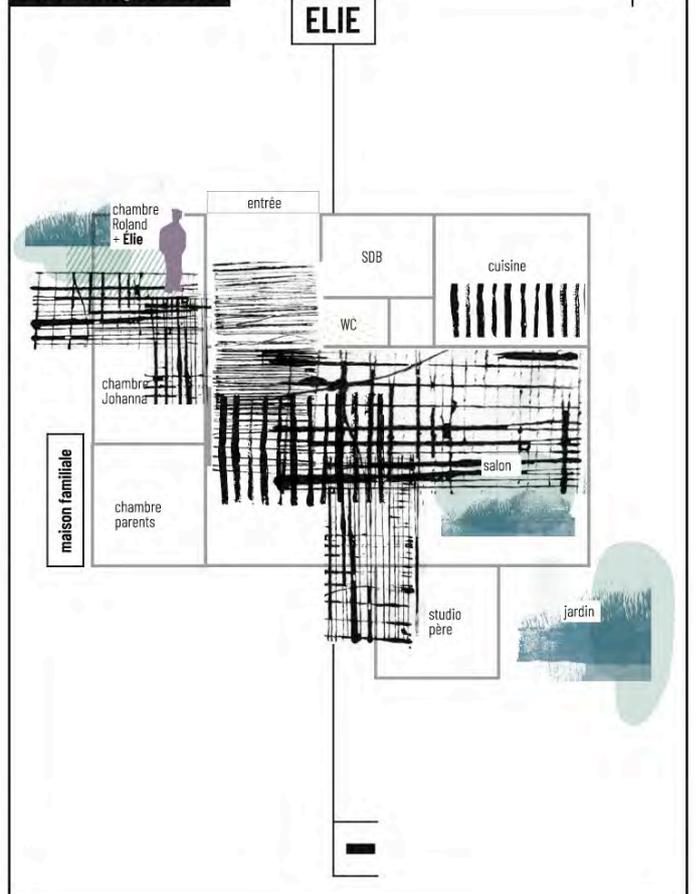
Enfant dépossédé

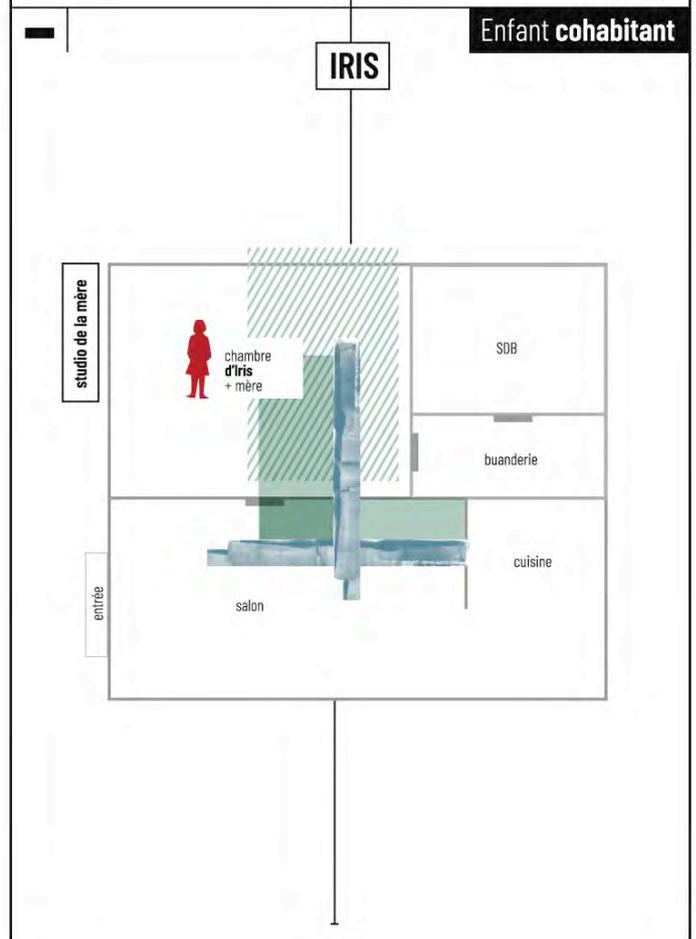
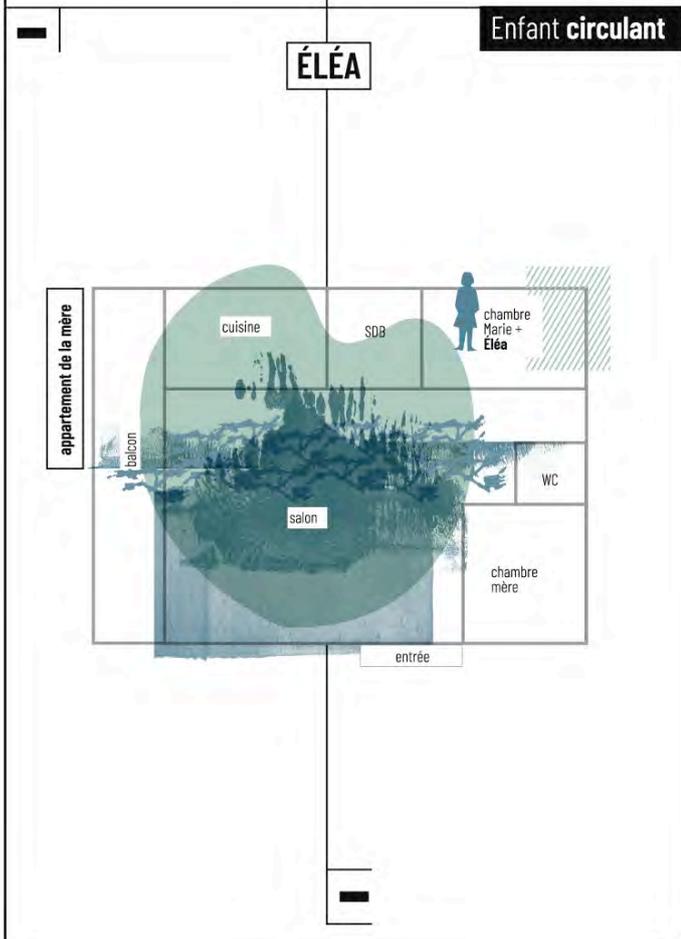
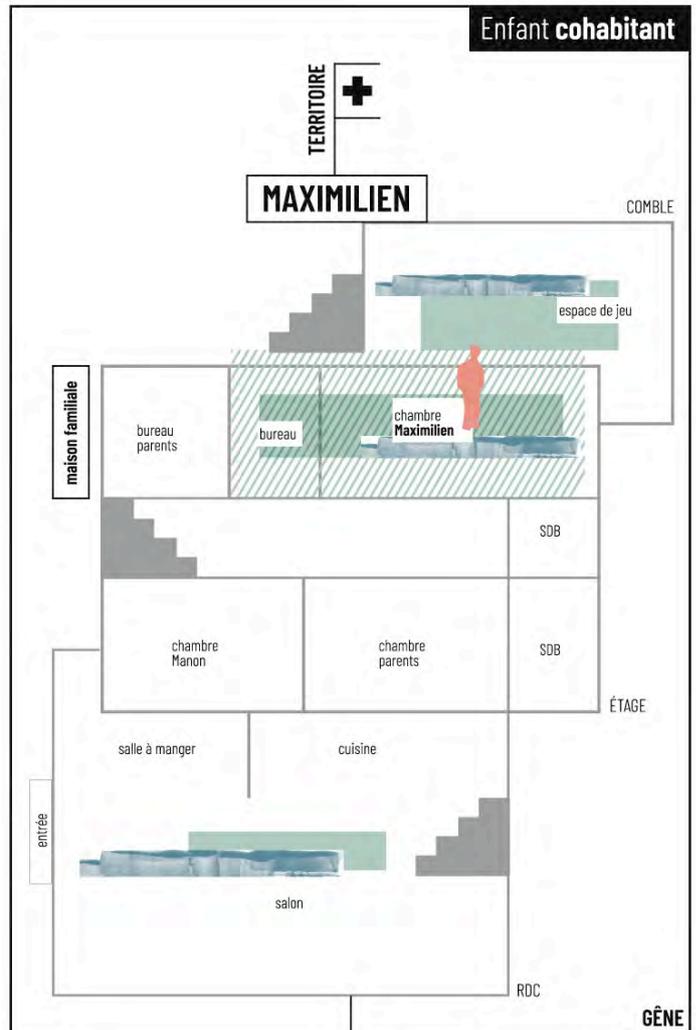
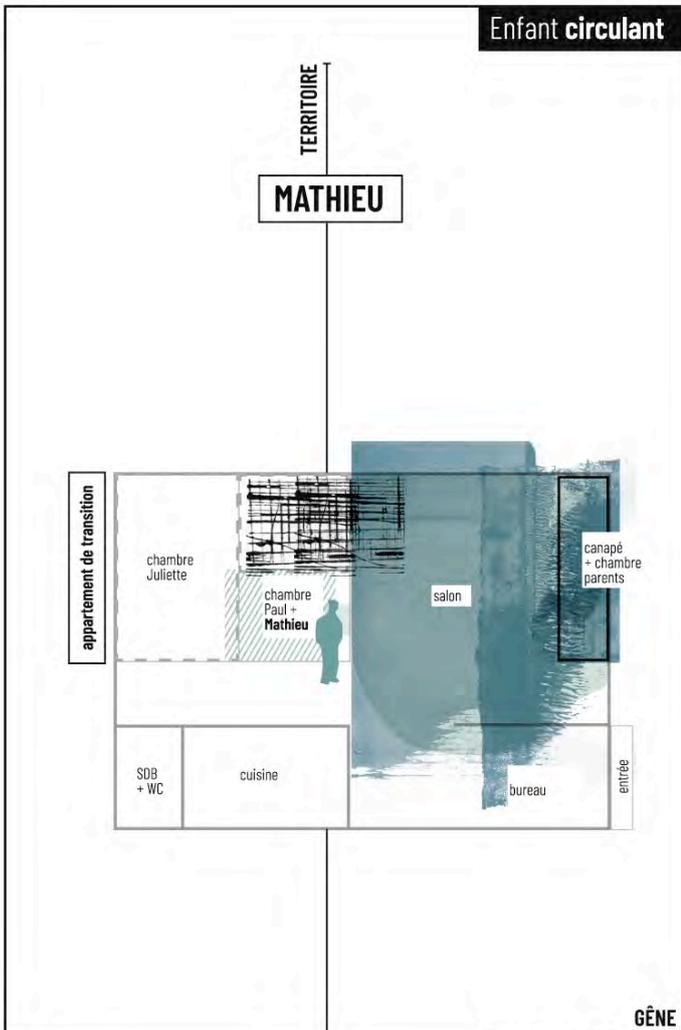


Enfant territorial



Enfant dépossédé





Nous avons évité de systématiser par âge ou par sexe, la taille de notre corpus ne permettant pas de déterminer des tendances. Nous nous sommes focalisés sur des cas qui nous semblaient concentrer les caractéristiques saillantes des types. Cependant, toute modélisation appauvrissant la complexité du réel, nous avons choisi de faire varier les profils : âge, sexe, situation parentale (parents vivant ensemble ou séparément), configuration du logement (présence ou absence d'une chambre à soi), âges des frères et sœurs.

Chaque portrait sera introduit par :

- un titre et une présentation signalétique et du mode d'habiter ;
- suivront quelques vignettes analytiques qui donnent à voir des aspects du chez-soi de l'enfant, soutenues par des images ;
- le portrait se terminera par une synthèse conclusive qui tient lieu de définition du chez-soi de l'enfant.

## L'enfant territorial (territoire + et gêne +)

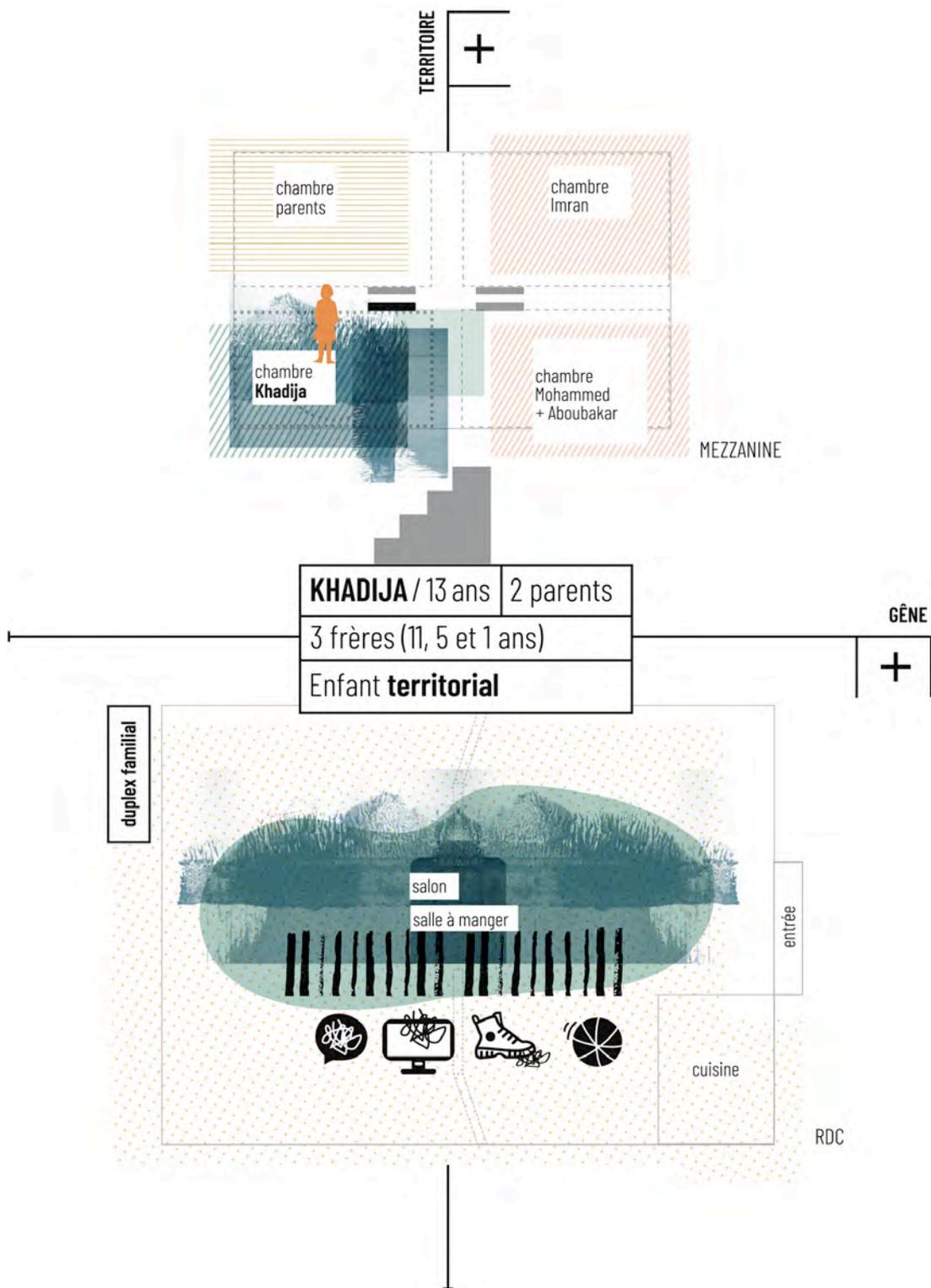
Le premier type est donc celui de l'enfant territorial. Le territoire personnel est important pour l'enfant et notons qu'il n'est pas toujours synonyme de chambre individuelle, il peut se déployer parfois sur plusieurs espaces dont des espaces communs. La gêne dans ce modèle est indicatrice du débordement des limites par d'autres membres de la famille sur un territoire considéré comme à soi : il y a empiètement et il est parfois vécu comme dérangeant et désagréable.

Deux cas illustreront ce type : celui de **Khadija**, 13 ans et celui de **Mathis**, 10 ans.

## Khadija : Mise à distance et moments ensemble

Khadija a 13 ans et est en 4<sup>e</sup>. Elle a trois frères : Mohammed, 11 ans, est en 6<sup>e</sup> ; Aboubakar a 5 ans et est en grande section ; Imran a 1 an. Ils vivent dans un pavillon de deux étages avec leurs parents. Leur mère est au foyer et leur père travaille dans « une fabrique de lait » à l'étranger et est beaucoup en déplacement.

Khadija apprécie ses espaces à elle et recherche parfois la tranquillité dans sa chambre, les cris et les rires de ses frères la gênent ; d'autres fois, elle partage des moments de jeux avec eux dans sa chambre ou dans le salon, qu'elle apprécie également quand elle joue avec ses frères ou quand elle peut regarder la télévision sans être gênée par des interférences sonores.

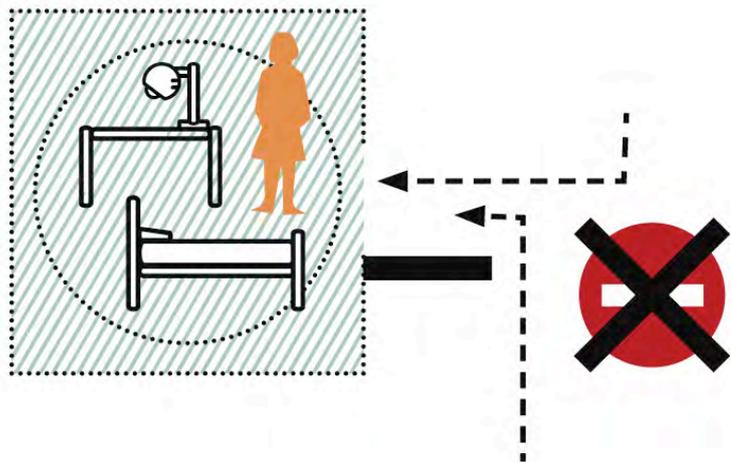


## Contrôler l'entrée dans sa chambre

Khadija (13 ans) définit sa chambre : « c'est l'endroit où il y a toutes mes affaires... où je peux faire ce que je veux... sans que personne me dérange. Par exemple, si j'ai envie de regarder des dessins animés, je vais regarder des dessins animés. Si jamais je veux faire mes devoirs, je pourrai les faire là-bas. Mais personne va me déranger en fait quand je suis dans ma chambre ». Dans sa chambre Khadija regarde des séries, des dessins animés, des vidéos sur YouTube en utilisant l'ordinateur de sa mère. Elle lit et y fait aussi les devoirs « importants » nécessitant une concentration. Le jeu de fermeture et d'ouverture de la porte rend compte du degré de gêne, elle la ferme « quand il y a trop de bruit » et la laisse ouverte « quand ça va ». Forte d'un sentiment de propriété, elle s'autorise à en contrôler l'accès, en référence à ses trois petits frères : « le bruit, ils le font en bas ! Ils le font pas dans ma chambre ». Elle n'apprécie pas quand ils viennent la déranger, « qu'ils crient et qu'ils rigolent » alors qu'elle est en train de regarder des vidéos ou de faire ses devoirs. Néanmoins, Khadija autorise ses frères à venir dans sa chambre : « s'ils restent calmes, par exemple, ils peuvent parler mais s'ils crient, ils parlent fort, ils font des bêtises, là, ça va me déranger. Mais ça sert à rien de mettre un panneau "Ne rentrez pas dans ma chambre" parce qu'ils ont le droit de rentrer quand même. Mais faut pas qu'ils fassent n'importe quoi ». Elle rapporte qu'avec son frère de deux ans son cadet, quand ils étaient plus jeunes, ils regardaient Les petits diables : « le frère et la sœur, ils faisaient que se disputer tout le temps. Et à chaque fois, on voyait, ils mettaient "Interdit de rentrer dans ma chambre". Et nous, on voulait faire pareil sur notre chambre ». Elle conclut en disant : « mais ça fait longtemps ».

### Des conditions pour entrer

« Mais ça sert à rien de mettre un panneau « ne rentrer pas dans ma chambre » parce qu'ils ont le droit de rentrer quand même mais faut pas qu'ils fassent n'importe quoi aussi »



L'entrée dans sa chambre se fait donc sous condition et le fait que sa porte soit ouverte ou fermée est un signal envoyé : « quand je laisse la porte ouverte ils peuvent venir ». Des situations sont mentionnées. Parfois, Mohammed sollicite son aide pour faire ses devoirs ou bien Aboubakar vient la chercher « parce qu'il dit que Mohammed l'a embêté », d'autres fois Imran monte seul les escaliers et vient la retrouver dans sa chambre. Par ailleurs, sa chambre bénéficie d'un balcon, ce qui attire également ses petits frères. Elle les autorise parfois à y jouer tout en les gardant sous surveillance. Le soir, elle ferme toujours sa porte, « au cas où » des bruits pourraient perturber son sommeil. Elle est aussi dérangée quand elle est dans sa chambre et qu'elle entend la télévision « au maximum ». Elle descend pour leur dire « diminuez la télé ! Vous vous croyez au cinéma ? » Dans le salon, elle est également amenée à les rappeler à l'ordre quand elle regarde la télévision ou parle au téléphone.

En l'absence de sa mère, Khadija peut aussi être sollicitée pour surveiller le plus jeune, surveillance qu'elle partage avec ses frères : « des fois, ils viennent pour que je garde Imran parce que des fois ma mère, elle est sortie ou elle est occupée. Donc, ils disent "Khadija, tiens, garde Imran !" Et moi, je suis occupée. Des fois, je leur dis "Non, gardez-le, gardez-le" ». Elle ferme la porte mais ils reviennent à la charge : « ils font "Non, tout le temps, c'est nous qui le gardons" ». Quand elle garde Imran dans sa chambre, elle peut difficilement laisser la porte fermée : « en fait, il sort tout seul et il veut pas que je ferme la porte. Il rentre, il sort, il rentre, il sort... » D'autres fois, quand les trois garçons restent en bas, elle fait des allers et retours « sinon les garçons, ils vont faire leurs bêtises là-bas, ils vont jouer au foot, par exemple ». D'autres fois, elle pose son livre et descend regarder la télévision avec Imran : « je lui mets des petits dessins animés ».

### Des moments partagés

Elle partage aussi des moments avec eux, ils jouent parfois à des jeux de rôles, des jeux de société, à cache-cache ou à chat dans toute la maison, « *des fois, on fait du bruit ensemble* » précise-t-elle. Il arrive d'ailleurs que sa mère les rappelle à l'ordre parce qu'elle est au téléphone ou que le volume sonore est trop élevé. Son père intervient davantage pour les disputes entre ses frères que pour le bruit en lui-même : « *il a plus de patience par rapport au bruit parce qu'il est occupé, il va pas faire attention* ». Il arrive également que les enfants regardent la télévision ensemble. S'ils regardent des dessins animés, « *on se met d'accord* » précise Khadija. En revanche, quand il s'agit des séries, c'est elle qui choisit. Elle souligne qu'elle n'est pas toujours à l'origine du choix : « *ça dépend. La personne qui a la télécommande, c'est elle qui choisit* ». Les jeux peuvent parfois donner lieu à des disputes. Les garçons apprécient de « *jouer à la maîtresse* », cependant elle note une évolution. Auparavant, le rôle de la maîtresse lui revenait : « *ils voulaient tout le temps être les élèves mais maintenant, ils disent "Non, je veux être le directeur, je veux être le directeur"* ». Elle souligne que « *des fois, ils se disputent pour n'importe quoi !* »

### Des stratégies pour faire face à la gêne

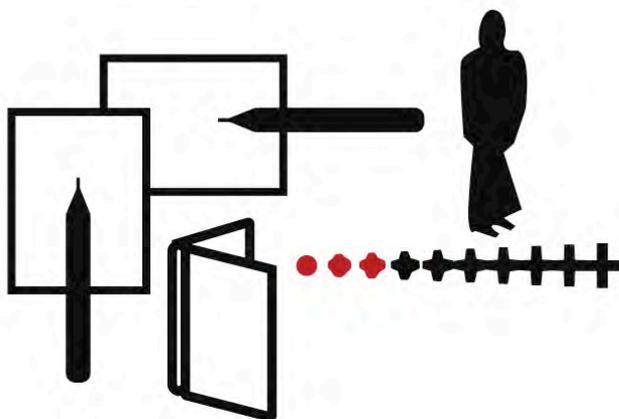
La jeune fille aime aussi passer du temps dans le salon, regarder la télévision est son activité principale. Elle la regarde tous les jours, en rentrant de l'école, en prenant son goûter et pendant le week-end et les vacances, et le plus souvent en présence de ses frères et de sa mère. Des rires et des cris, des fonds sonores des jeux, des commentaires la gênent parfois. Khadija est surtout dérangée par son frère Aboubakar (5 ans) : « *même quand il parle normalement, il parle fort, en fait ! Il s'en rend pas compte* ». Elle mentionne également son plus petit frère, Imran âgé d'un an : « *en fait, il crie, mais... en général... il recopie sur les autres* ». Son frère Mohammed (11 ans) la dérange aussi un peu quand il joue sur sa console de jeu et quand, pris par l'action, il fait des commentaires : « *par exemple, les joueurs, ils prennent la balle il va dire "Ahah ! Il a pris la balle !"... Enfin, il fait des commentaires comme les commentateurs à la télé... Quand ils marquent, il crie !* »<sup>23</sup> Parfois ses frères jouent au football dans le salon et cela peut la déranger quand elle regarde la télévision. Elle dit, en parlant de son frère Mohammed : « *il joue au foot avec Aboubakar et il tape fort sur la vitre* ». Dans ces situations, elle tente de ramener un peu de calme : « *je lui dis "Tais-toi, tu fais trop de bruit" Après il dit, "Maman, Khadija elle m'embête"* ». Parfois, il lui répond : « *il dit "Tais-toi, Khadija. Laisse-moi tranquille !"* »

Elle peut parfois demander à sa mère d'intervenir quand le moment est familial. Elle parle parfois au téléphone avec sa grand-mère ou ses tantes : « *je leur dis qu'ils se taisent, après ils se calment, et peut-être cinq minutes après, ils continuent à... Ils reprennent le bruit !* » Elle sollicite alors sa mère : « *je lui dis, "Tu peux leur dire qu'ils se taisent un peu ?" Parce que des fois, ils m'écoutent pas vraiment* ». Elle souligne qu'ensuite ils se taisent « *définitivement* ». Il arrive également que sa mère lui demande d'intervenir : « *si par exemple, elle est là-haut et que je suis à côté, elle va dire "Dis aux garçons qu'ils se taisent sinon j'arrive"* ». Khadija distingue les étapes du rappel à l'ordre maternel, « *prévenir* » et « *crier dessus* », la première relève de l'avertissement et la deuxième de la sanction. La jeune fille est porte-parole de l'avertissement maternel.

Selon la jeune fille, un temps demande particulièrement de « *concentration* », celui des devoirs. Une stratégie a été trouvée, dans le salon, « *tout le monde fait ses devoirs en même temps* ».

Faire les devoirs en même temps

« *Si peux les faire toute seule je peux aller dans ma chambre, mais si j'ai besoin d'aide je les fais au salon. En général, je les fais avec ma mère mes devoirs* »



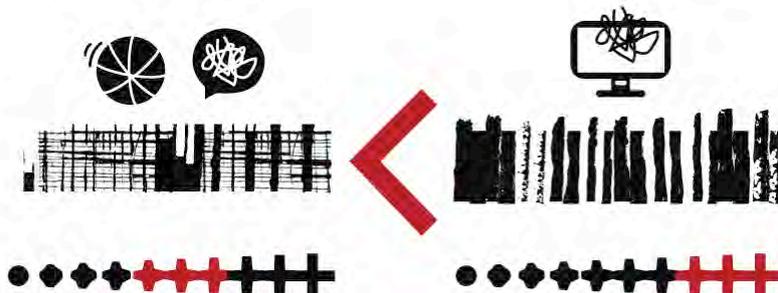
<sup>23</sup> Elle note que si Mohamed se retire parfois pour jouer à la console dans sa chambre, ce n'est pas le cas d'Aboubakar qui y reste rarement. Dans une même fratrie, certains peuvent plutôt relever du type territorial et d'autres, circulant.

Khadija s'arrange pour faire ses devoirs « *les plus faciles* » pour finir en même temps qu'eux, « *c'est juste des petits exercices à compléter et là, je peux les faire ici vite fait !* » Elle réserve les plus compliqués pour sa chambre.

Khadija a également d'autres stratégies pour tenter de maîtriser le bruit qui vient perturber son moment devant la télévision. Quand elle demande le silence et que cela ne suffit pas à ramener un volume sonore qui lui convienne, elle monte parfois le son de la télévision pour couvrir le bruit du ballon qui tape. Cette surenchère de sons n'est pas toujours du goût de sa mère.

### Augmenter le son de la télé

« *Quand il font beaucoup beaucoup de bruit des fois je leur dis qu'ils se taisent, après ils se taisent normalement ou des fois j'augmente le volume* »



D'autres fois, elle leur confisque la balle : « *je viens, je leur prends la balle et je vais la cacher. Après ils viennent, ils s'énervent et ils reviennent pour prendre la balle* », explique-t-elle en riant.

### Prendre la balle

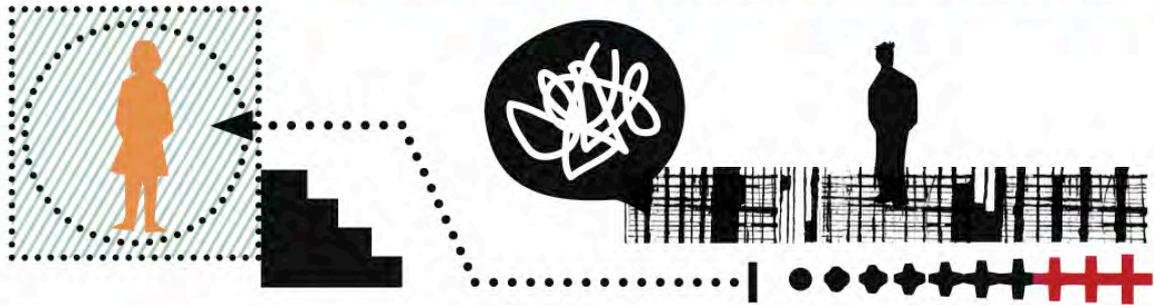
« *Par exemple quand ils jouent au foot là-bas (dans la pièce à droite du salon), des fois j viens, je leur prends la balle et j'vais la cacher* »



Elle joue également sur les tailles avec plus ou moins d'efficacité en cachant le ballon dans sa chambre, en haut de son armoire, la mettant ainsi hors de portée de ses frères. Si elle gagne quelques moments de répit, ses frères trouvent la parade en allant chercher un balai pour faire descendre et récupérer la balle. Les rappels à l'ordre se transforment parfois en disputes : « *des fois, il [Mohammed] fait des bêtises et après on va se disputer après il va dire "Tu veux quoi ?" En fait, il va répondre. Par exemple, quand je leur dis "Taisez-vous.", il va dire "C'est bon là !"* ». Si elle n'apprécie pas qu'il lui réponde, elle souligne qu'ils n'ont que deux ans de différence. Elle précise aussi qu'ils ne se parlent pas pendant une ou deux heures mais « *après c'est fini* ».

Le dérangement occasionné par le bruit l'amène parfois à demander à sa mère d'emmener ses frères quand elle va faire les courses : « *pars avec eux faire les courses j'en peux plus !* », ce que refuse de faire sa mère. « *On est énervant quand on va faire les courses* », constate Khadija.

« Quand il rigole, Aboubakar il rigole... même quand il parle normalement il parle fort en fait. Il s'en rend pas compte »



En dernier recours, elle se retire dans sa chambre : « si j'en ai marre, marre, je pars dans ma chambre ! » Avec le sourire, elle explique qu'elle attend « que ça se calme un peu » pour retourner dans le salon. Elle reconnaît « qu'avec leur âge c'est normal parce qu'ils sont petits, ils font des bêtises » mais que parfois « c'est énervant ».

### Khadija en conclusion

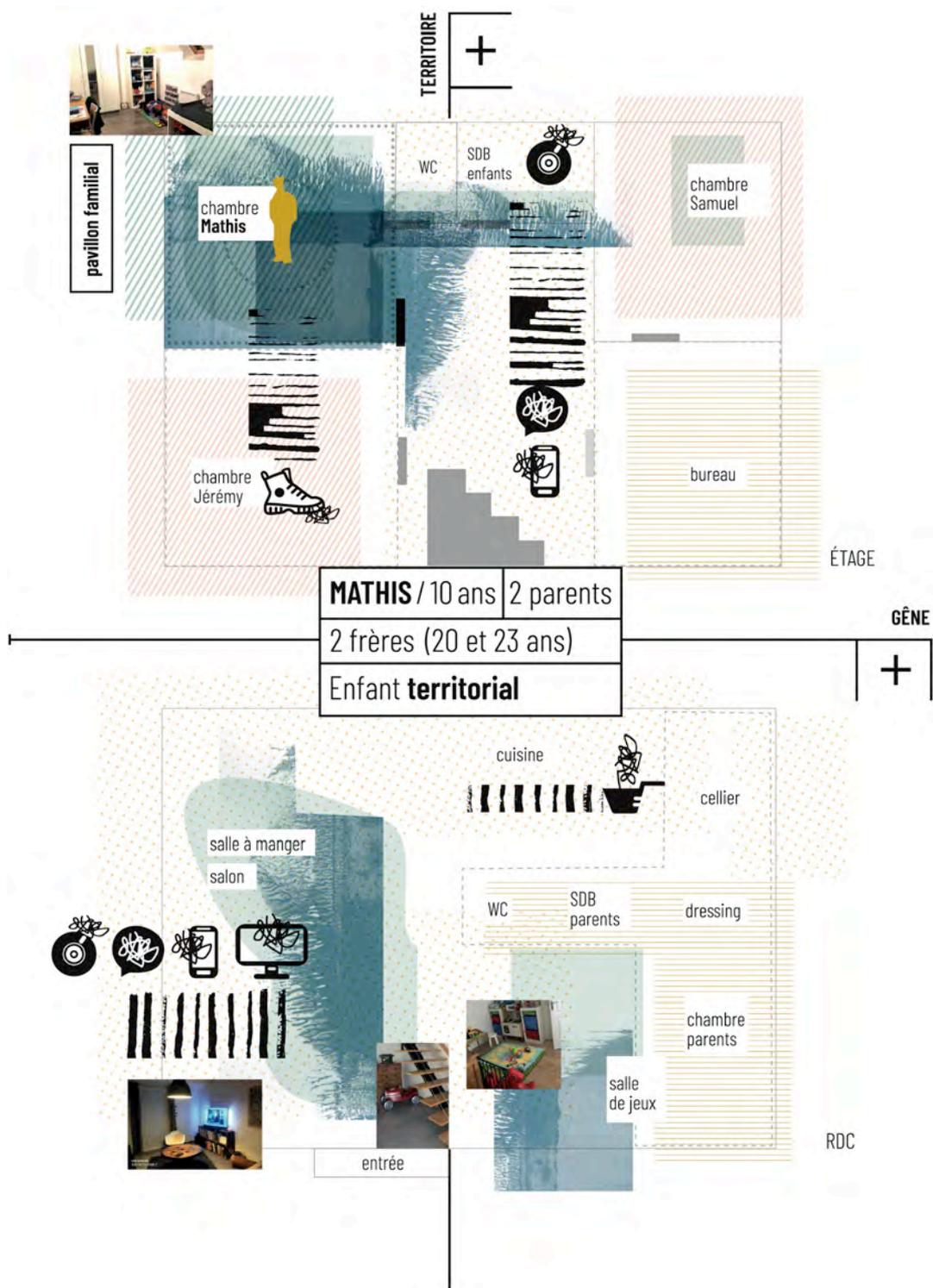
Le chez-soi de Khadija se caractérise par la maîtrise de son espace personnel : la chambre individuelle qu'elle considère comme telle. Elle décide de son ouverture ou de sa fermeture à ses petits frères. Elle apprécie également d'être dans le salon à regarder la télévision, même si elle doit parfois demander à ses frères de faire moins de bruit ; elle aime aussi jouer avec eux dans le salon. Dans tous les cas, elle garde la main sur ces et ses moments, se retirant en dernier recours dans sa chambre si d'autres stratégies de préservation de son territoire personnel n'ont pas fonctionné, comme par exemple demander à ses frères de se taire. Ainsi, les dimensions du « chez-moi » et du « chez-nous » sont importantes, la jeune fille apprécie d'être seule et tranquille et également d'être membre de la famille. Le clivage enfant/adulte et enfant/parent s'entend assez peu dans son cas, peut-être parce que l'âge de ses frères la pousse plutôt vers un rôle de surveillance et de rappel à l'ordre quand ils sont trop bruyants ou qu'ils jouent au football dans l'appartement. Cependant, la dimension « chez mes parents », peu audible dans l'entretien, peut réassigner à un âge. Si Khadija ne peut pas refuser de participer à la vie domestique, elle peut en revanche se retirer dans sa chambre laissant sa mère gérer ses enfants plus jeunes.

## Mathis : Des territoires à soi maîtrisés et des partages individualisés

Mathis a 10 ans et est en classe de CM2. Il a deux grands frères, Samuel qui a 20 ans et Jérémie, 23 ans. Ils vivent en pavillon en région parisienne. Leur mère est assistante maternelle et leur père comptable. Le chez-soi de Mathis revêt deux caractéristiques principales, l'importance :

- des espaces à soi,
- des relations individualisées aux membres de la famille.

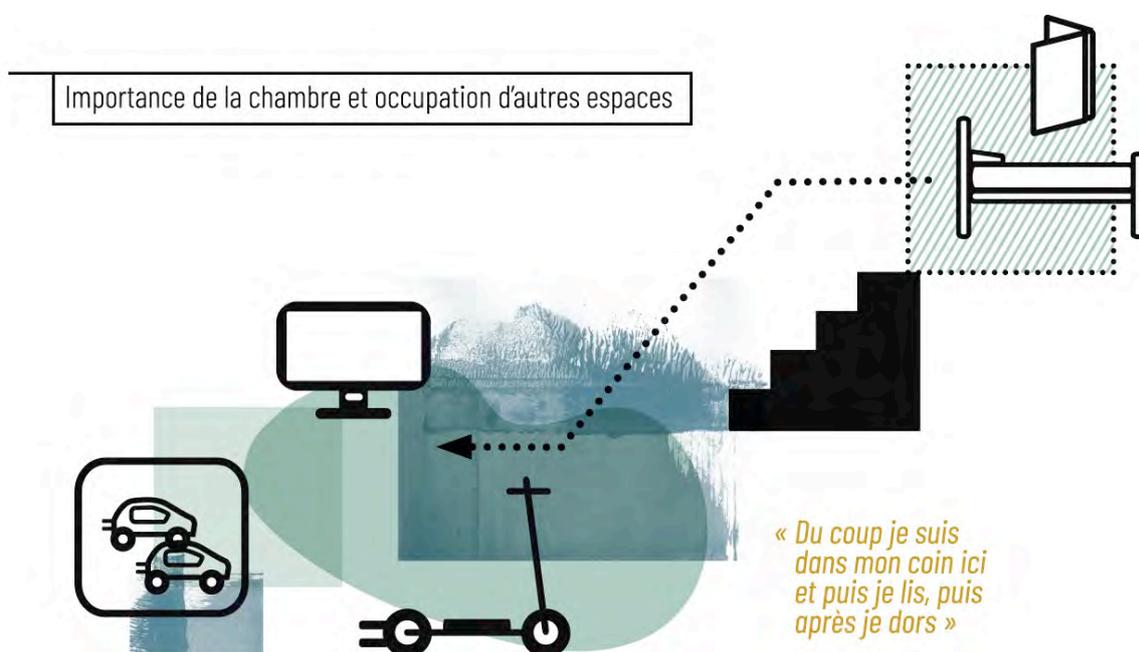
Chez Mathis, la dimension du « chez-moi » est importante. Sa chambre apparaît comme un espace de retrait et permet une mise à l'écart appréciée. Il s'y retire très vite dès qu'il est dérangé ou qu'une activité de l'un de ses proches ne lui plaît pas. Son territoire personnel est également étendu à des espaces communs de la maison. Notons que Mathis occupe certains espaces quand il n'y a personne.



Pour les espaces occupés à plusieurs, il reste tant que l'activité lui plaît. En cela, il s'agit davantage de partages individualisés qui se font sur un mode électif et qui font glisser vers un autre « chez », celui d'un « chez-nous » à deux : l'enfant apprécie de faire telle ou telle autre activité avec un des membres du groupe familial. Concernant le « chez-moi », différentes dimensions de la construction des espaces personnels peuvent être dégagées : occuper les espaces par ses activités, fermer la porte de sa chambre pour être tranquille, ajuster les volumes sonores pour délimiter les espaces (baisser le son des jeux vidéo, télévision, musique pour respecter les espaces des autres et ne pas les gêner, et également pour ne pas se faire rappeler à l'ordre).

### Occuper les espaces avec des activités

Mathis hiérarchise les espaces qu'il occupe : « *la plupart du temps c'est dans ma chambre, pour jouer, etc. Puis en deuxième, c'est plus dans la salle de jeux* ». Sa chambre se trouve au premier étage et la salle de jeux est au rez-de-chaussée. Dans sa chambre, il a ses jeux : des Lego®, des toupies, des dominos, des déguisements, une raquette et une balle en mousse, « *si parfois j'ai envie de jouer contre le mur, je joue* ». Il explique également qu'il a un poste de radio « *où il y a la musique qui passe comme dans les voitures* ». Quand il rentre de l'école, il prend son goûter puis il monte dans sa chambre faire ses devoirs. Pour apprendre ses leçons, il s'installe sur son lit, c'est là où il préfère être. Cependant pour écrire, il utilise son bureau : « *je me mets ici parce c'est dur* ». Sur son lit « *c'est mou* » et son écriture est « *moche* ». Le week-end, il passe aussi du temps dans sa chambre. Après le petit déjeuner, « *généralement je reste dans ma chambre pour m'amuser* ». Il énumère des occupations : « *parfois, je fais des dominos, en ce moment j'essaie d'écrire mon prénom [avec les dominos] mais j'arrive pas, du coup, par exemple, un jour je vais essayer de l'écrire en majuscule puis en minuscule... Après, j'y arrive pas donc je vais essayer d'écrire mon nom de famille en majuscule, puis un autre jour en minuscule. Puis, après, en ce moment, je suis en train d'essayer de représenter une maison, enfin faire une maison... Après, ça m'arrive de jouer avec mes toupies mais de moins en moins parce que je suis de moins en moins fan. Après, pareil avec mes Lego® et tous les jeux qui sont là* ».

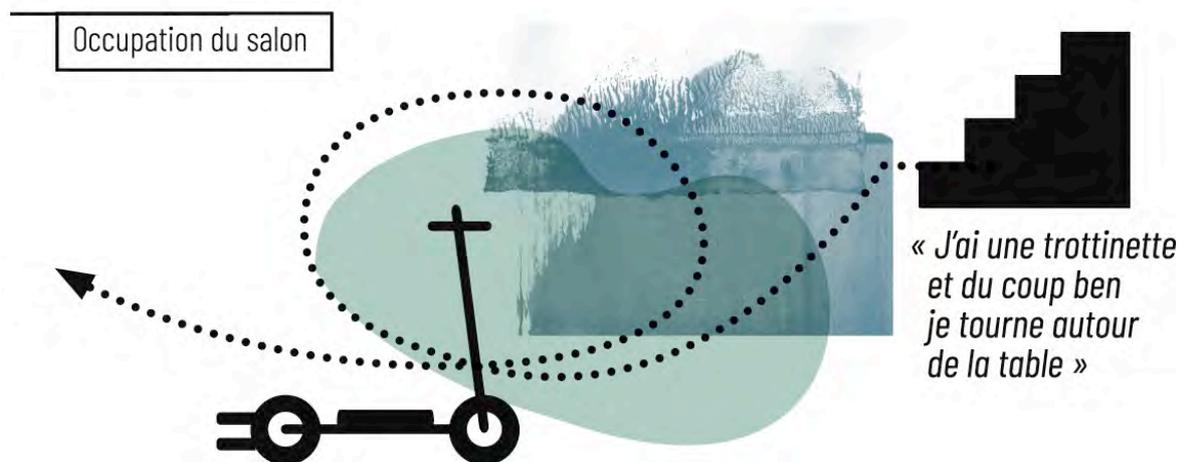


Mathis apprécie également la salle de jeux en fin de journée ou le week-end, en dehors de la présence des enfants que garde sa mère, assistante maternelle. Parfois les enfants sont là quand il rentre de l'école et il joue « vite fait » avec eux quand il est sollicité : « *Mathis, la balle !* » Dans la salle de jeux, il aime lire, faire des puzzles, des jeux de cartes, jouer aux Lego®. Il y apprécie le tapis de jeu au sol qui lui apporte un confort, « *c'est mieux que du dur* ». explique-t-il. S'il joue dans la salle de jeux (quand sa mère ne garde pas les enfants) c'est aussi parce que dans les autres pièces « *il y a des gens* ». Il apprécie la tranquillité et s'il pourrait tout à fait rester dans sa chambre pour lire, il aime aussi la luminosité de cette pièce : « *j'aime bien parce qu'il y a plus de fenêtres... Enfin, de soleil, parce que c'est pas de la lumière, je suis pas fan de cette lumière jaune [il rit]. Et elle éclaire un peu moins* ». Il apprécie aussi d'avoir de l'espace. Dans la chambre : « *quand je lis, je vois un mur alors qu'en bas, je suis plus loin des murs, enfin je suis espacé, c'est un carré et moi je suis au milieu. Là, c'est plus un rectangle où je ne suis pas vraiment au milieu* ». Mathis préfère aussi

jouer aux Lego® et faire ses puzzles dans la salle de jeux « *parce que moi j'aime bien tout sortir et étaler un peu partout* ». Il explique son raisonnement : « *ici [dans sa chambre], c'est un peu compliqué... Enfin, c'est confiné alors que là-bas, je peux mettre tout espacé autour de moi* ».

Il ne sait pas si la salle de jeux est plus grande que sa chambre, mais dans sa chambre « *il y a plus d'encombrants* ». Il précise : « *quand je dis confiné, je suis pas confiné, c'est... y a trop de choses autour de moi... Enfin, j'aime bien quand y a rien autour de moi* ». Il rend compte de son monologue intérieur dans la recherche de la bonne place : « *"Ah ouais, je vais me mettre là" ; "Ah non y a la porte, quand ils passent"* ». Il préfère « *un grand espace* » et ne pas s'installer « *au hasard* ». La tranquillité, la luminosité naturelle et l'espace font ainsi de la salle de jeux une pièce qu'il occupe quand il fait jour. Pour le soir, il préfère sa chambre : « *parce que j'ai ma petite lampe. La journée, c'est plus en bas parce qu'il y a la lumière mais le soir, vu que tu es dans le noir, il y a de la lumière, bah ça sert à rien. Donc, moi j'éteins cette lumière [son plafonnier] et ça fait...* » Il allume sa lampe de chevet : « *... ça fait ça. Du coup, je suis dans mon coin ici et puis je lis. Puis après je dors* ».

Notons également que Mathis occupe parfois d'autres espaces du logement que sa chambre ou la salle de jeux. Pour faire de l'aquarelle, il s'installe dans la salle à manger « *vu qu'il faut une nappe et tout* ». Dans le salon, il y reste parfois pour regarder la télévision quand l'émission lui plaît et avec l'autorisation parentale : avant ou après ses devoirs et parfois après manger. Il joue également aux jeux vidéo (Switch, PS4) ; emprunte la tablette familiale ou le portable pour quelques jeux. Il précise aussi qu'il a une trottinette et que parfois il tourne autour de la table du salon. Dans la chambre de son frère Jérémy, il joue du piano. Les activités de Mathis se distribuent ainsi dans différentes pièces de la maison avec une préférence pour sa chambre et la salle de jeux.

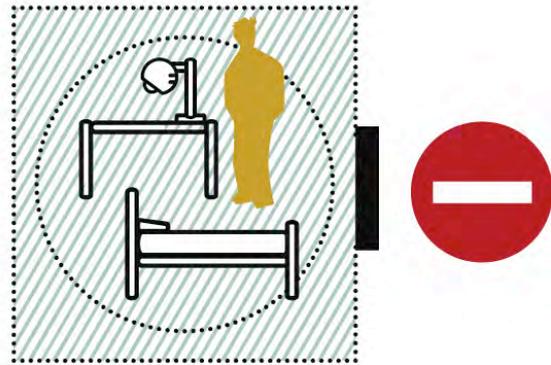


### **Fermer la porte de la chambre : « je suis isolé »**

Mathis dessine aussi le territoire personnel par la fermeture de la porte de sa chambre. Il fonctionne sur le double registre du gêneur et du gêné. Fermer sa porte permet à l'autre de moins l'entendre et inversement : « *quand je ferme la porte, je suis isolé et ma musique, du coup... Je suis tout seul et je m'amuse tranquillement tout seul et personne m'embête* ». Il se reprend : « *enfin, ils m'embêtent pas, mais je veux dire... être isolé. Et que "personne m'embête", ça veut dire être seul et s'amuser tout seul et pas être gêné* ». Il ferme « *pour que j'entende pas le bruit* » et précise que parfois : « *il y a des moments où j'ai envie d'être en silence, allongé dans mon lit, penser à autre chose, plutôt que... C'est comme si on dormait et y avait quelqu'un qui faisait "toum toum toum", et du coup ça t'énerverait ! Et si tu fermes la porte, tu l'entends plus* ». Il mentionne aussi ses « *petits moments* » et donne un exemple : « *quand papa il dort ou Samuel il joue, moi je ferme ma porte pour dire "Moi aussi, je suis dans mon coin"* ». Il explique que le mercredi et le week-end, il reste davantage dans sa chambre « *parce qu'on est un peu pressé en semaine* ». La fermeture de sa porte le protège des sons gênants et éloigne également les ordres maternels : « *"Mathis va prendre ta douche", des trucs comme ça* », les règles parentales rappelant la dimension hiérarchique du chez-soi.

À l'étage où se trouvent les chambres des trois frères, une pièce est parfois utilisée comme chambre d'amis, quand ses cousines viennent par exemple. Dans ces moments, il apprécie son quant-à-soi : « *les cousines jouent et quand t'es juste à côté, il y a eux qui chantent, ben t'as pas trop envie d'être avec... Enfin, bien sûr tu les aimes toujours, hein ! Mais tu vas aller dans une autre pièce, par exemple* ». À la question de savoir pourquoi quand elles chantent, il ne reste pas, il répond : « *je veux dire, ils chantent... Enfin, ils chantent pas forcément mais quand t'es tout seul, c'est mieux. C'est comme si les gens ils sont collés à toi tout le temps !* »

« Quand t'es tout seul c'est mieux, c'est comme si les gens ils sont collés à toi tout le temps »



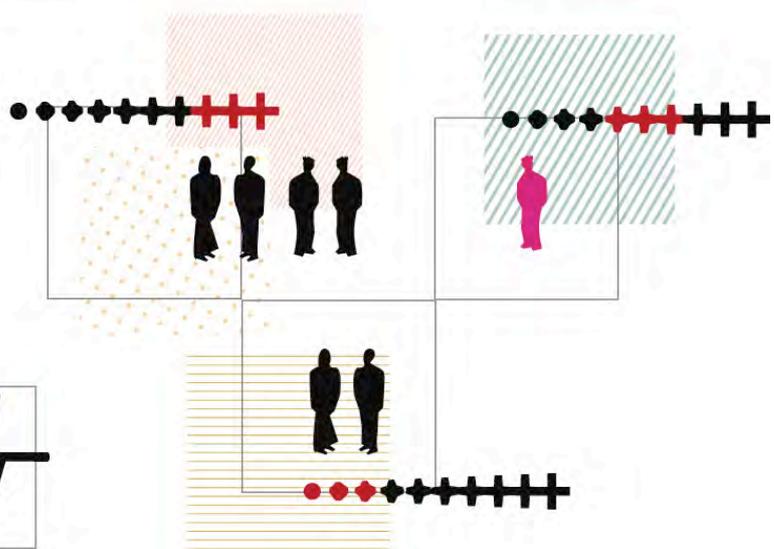
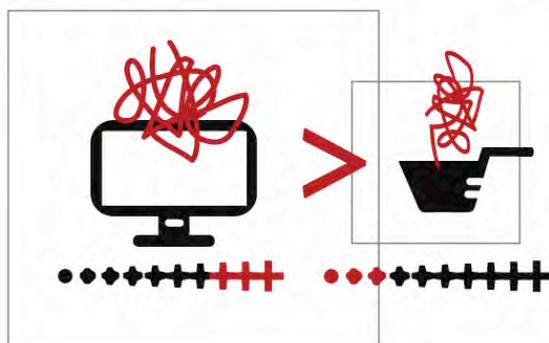
### Ajuster les volumes sonores pour délimiter son espace

La délimitation des territoires personnels se fait également par des ajustements des volumes sonores. La chambre de son frère Jérémie est mitoyenne de la sienne : « la plupart du temps quand il est là, c'est soit pour travailler, soit pour faire du piano mais... » Il tape dans le mur en précisant : « on n'entend même pas de l'autre côté ». Même si l'isolation apparaît efficace, le jeu des volumes peut être utilisé pour gérer un possible empiètement des espaces. Sur sa radio, le volume s'échelonne de 1 à 32 et il en a une gestion personnelle : « quand il dort, je mets 1 ou 2 ». Il utilise également l'écoute au casque pour ne pas risquer de le déranger. Quand son frère ne dort pas, l'éventail du volume est plus large : « je mets sur 4 pour les musiques que j'aime pas et je mets 6 ou 5 pour les musiques que j'aime bien ». Le volume est un indicateur des goûts musicaux : « je règle le son en fonction... Par exemple, si j'aime pas une musique je vais pas mettre fort et si j'aime une musique, je vais pas mettre doucement ». Le volume choisi par Mathis rend compte d'un compromis : il fait en sorte que le volume de sa musique ne dépasse pas les murs tout en l'adaptant à ses goûts.

Le réglage du volume peut également être utilisé pour masquer des bruits qui le dérangent. Quand des bruits de l'activité domestique ou du déplacement des occupants du logement le gênent, il monte parfois le volume de la télévision ou de la radio pour les couvrir et construire ainsi son « coin ».

### Négocier les territoires par le volume sonore

« J'ai juste à monter le son de la télé et j'entends plus »



Ainsi, la dimension du « chez-moi » de Mathis est identifiable à la fois par :

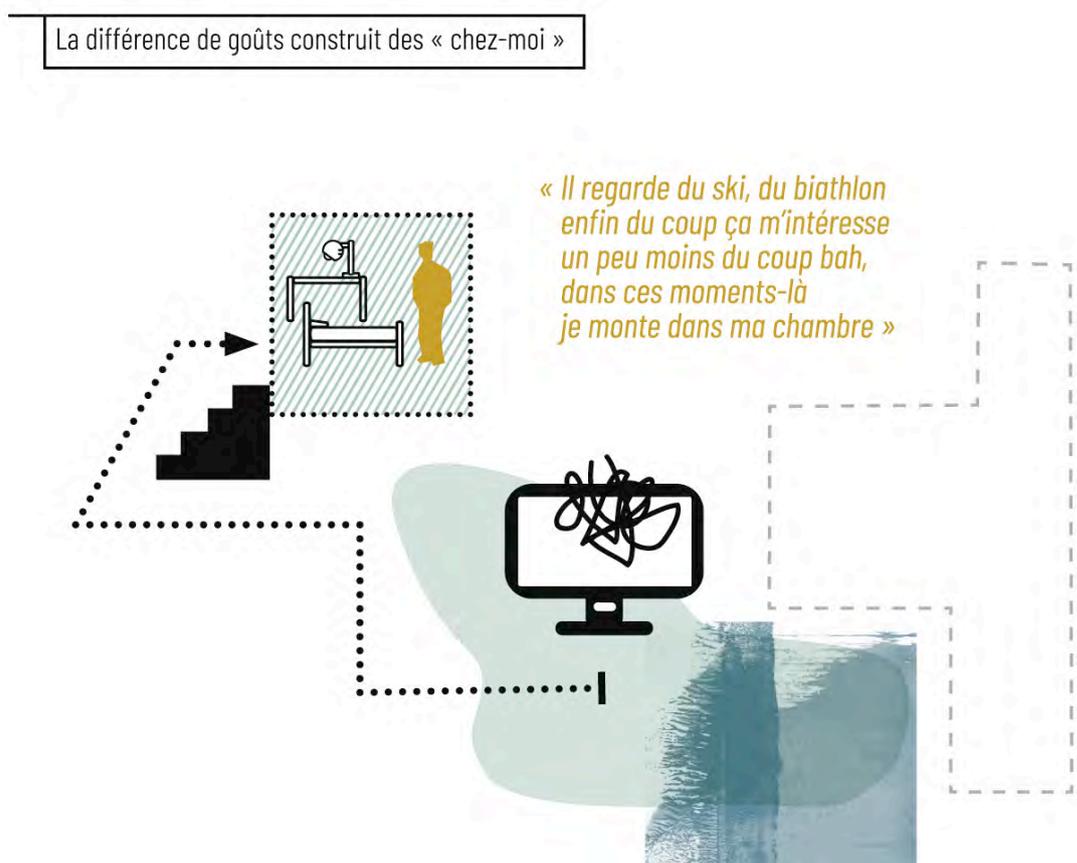
- le fait qu'il bénéficie d'une chambre personnelle et qu'il la considère comme telle ;
- les appropriations d'espaces communs de la maison rendues possibles par l'autorisation qui lui est donnée de les occuper ;
- les stratégies qu'il met en place pour protéger ses espaces : le retrait dans sa chambre, la fermeture de sa porte et le jeu des variations de volume.

Dans l'appropriation des espaces, notons que des éléments de bien-être participent de la constitution d'un espace à soi : confort, luminosité, espaces apparaissent comme des vecteurs de fabrication de ses petits « coins ».

### **Des partages individualisés : « chez-nous »**

Mathis aime également passer du temps dans le salon pour regarder la télévision mais plutôt quand son père n'est pas là ou bien avec lui mais quand le programme lui plaît : *« Mon père quand il rentre il a envie un peu de regarder la télé et... ben, il regarde du sport et le sport moi ça m'intéresse ... Enfin, si, j'aime bien, mais j'aime bien le faire, mais à voir, moins. Du coup ben là c'est à ce moment-là que je monte dans ma chambre. »*

Le discours de Mathis donne ainsi à entendre des activités qui sont en tension entre du « chez-moi » et du « chez-nous ». Le « chez-nous » est marqué par le partage de moments individualisés avec chacun de ses frères et de ses parents. Il précise que le sport ne l'« agace pas » mais qu'il n'est « pas trop fan » : *« mon père il aime bien le cyclisme et moi je suis pas trop fan... Par exemple, s'il regarde du foot, là, je serai là, du tennis, mais certains trucs... Il regarde du ski, du biathlon, ça m'intéresse un peu moins. Du coup, bah, dans ces moments-là, je monte dans ma chambre »*. Il fait preuve des mêmes nuances concernant les émissions regardées par sa mère : *« tout ce qui est les Anges et tout, je suis pas très fan mais une série qu'elle aime bien, c'est Magnum. Du coup, moi j'aime bien donc, là, je suis content »*.



Il rend compte également des relations avec ses deux frères à partir des moments communs.

Lors du week-end, Mathis partage des moments avec son frère Samuel : *« moi et Samuel, on se ressemble plus que Jérémy. Lui, c'est plus calme... Enfin, bien sûr, il rigole mais calme, travail sérieux, alors que moi et Samuel c'est plus bagarre-bagarre... Par exemple, je passe devant un ballon, je tire dedans, comme Samuel !*

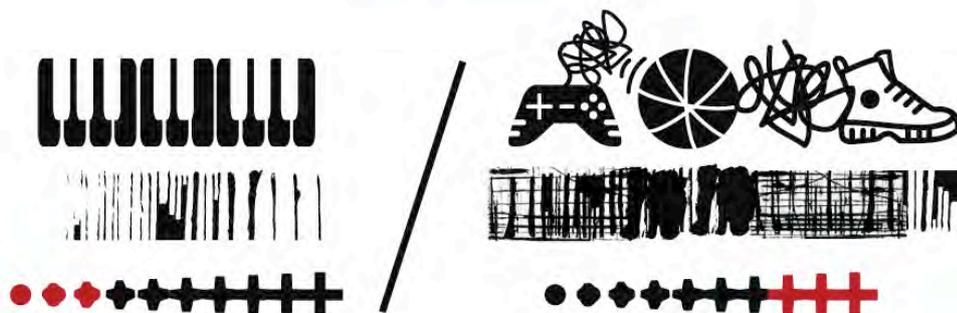
Alors que Jérémy c'est "Tiens, je te le redonne". Enfin voilà... Jérem, c'est plus mental, et moi et Samuel, c'est plus physique. Enfin, je veux dire, si je dis à Jérem "Viens, on fait la bagarre.", il me dit "Non, dégage". Enfin, pour rigoler ».

Le samedi, Samuel (20 ans) travaille de 11 heures à 14 heures et il repart de nouveau vers 17 ou 18 heures. Mathis raconte que dans cet intervalle, ils jouent ensemble et que « Jérem, lui, il est pas trop là ». Il explicite, « Jérem c'est plus "Hop, quand je suis à la fac je travaille et même quand je suis à la maison !"... Alors que moi et Samuel, nous on est plus "Ah ! C'est les vacances boum, je fais pas mes devoirs" ». Il précise qu'il est sûr que Jérémy avance ses devoirs pour toute la semaine et que lui, ce n'est « pas trop mon genre ». Il partage parfois avec Jérémy « un petit jeu de société » mais précise : « si tu me dis "Tu préfères jouer aux jeux de société ou faire la bagarre ?" Je vais dire "La bagarre" [en riant] ». « Les « bagarres » se déroulent dans la chambre de Samuel : « sur le clic-clac parce que nous on se bat sur le lit. Enfin, on se fait pas des trucs de fou mais moi, c'est un lit une place du coup, s'il se met dessus, bah il prend déjà toute la place... »

Il relève la distinction entre les activités partagées avec ses deux frères : « Jérémy va plus dire le puzzle. Lui, il aime plus les jeux qui sont calmes ou des devinettes. Ça arrive de rigoler mais pas genre... Enfin, je vais parler de différentes choses avec lui et Samuel. Samuel, c'est plus ce qui tient aux jeux vidéo, films et tout, aux activités sportives et Jérem c'est plus tout ce que... Genre, j'ai appris une musique au piano, je me suis renforcé au "devine-tête", je suis plus fort... Enfin, voilà, c'est des choses comme ça. » Selon lui, « J'ai plus de sens à jouer avec Samuel que Jérem... Enfin, je les aime autant les deux, mais j'ai plus de sens à jouer avec Samuel ».

### Des relations individualisées

« Jérem et moi c'est le piano, Samuel et moi, c'est tout ce qui est jeux vidéos, foot, trucs comme ça »



Il joue aussi aux jeux vidéo avec Samuel mais comme la connexion est mauvaise : « il joue plus en bas et il branche la PS4 sur la télé... Et du coup, parfois on joue parce que moi, la Switch elle est transportable partout et dans la chambre de Samuel, ça capte pas trop, enfin ça bug ». Les espaces occupés sont aussi en lien avec la taille de l'espace et la connexion internet.

L'ambiguïté de ces moments autour de goûts partagés tient au fait que le moment commun est aussi un moment à soi. Quoi qu'il en soit, lors de ces moments l'interaction se joue dans une relation de partenaire ou de coéquipier de jeu ou de programme télévisé qui donne une place à l'enfant. Chacun est perçu et se perçoit dans ses spécificités et dans son individualité, mettant momentanément entre parenthèses la relation hiérarchique parent-enfant ou adulte-enfant. Cependant, quand les goûts ne sont pas partagés, le statut du territoire change : de commun, il devient individuel.

### La place du son dans la stratégie maternelle du réveil : un « chez mes parents » adouci

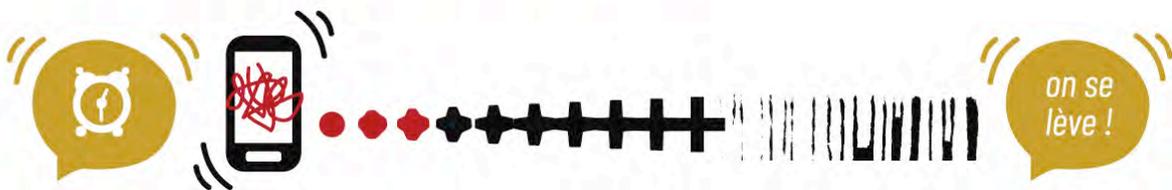
Le « chez mes parents » se dessine dans les rythmes domestiques communs et pourrait s'illustrer par « bah, se nourrir. On mange tous ». L'organisation familiale est articulée autour des contraintes professionnelles parentales et des rythmes scolaires et universitaires des enfants : l'heure du lever, des repas, le goûter, la douche, etc. Les règles parentales se révèlent également dans ce qui est autorisé ou interdit. Pour regarder la télévision, Mathis doit descendre dans le salon, il a bien une application sur son téléphone qui lui permettrait de regarder la télévision dans sa chambre mais il n'en a pas encore l'autorisation : « si j'ai envie

d'être dans mon lit, je peux pas, je suis trop petit encore ». En fonction des âges, les règles parentales viennent conférer aux territoires personnels des limites.

Ces règles peuvent prendre différentes formes et les interventions parentales peuvent parfois se faire en douceur comme l'illustre l'exemple du réveil de Mathis. Sa mère ouvre la porte de sa chambre « pour que je me réveille de moi-même ». Il précise que sur son téléphone « elle a une télé » qu'elle écoute quand elle est dans la salle de bains en laissant également la porte entrouverte de manière à ce que le son réveille progressivement l'enfant. Il précise : « c'est plus pour le bruit... Enfin, c'est pas fort mais c'est plus pour que je me réveille un peu moi-même, au lieu de dire "Mathis, c'est l'heure" ». En général, quand il entend « Mathis c'est l'heure », il relève qu'à ce moment-là, il n'entend plus de bruits de fond. À son sens, les sons qui lui parviennent par les portes ouvertes sont plus efficaces parce que « le bruit, c'est permanent ». Il explicite : « le bruit, c'est comme un fil... Ben, une droite, ça se coupe jamais. Le bruit... C'est ça que je veux dire, ça fait pas des pauses ». Il compare ces bruits de fond en continu à une conversation : « par exemple, là je te parle. » Puis il s'arrête de parler pour souligner cette pause et faire la distinction d'avec le bruit « permanent » pour désigner ce bruit de fond maternel. Ces sons du réveil maternel peuvent également être individualisés. Sur son portable, sa mère regarde les Anges en replay. Mathis précise : « parfois elle fait exprès parce que j'adore Angelo, elle fait exprès de mettre ça. Et du coup, après j'entends et elle coupe. Et je vais la voir et je lui dis "Oh t'as mis Angelo", "Oh bah non, non ! Je l'ai mis pour que tu te réveilles" ».

### Le réveil maternel en douceur

« C'est pas fort mais c'est plus pour je me réveille un peu moi-même, au lieu de dire « Mathis c'est l'heure » »



Des stratégies maternelles de réveil en douceur se révèlent. Cependant, au-delà du réveil, se jouent pour Mathis les relations à sa mère dans une dimension individualisée et également au bruit domestique de la vie familiale.

### Mathis en conclusion

En conclusion, le chez-soi de Mathis se caractérise par des territoires à soi maîtrisés et des partages individualisés. En effet, l'analyse de la proxémie sonore rend compte d'une certaine maîtrise de la distance qu'il met entre lui et les autres membres de la famille, et ainsi de son contrôle sur des espaces et des temps personnels : selon ses envies, il reste ou non dans l'interaction. L'interaction peut revêtir deux aspects, physique et sonore. De manière générale, la co-présence physique avec un ou des membres de la famille autorise le partage d'activités. D'autre part, les interactions se font également par le biais des interférences sonores. Mathis ne reste dans l'interaction que s'il le souhaite. Pour s'extraire de l'interaction, il peut se retirer dans sa chambre ou faire en sorte de moins entendre, ce qui peut parfois le happer dans la vie familiale ou personnelle de ses parents ou de ses frères.

Notons que Mathis est entouré d'adultes et le logement lui apparaît avoir un niveau sonore acceptable en dehors de quelques bruits ménagers (les bruits de la cocotte-minute ou de la poêle) ; de quelques bruits involontaires (les pas de son frère sur le parquet qui craque). D'autres bruits qui le dérangent sont associés à des programmes télévisuels qu'il n'apprécie pas, il se retire alors dans sa chambre. Cependant, même si le degré sonore de la maison familiale semble être plutôt largement tolérable pour Mathis, certains sons le dérangent indiquant qu'il aime jouer seul et être isolé : c'est-à-dire s'extraire des interactions sauf quand il s'agit du partage d'une activité qu'il aime. Ainsi, les espaces et les temps des adultes et de l'enfant Mathis s'interpénètrent dans les moments communs de l'organisation domestique et dans ces moments de partages individualisés. À d'autres moments, les espaces de l'enfant et des adultes apparaissent davantage distincts : la chambre et la salle de jeux (en l'absence des enfants que garde sa mère) étant particulièrement occupées par l'enfant.

## **Conclusion de l'enfant territorial : territoire personnel préservé et moments communs appréciés**

Mathis et Khadija vivent dans des configurations familiales différentes : l'un est entouré d'adultes, l'autre a trois petits frères en bas âges. Tous les deux ont une chambre individuelle. Dans les deux cas, on note l'importance de la chambre comme espace de retrait qui leur permet de s'extraire de situations qui les dérangent et de se séparer du reste de la maisonnée. La chambre est l'espace important de la gestion de la distance aux autres membres de la famille et à la vie familiale. L'un et l'autre apprécient d'être « *isolé* » pour Mathis, « *tranquille* » pour Khadija. On voit aussi que la jeune fille développe un certain nombre de stratégies pour pouvoir gérer la proxémie sonore quand elle regarde la télévision dans le salon et protéger ses moments à elle. La chambre permet aussi de marquer et d'exprimer sa place par l'espace et d'assigner les autres à un autre espace que le sien. Pour définir ce type de chez-soi, les trois « chez » sont opérationnels :

- le « chez-moi » des territoires personnels est identifiable et s'étend au-delà de la chambre ;
- le « chez mes parents » s'entend en trame de fond, notamment dans les moments communs familiaux ou dans certains rappels à l'ordre (l'heure du lever, le volume sonore), et la relation se joue dans un rapport hiérarchique ;
- le « chez-nous » s'incarne dans les moments partagés et appréciés mais avec une variante : pour Mathis certains moments du « chez-nous » sont colorés par une dimension individualisée. Dans ce cas, l'enfant apparaît comme membre du groupe familial et parfois aussi dans une interaction privilégiée qui lui confère momentanément le statut d'égal, de compagnon de jeu ou d'activité.

Parfois seul, parfois « fils de » ou « fille de », parfois membre du groupe et parfois interlocuteur privilégié, tels sont les registres qui rendent compte des différentes places que l'enfant est amené à occuper. La place de membre du groupe familial ou d'interlocuteur privilégié permet de suspendre momentanément une relation d'enfant à adulte.

## **L'enfant dépossédé (Territoire - et gêne +)**

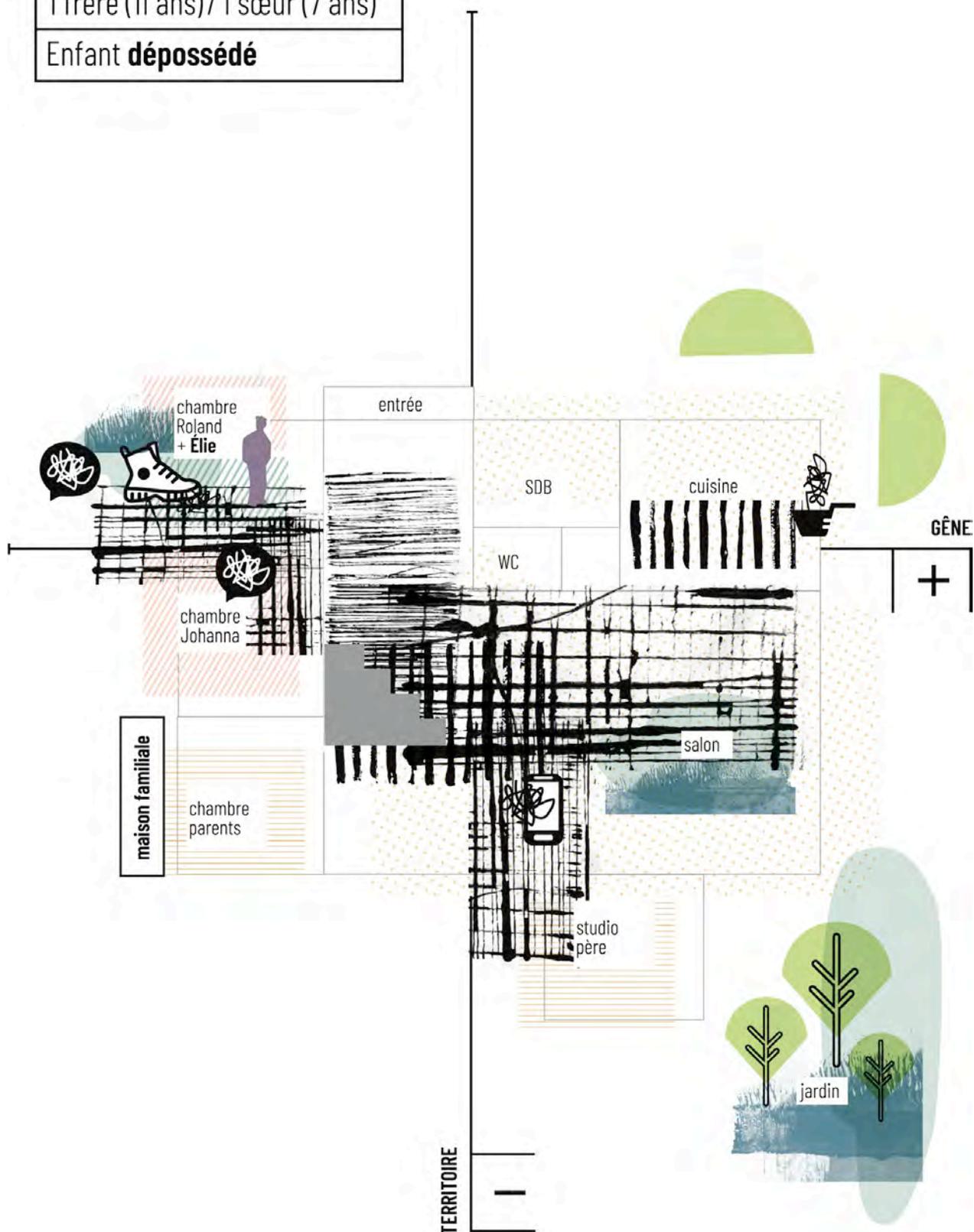
Le deuxième type de chez-soi est celui de l'enfant dépossédé. Le territoire personnel que dessinent les espaces et les coins à soi est réduit par l'envahissement des autres membres de la famille et notamment des frères et sœurs plus jeunes. Cet envahissement se manifeste par la présence et la circulation des proches ainsi que par les bruits occasionnés par leurs activités et leurs comportements. Cette réduction des espaces est intimement liée à la gêne qu'éprouve l'enfant, qui peut difficilement s'extraire des espaces bruyants et contrôler ce qui le dérange.

Deux cas illustreront ce type : celui d'**Élie**, 10 ans et celui d'**Hugo**, 10 ans.

## Élie : Le difficile « chez-moi » ou le chez-soi réduit

Élie a 10 ans, il est en classe de CM2. Il a un frère de 11 ans qui est en 6<sup>e</sup> et une sœur de 7 ans en CP. Il vit avec ses parents et ses frère et sœur dans un pavillon de plain-pied de région parisienne, et partage sa chambre avec son frère. Sa mère est employée en ressources humaines et son père, sans emploi.

<b>Elie</b> / 10 ans	2 Parents
1 frère (11 ans) / 1 sœur (7 ans)	
Enfant <b>dépossédé</b>	



Dans la chambre qu'il partage avec son frère, Élie lit, joue à la DS, fait ses devoirs ; dans le salon, il regarde la télévision avec son frère et sa sœur. Dans le studio paternel, il joue du piano. Dans tous ces espaces de la maison, il apparaît impacté par les mouvements et les bruits de son frère et de sa sœur qui réduisent considérablement la possibilité de bénéficier d'un espace à soi. Dans cette situation, l'occupation de l'espace ne suffit pas à en faire un espace à soi comme c'est le cas pour Mathis par exemple, pour lequel occuper un lieu constitue une modalité d'appropriation, qui plus est, acceptée et reconnue par les autres occupants. Ainsi, le chez-soi d'Élie est marqué par la quasi-absence de territoires personnels et par un haut degré de gêne occasionnée par les activités et les déplacements de son frère et de sa sœur : c'est plutôt un chez les autres qu'un chez-lui. La gêne le garde en permanence dans l'interaction, le seul espace de calme qu'il trouve est « dehors », dans le jardin.

La description du chez-soi d'Élie se fait à partir de stratégies de protection – plus ou moins efficaces – auxquelles il a recours pour se protéger de ce qui le perturbe.

### **La chambre partagée à dominante fraternelle**

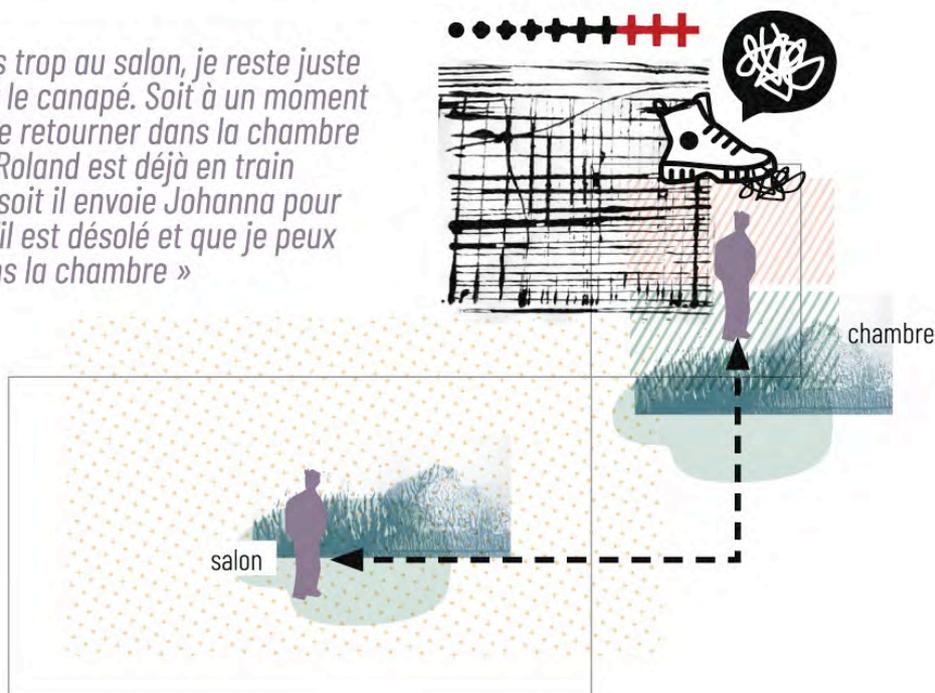
Élie partage sa chambre avec son frère qui a un an de plus que lui. Il aimerait avoir une chambre personnelle : « là, la chambre elle est à moi et à Roland donc s'il veut rentrer, je peux pas lui dire non parce que c'est aussi sa chambre donc il va venir et des fois il m'embête. Alors que si c'est ma chambre, il va venir, moi je vais commencer à m'énerver et quand je vais dire à maman, il pourra pas rétorquer parce qu'il saura bien que c'est ma chambre et qu'il a la sienne ». On entend le difficile contrôle d'un espace à soi dans la chambre partagée qui se traduit par l'impossibilité du contrôle de l'entrée dans la pièce, l'espace étant et à lui, et à son frère. S'il tente parfois d'interdire l'entrée à son frère ou de lui demander de sortir, l'argument du droit d'occupant légitime est saisi : « il dit "Non c'est aussi ma chambre, c'est pas la tienne", et il est jamais sorti quand je lui ai demandé donc je vais plutôt dehors. Il disait aussi que j'avais pas le droit de le chasser ». Dans l'extrait d'entretien, on peut souligner le « ce n'est pas la tienne » brandi par son frère, peut-être manque-t-il : ce n'est pas que la tienne. Le jour, son frère le gêne : « des fois, il court, il saute sur le lit et ça fait du bruit ». La nuit, Élie est dérangé par les ronflements de son frère : « je sais que moi aussi je ronfle mais quand il dort, moi je suis réveillé, ça fait du bruit quand il ronfle ». La chambre personnelle serait selon lui une solution : « si j'ai ma chambre aussi, il fera moins de bruit ». Et si la chambre, même partagée, pourrait effectivement apparaître comme un espace plus personnel que d'autres pièces de la maison, en présence de son frère, c'est surtout l'espace de son frère : « c'est là que Roland fait le plus de bruit ». Son frère délimite sa zone personnelle par un haut niveau sonore, au détriment d'Élie.

### **Attendre et différer ses activités : les moments priment sur les espaces**

Cette chambre apparaît comme la chambre individuelle de Roland, dans laquelle un deuxième occupant, Élie, est amené à chercher des niches de retrait qui sont davantage des moments que des espaces. Une des stratégies d'Élie pour se ménager des temps à soi est de différer ses occupations : les activités d'Élie se font en fonction de celles de son frère et des degrés de dérangement que cela occasionne pour lui. Quand cela le dérange : « normalement, je suis calme, je lis un livre ou je suis posé sur le lit ». Mais la concentration est difficile pour Élie : « je lui dis d'arrêter. Quand il n'arrête pas, j'arrête de lire, j'attends quand il termine, je recommence à lire ». Élie précise que, quand il est concentré, son frère « fait en sorte de jouer avec moi même quand je ne veux pas. Des fois, il rigole, il court dans la maison et il saute sur le lit ». Attendre que son frère arrête de faire du bruit est une des façons de faire avec. Parfois aussi, Élie sort de la chambre ne supportant plus les perturbations. Il rapporte une autre situation qui allie cette attente au déplacement dans le salon pour se protéger du bruit. La veille de l'entretien, en soirée, son frère et sa sœur l'empêchent de dormir : « Johanna elle regardait un film, Roland il faisait du bruit dans la chambre et il m'énervait, je ne pouvais pas bien dormir ». Élie prend un coussin et une couverture et part s'installer dans le canapé du salon.

## Chambre partagée et dominante fraternelle

« Je dors pas trop au salon, je reste juste couché sur le canapé. Soit à un moment je décide de retourner dans la chambre parce que Roland est déjà en train de dormir, soit il envoie Johanna pour me dire qu'il est désolé et que je peux revenir dans la chambre »



Son frère envoie alors sa sœur « me dire qu'il est désolé », « pour me dire de revenir, qu'il allait arrêter le bruit ». Élie revient dans la chambre. D'autres fois, il attend et ne retourne dans la chambre que « parce que Roland est déjà en train de dormir ». Dans cette situation, le silence ou un degré sonore moindre apparaît comme la caractéristique principale d'un espace à soi défini par la possibilité du retrait de la relation, les interférences sonores le maintenant en permanence dans l'interaction avec son frère et sa sœur. Il aimerait profiter davantage de la chambre « pour être tranquille, jouer à la DS ou lire un livre ». Par ailleurs, le son de sa DS dysfonctionne et il ne peut pas régler le volume du son. Aussi il explique sa stratégie : « je mets des écouteurs et après je les cache sous mes coussins comme ça je n'entends pas ».

## L'envahissement de la maison par les bruits des uns et des autres

### Les bruits des uns et des autres



## **La dominante parentale**

Les autres pièces du logement ne semblent pas apporter plus de quiétude à Élie. Il apprend à jouer du piano et ses temps de travail de l'instrument sont encadrés par son père. Ce dernier l'appelle parfois « *pour que je m'entraîne au piano en bas* » dans le studio paternel. Cependant, les conversations téléphoniques de son père le gênent : « *des fois, il parle longtemps au téléphone... Des fois, il parle fort, des fois, il parle normalement mais je peux quand même pas me concentrer pour lire les notes* ». Pour se concentrer, il augmente le volume du piano ou des fois : « *je lui demande de faire moins de bruit. Des fois, il fait moins de bruit ou il me met un casque* ». La réduction de ce qui fait bruit pour Élie doit être négociée, soit par l'augmentation du volume qui vient couvrir la conversation gênante mais qui amplifie le degré sonore de l'instrument ; soit par la demande de réduction du volume sonore de la conversation ; soit par le port du casque qui vient privilégier le maintien de l'espace sonore paternel. Dans les trois cas, l'espace n'est pas partagé : il est aménagé de manière à ce que deux moments personnels puissent se juxtaposer dans un même espace, la hiérarchisation de l'occupation pouvant se faire par l'activité – monter le volume du piano ou baisser celui de la voix de son père – ou par le statut : « *il me met un casque* ». Quoi qu'il en soit, l'arbitrage revient en dernier recours au parent.

## **Le parent : le modérateur sonore**

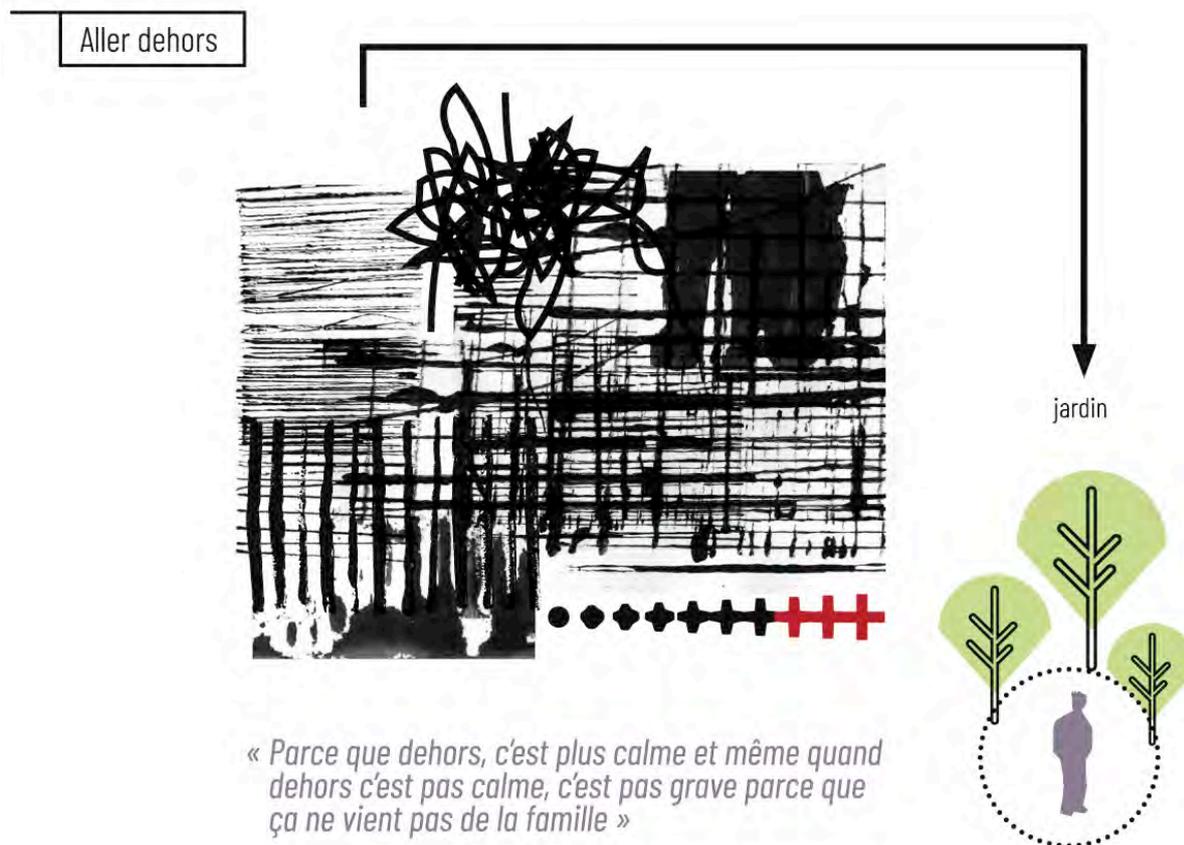
La problématique du bruit est présente également dans les pièces communes. Élie raconte comment sa petite sœur peut envahir l'espace et être source de gêne : « *hier, elle arrêta pas de chanter les chansons de Dora* ». Dans cette situation, une alliance momentanée se noue entre les frères : « *Roland et moi on lui a dit d'arrêter parce que Roland aussi il aime pas. Après, Johanna elle a dit que c'est pas de sa faute, c'est Dora* ». La chanson apparaît trop personnelle : elle rend compte d'un goût individuel qui n'est pas partagé par les autres. Par ailleurs, sa répétition et le volume sonore contribuent à occasionner un envahissement des zones personnelles des uns et des autres. La petite sœur n'obéit pas toujours à l'injonction de se taire : « *des fois, elle continue, des fois, on lui dit d'arrêter et elle nous tape* ». Le frère d'Élie a parfois recours à l'autorité maternelle : « *il dit à maman qui gronde Johanna et après elle pleure. Puis elle arrête de pleurer et elle continue à chanter Dora* ». La veille, son frère s'est énervé et a tapé sa petite sœur qui l'a tapé en retour. Élie va alors chercher de l'aide : « *après j'ai dit aux parents et ils sont venus régler l'histoire* ». Les parents interviennent parfois en dehors des sollicitations des deux garçons : « *ce matin, Johanna elle chantait la chanson de Dora, maman est intervenue et lui a dit d'arrêter et elle a arrêté* ». Sa petite sœur le gêne également « *quand elle saute et court, après elle dit que c'est pour garder son énergie. Des fois, elle le fait en courant et sautant et ça fait du bruit* ». Parfois, quand Élie énervé va solliciter ses parents, ils répondent qu'il faut comprendre la situation en argumentant que sa sœur est petite, ce qui ne convainc pas Élie : « *non. On est tous égaux, on est tous des humains, c'est pas parce qu'elle est plus petite qu'elle est dispensée* ». Si l'argument du nécessaire traitement égalitaire est avancé, il l'est surtout pour signifier l'importance de la place que prend sa petite sœur dans le logement, ce qui participe à réduire considérablement la sienne.

Les moments communs n'apparaissent pas plus fédérateurs. Les trois enfants regardent la plupart du temps la télévision ensemble, cependant leurs choix ne se portent pas sur les mêmes programmes et occasionnent des disputes régulières : « *si c'est Johanna qui peut mettre ce qu'elle veut, elle met Dora et Roland ça l'énerve ! Donc, il commence à crier sur Johanna. Si c'est Roland qui met des choses, Johanna et moi, on va lui dire que c'est pas bien et ça fait du bruit la plupart du temps* ». Les cris, les disputes gênent beaucoup Élie qui essaie parfois de calmer son frère et sa sœur qui ne l'écoutent que « *rarement* ». Il raconte que parfois « *je m'interpose* » en leur demandant « *d'arrêter de se crier dessus, qu'on est pas là pour faire ça, que papa a dit qu'on peut regarder la télé, qu'après on peut regarder les dessins animés* ». Le jeu de Roland consiste à envoyer sa sœur porter ses propres demandes auprès des parents, ce qui agace Élie : « *il a commencé à faire des plans et à envoyer Johanna pour qu'elle demande à papa les dessins animés. Johanna, elle n'aimait pas ça, donc ça commençait à aller en dispute, ça criait* ». Pour essayer de ramener le calme, Élie commence par rappeler l'ordre paternel : « *j'ai dit que si papa a dit de regarder un documentaire, on regarde ça* » puis il ajoute que si Roland veut regarder un dessin animé « *il n'a qu'à demander lui-même au lieu d'envoyer Johanna* ». Selon lui, Roland demande à Johanna « *parce qu'il dit que c'est la préférée des parents et que les parents, ils diront sûrement oui* ». Johanna rétorque « *que c'est pas vrai et après ça fait des histoires. Moi, je préfère pas rentrer dans ces histoires, donc je dis à papa* ». Pour Élie, ces échanges relèvent de la relation entre son frère et sa sœur dans laquelle il est happé malgré tout par les disputes dont le degré sonore le gêne : « *je suis allé voir papa et je lui ai demandé s'il pouvait calmer Roland et Johanna parce qu'ils se disputaient* ». Son père monte dans la chambre et leur demande de se calmer et « *il a dit qu'on ne regarde pas autre chose* » que le documentaire, sans leur donner l'autorisation de regarder ensuite un dessin animé. Il précise que la dispute s'est arrêtée. Élie n'a pas recours facilement à ses parents, parfois il préfère laisser son frère et sa sœur et quitte les lieux pour se retirer dans la chambre, renonçant

ainsi à regarder la télévision, « *parce que sinon j'ai peur que Roland dise que je suis un rapporteur, donc je fais rien* ».

D'autres bruits du domestique gênent Élie. Il n'apprécie pas non plus les bruits grinçants des fourchettes de son frère et de sa sœur dans les assiettes lors des repas, ni le bruit du mixeur ou du sèche-cheveux qu'utilise sa mère. En revanche, il apprécie d'entendre sa mère faire la cuisine ou la nettoyer et son père quand il joue du piano.

« *Dehors, c'est plus calme* »



Élie semble très impacté par la place qu'occupent son frère et sa sœur comme êtres résonnants. Il commence par leur dire d'arrêter, ce qui n'est pas toujours efficace. Il change parfois d'endroit pour ne plus les entendre et les rejoint quand les occupations se font plus calmes et silencieuses. En dernier recours, il précise que parfois il se bouche les oreilles ou bien il sort dans le jardin : « *parce que dehors, c'est plus calme et même quand dehors c'est pas calme, c'est pas grave parce que ça ne vient pas de la famille* ». Il compare le bruit de l'extérieur à celui de la maison : « *je préfère être dehors même s'il y a du bruit parce que si je reste à la maison, il y a le bruit de la maison, plus celui de dehors. Puis, même quand le bruit de dehors me dérange, je reste parce que je vois pas où je pourrais aller* ». Ne pas voir où il pourrait aller rend compte de l'absence d'un espace qui constituerait un coin à soi, une « bulle », terme utilisé dans d'autres entretiens. Dehors, il entend « *les gens dans la rue qui parlent, les travaux parfois, le bruit des voitures, parfois j'entends papa quand il est dans le studio* ». Il souligne : « *il y a moins de bruits dehors.* » Il raconte la dernière fois qu'il est sorti pour s'extraire de l'ambiance de la maison : « *c'était quand Roland commençait à m'embêter, quand on jouait à la DS, il faisait du bruit quand il perdait et quand il gagnait. À un moment donné, je suis parti dehors pour jouer tout seul à la DS. Après, j'ai arrêté de jouer à la DS, je suis resté calme et après je suis rentré à l'intérieur* ». Parfois, son frère le suit pour « *me consoler et dire qu'il va arrêter de faire du bruit.* » Certaines fois, il apprécie sa présence, d'autres fois, il a « *juste envie de rester seul et de me calmer un peu* ». Quand il sort, il n'en exprime pas la raison : « *j'éteins juste ma DS et je vais dehors.* » Il attend que cela s'arrête pour rentrer de nouveau dans la maison. Il précise qu'il n'en parle pas à ses parents « *parce que je ne vais pas les déranger juste pour ça* ».

## Élie en conclusion

Élie semble pris en tenaille entre deux âges : il partage sa chambre avec son frère plus âgé d'un an qui brandit son droit de propriétaire pour profiter de cet espace ; et il est gêné par sa jeune sœur très circulante, les deux apparaissant comme bruyants à Élie. La proxémie sonore se définit par une distanciation presque impossible marquée par :

- la co-présence physique et la circulation ;
- l'omniprésence des interférences sonores ;
- l'impossibilité de s'en retirer si ce n'est d'aller parfois « *dehors* » pour échapper au bruit « *de la famille* ».

Élie apparaît donc en interaction permanente notamment avec son frère et sa sœur.

Dans ce cas, les trois « chez » sont peu opérationnels.

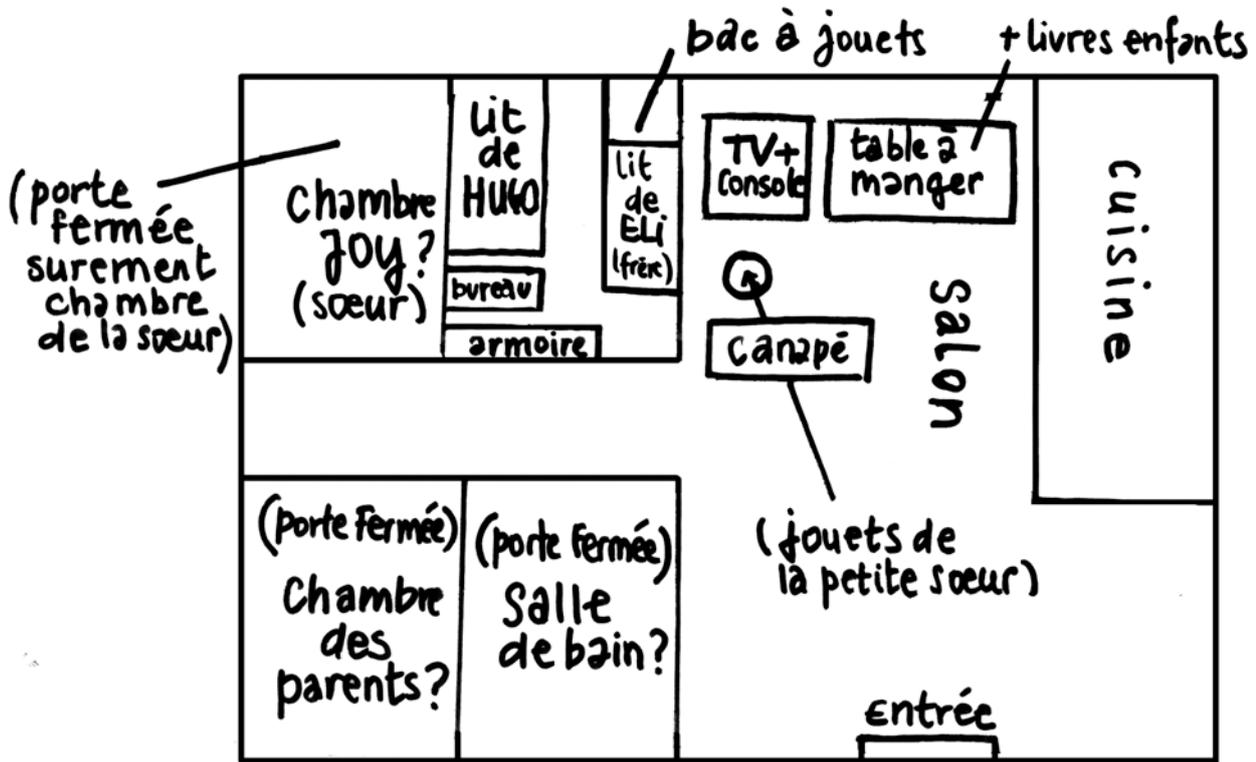
Le « chez-moi » est réduit à peau de chagrin. Les espaces personnels d'Élie se conquièrent par de perpétuelles négociations, des déplacements et en différant ses occupations. Le terme « *concentration* » est utilisé à plusieurs reprises et il est intéressant en ce qu'il formalise une modalité de ménagement d'un espace à soi : la concentration apparaît comme un moyen de créer un espace à soi en se centrant sur son corps, ce qui signifie également une fermeture sur soi afin de se rendre imperméable aux atteintes extérieures.

Le « chez mes parents » peut être dominant comme instance de recours mais ne sert pas toujours les intérêts d'Élie qui trouve parfois le traitement inégal : la marge de manœuvre laissée notamment à sa sœur empiète sur la sienne.

Difficile par ailleurs d'identifier un « chez-nous », les moments partagés appréciés par Élie apparaissent peu, la gêne prenant toujours le dessus. Élie semble plutôt vivre dans un « chez les autres » avec une seule échappatoire spatiale, l'extérieur du pavillon. La question de la place est brûlante ou plutôt de son absence de place. Les statuts principaux d'Élie semblent être ceux de « frère de » et de « fils de ». Par ailleurs, il reste enfant dans un monde assigné d'enfant dont il aspire à s'extraire.

## Hugo : En quête de sa place

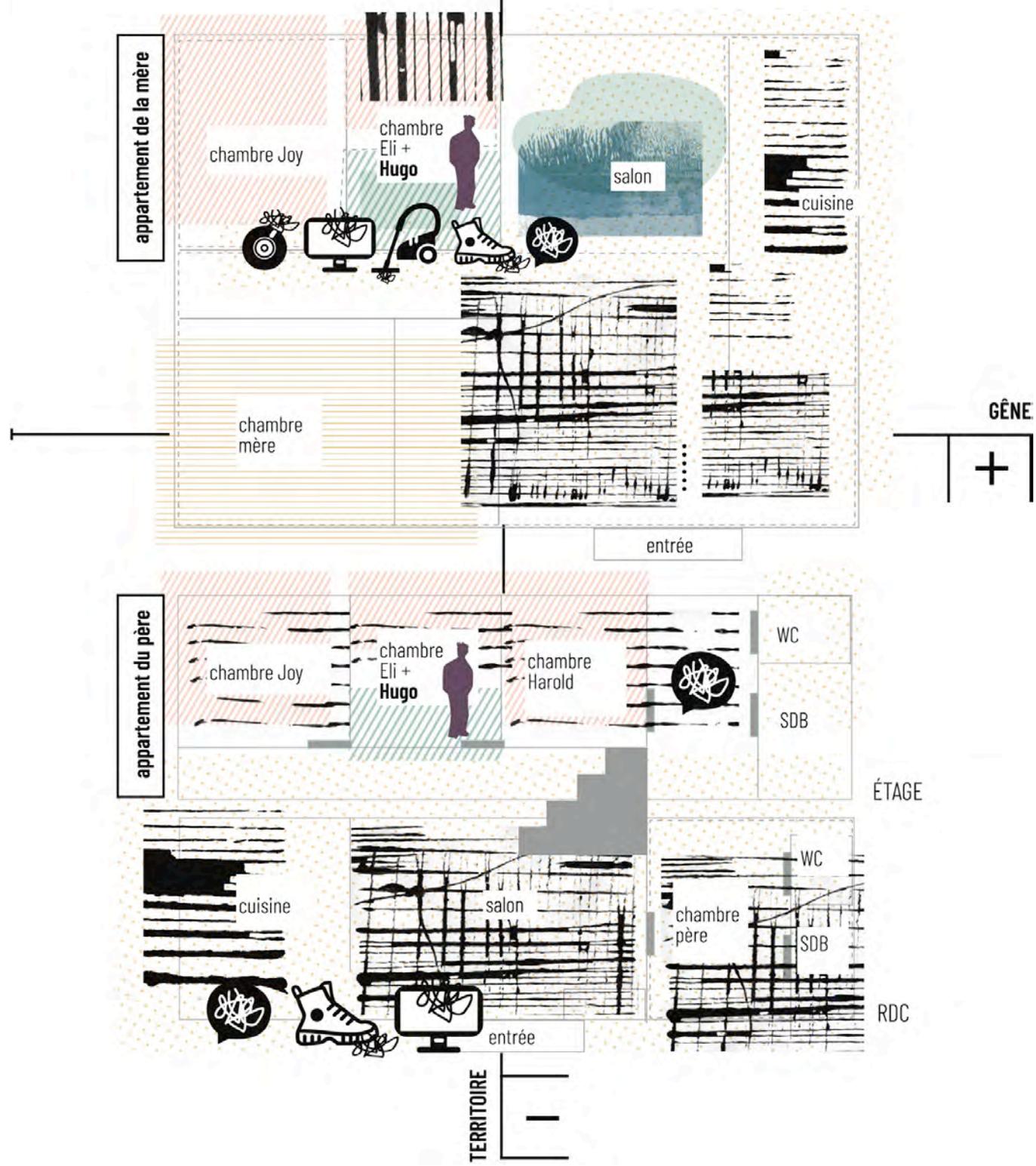
Hugo a 10 ans et est en CM2. Il a un frère de 8 ans (Éli) en CE2 et une demi-sœur de 2 ans (Joy) issue de la nouvelle union de sa mère, ils vivent dans un appartement de région parisienne. Ses parents sont séparés, il a également un demi-frère de 3 ans (Harold) chez son père. Il vit chez sa mère et parfois le week-end il va chez son père avec son frère Éli. Chez sa mère, Hugo partage sa chambre avec son frère et parfois son lit avec sa petite sœur quand elle ne veut pas dormir dans le sien.



Plan sommaire de l'appartement de la mère d'Hugo effectué à partir du relevé de l'enquêtrice

Chez son père, il partage aussi la chambre avec son frère Éli. Sa mère est agent immobilier et son père directeur des ventes. Hugo exprime une double gêne qui amène un sentiment de dépossession de l'espace : celle d'un volume sonore bridé quand il joue ou parle ; et celle d'un traitement inégalitaire parental entre les enfants de la part des deux parents. Dans cette situation, le jeu sonore est ambigu, il est gêné par le bruit que font ses frères et sœur au regard des limites qui sont imposées à son propre bruit : Hugo a l'impression que ses frères et sœur, chez sa mère et chez son père, ont le droit de faire plus de bruit que lui.

**HUGO** / 10 ans | Parents séparés  
 2 frères (8 et 3 ans) / 1 sœur (2 ans)  
 Enfant **dépossédé**



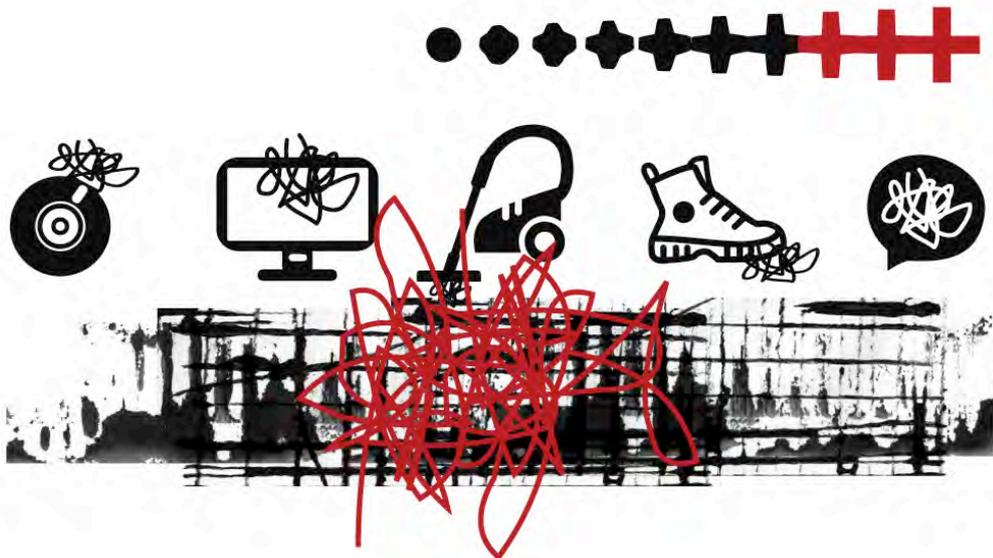
### **Faire des choses seul : « au moins, on te dit pas, "Il faut pas parler !" »**

La chambre est importante pour Hugo, c'est le lieu où il joue. Chez sa mère, dans la chambre, Hugo joue aux Lego®, aux figurines militaires, au pistolet Nerf®, il lit, se déguise avec son frère et sa sœur. Ses jouets se trouvent dans un bac, à l'exception des jouets décrits comme bruyants qui, eux, sont entreposés en haut de l'armoire. Il a également des occupations dans le salon, il joue à des jeux vidéo « *de bagarre* » sur la tablette et il regarde la télévision. Il évoque également les repas et les discussions ; il fait ses devoirs « *tout seul* » mais en même temps que son frère. Chez son père, il joue aux Lego® et aux figurines mais ce ne sont pas les mêmes que chez sa mère. Il joue également avec les pistolets Nerf® et « *fait la bagarre* » avec son frère Éli dans la chambre. La règle est cependant de réduire au maximum le volume sonore. Quelques fois, son père l'autorise à faire un jeu vidéo, il joue à Lapin Crétin Battle®. Concernant la télévision, elle n'est pas autorisée le soir, même pendant les vacances, mais dans la journée il peut parfois la regarder. Les enfants font aussi des jeux avec leur père : « *un jeu de Disney ! y avait des échecs, y avait des dames...* » Pendant le repas, ils discutent « *calmement* ». Les animaux domestiques sont importants aussi : Rose, le chien « *on le partage* » et le hamster.

En termes d'interférences, Hugo est principalement gêné par les passages de sa sœur et de son frère et par leurs rires ou bruits quand ils jouent.

Gêné par le bruit des autres

« Ça casse les oreilles ! »



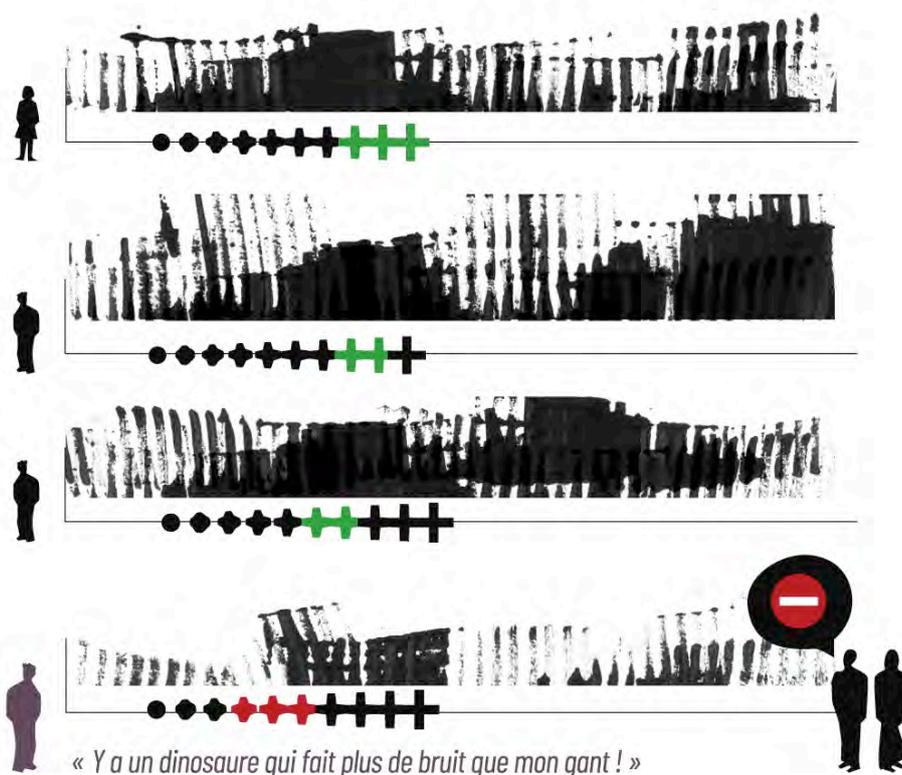
Hugo préfère lire dans sa chambre, « *au moins je suis tranquille y a un peu moins de bruit.* » les allers et retours de son frère et de sa sœur le dérangent : « *des fois, je suis en train de lire et ils passent à côté de moi et ça, ça m'énerve* ». Il réagit en disant : « *arrête c'est pas drôle je suis en train de lire* ! » Cela ne lui viendrait pas à l'idée de s'installer dans le salon pour lire, pièce qu'il trouve bruyante. Il s'y installe néanmoins pour regarder la télévision et n'apprécie pas d'être perturbé, parfois par son frère et sa sœur « *qui font du bruit* ». Il cite aussi l'aspirateur, il n'aime pas les bruits qui sont trop forts : « *ça casse les oreilles !* » Hugo a aussi besoin de silence quand il fait ses devoirs et n'apprécie pas quand sa sœur fait du bruit en jouant même s'il précise qu'elle n'en fait pas beaucoup. La plupart du temps, le parent se charge de ramener le silence : « *silence, Hugo il a besoin de travailler calmement !* » Il n'apprécie pas non plus les disputes qu'il a avec son frère Éli souvent liées aux animaux, à l'utilisation du téléphone du parent ou au volume de la télévision. Ce qui ne les empêche pas de partager des moments agréables de jeu.

Pendant les repas Hugo dit être dérangé par son frère et sa sœur qui font du bruit en parlant. Après quelques relances de l'enquêtrice, il précise hésitant que ce n'est pas le bruit qui le dérange : « *ce qui me dérange c'est que... quand ils parlent, des fois t'as pas le droit de parler...* » Il précise que cela arrive chez sa mère, mais davantage chez son père. Il explique que « *les adultes parlent avec les adultes et les enfants avec les enfants* ». Il aspirerait à participer à la discussion des adultes mais il doit se taire. Cela l'énerve mais « *dans ce genre de moment, je dis rien, je suis obligé de subir ça... parce que sinon je vais me faire gronder* ». Il rappelle une des règles principales : « *on n'a pas trop le droit de faire du bruit !* »

## Traitement inégalitaire et bruit comme expression de soi

Quand il veut se concentrer sur une activité, il apprécie d'être seul et notamment pour regarder un film. Regarder la télévision seul lui permet de commenter le film sans subir les remarques des autres : « *au moins, tu peux parler ! Par exemple, tu peux faire, "Ah ouais, c'est trop bien !"* » Il précise qu'« *au moins, on te juge pas, on te dit pas, "Il faut pas parler !"* » Il explique également qu'il n'apprécie pas d'entendre les commentaires des autres « *sinon ça gâche le film !* » S'il connaît le film ce n'est pas grave mais s'il ne l'a jamais vu : « *je leur dis "Taisez-vous !"* » À la question de savoir si lui-même parle pendant le film et si on lui demande de se taire, il répond en référence à chez son père : « *non, parce que je me tais toujours... parce que sinon, je suis sûr de me faire gronder !* » La gêne pour Hugo est ainsi à dimension variable, il apprécie de pouvoir parler tout en acceptant moins les commentaires de son frère ou de sa sœur. Cependant ne pas pouvoir parler touche à la place qu'il estime pouvoir occuper : les rappels à l'ordre sur le volume sonore ou la prise de parole réduisent sa place. À ce bridage de l'expression de soi s'ajoute un traitement qu'il juge inégalitaire : il estime que sa place n'est pas équivalente à celles de ses frères et sœur. L'inégalité de traitement des frères et sœurs est mesurée par le volume sonore des jouets. Selon Hugo, chez son père, ses frères et sœur ont des jouets qui font plus de bruit que les siens : « *y a un dinosaure qui fait plus de bruit que mon gant !* » qui appartient à son demi-frère Harold. Il ne sait pas si cela dérange son père mais retient que son frère a ce jouet alors que lui n'a pas le droit d'avoir de jouet bruyant : « *bah, quand tu testes pour la première fois un des jeux de ton frère et qu'il remarque qu'il fait plus de bruit, bah, tu te dis que c'est pas juste, quoi* ».

L'inégalité de traitement des frères et sœurs mesurée par le volume des jouets



Chez sa mère, il relève également que ses jouets font moins de bruit que ceux de son frère et le critique : « *parce que je trouve que s'ils acceptent qu'il y en ait un qui ait beaucoup de bruit, pourquoi pas les autres ? C'est un problème d'égalité* ». Il peine à expliciter l'égalité mais il précise : « *bah, dans le sens, c'est censé être de l'égalité entre frères et sœurs* ». Selon lui, ils devraient pouvoir faire autant de bruit les uns que les autres.

Par ailleurs, selon Hugo ses jouets ne font pas assez de bruit. Or à ses yeux, plus de bruit signifie « *plus d'ambiance* » : « *je préfère des jeux violents où y a du bruit, y a des boum !* »

Ses parents et particulièrement son père ne veulent pas « des jouets avec du bruit... qui font boum ». Il n'a pas le choix et ne peut pas utiliser un niveau de volume élevé mais il aimerait bien : « le son fort parce que pour moi ça fait plus ambiance... Au moins tu te crois plus dans le jeu ! » Il bénéficie néanmoins chez sa mère d'un niveau de tolérance qui n'existe pas chez son père où il a ainsi moins de plaisir à jouer.



### **Chez sa mère et chez son père : des niveaux sonores autorisés différenciés**

Les parents d'Hugo sont séparés et on peut relever une tolérance parentale au bruit différenciée, plus faible chez son père que chez sa mère. L'enquêtrice lui demande en début d'entretien pourquoi il parle à voix basse : « parce que mon père il a tendance à me dire, "Tu fais trop de bruit" ». Hugo ne dispose pas et n'est pas autorisé à jouer avec les mêmes catégories de jouets.

Chez sa mère, il a davantage le droit de faire des « jeux bruyants ». Il raconte un jeu avec ses copains qu'il a beaucoup apprécié : « on allait dans le salon, on faisait des missions. Ça [la chambre], c'était notre quartier général et on nous envoyait en mission dans le salon et on faisait des dossiers, et on disait que c'était un président et qu'il fallait les rapporter ». Selon lui, l'absence de remarques maternelles lui semble quand même liée au fait qu'« elle était avec sa copine, elle était occupée ». Chez sa mère, il a un gant en plastique qui fait du bruit quand on le presse. Il donne un autre exemple de jouet qu'il juge encore plus bruyant : la figurine d'un super héros qui fait du bruit quand on appuie sur un bouton. Ces jouets sont en haut de l'armoire de la chambre et il doit monter sur une chaise pour les atteindre. Il en extirpe un autre, un petit bloc qu'il active, faisant résonner une sirène de police. Tous ces jouets sont interdits dans le logement paternel. Chez son père, il joue à des jeux plutôt silencieux : « oui parce qu'il me disait très souvent d'arrêter donc je me suis dit qu'il fallait que j'arrête sinon il allait me gronder... comme je l'ai déjà dit, il aime pas les jeux bruyants ».

### **Hugo en conclusion**

Pour Hugo, le chez-soi dominant semble être celui de ses frères et sœur. Son « chez-moi » est réduit, l'expression de soi est doublement bornée par les limites parentales imposées : d'une part au volume sonore de ses activités et de sa voix quand il parle ; et d'autre part à sa participation aux discussions.

Le « chez mes parents » apparaît dans les rappels à l'ordre quand les jeux ou les échanges se font trop bruyants mais également lors des repas où adultes et enfants sont assignés à des places spécifiques.

Le « chez-nous » s'incarne parfois dans les jeux en commun mais reste quelque peu en sourdine dans l'entretien. Dans le cas d'Hugo, devoir se taire révèle deux aspects : celui du sentiment de traitement inégal et celui de l'assignation à une place de « petit ». Plus que membre du groupe, le jeune garçon apparaît comme « fils de » et « frère de ».

La proxémie sonore là s'énonce sous deux angles. Parfois, la distance apparaît insuffisante, les relations le maintenant dans une posture qu'il n'apprécie pas : il est gêné. D'autres fois, il aimerait réduire la distance, ce qui lui permettrait de passer d'une place de « petit » et de « fils de » à une relation d'interlocuteur à interlocuteur, vectrice d'une évolution des places assignées. Pour Hugo, être lui-même semble moins passer par la possibilité d'avoir un territoire à soi – ce dont il dispose – que par celle de pouvoir dire et s'exprimer.

## **Conclusion de l'enfant dépossédé : envahissement et territoire personnel difficile à conquérir**

Si Élie et Hugo ont en commun d'avoir un chez-soi qui tend plutôt vers un « chez les autres », ils se différencient dans le fait que le premier aimerait une augmentation de la distance aux autres membres de la famille ; alors que le deuxième apprécierait plutôt une réduction de cette distance. La proxémie sonore révèle la place occupée dans la famille et dans la fratrie et pour les deux prime le sentiment que leurs frères et sœurs bénéficient de davantage de place, réduisant mathématiquement la leur. Les trois « chez » sont difficiles à identifier ou, en tout cas, se jouent dans des limites floues entre les trois dimensions. La dimension parentale est dominante dans son aspect de rappel à l'ordre et également dans une définition de moments communs dans lesquels l'enfant est plutôt « fils de » qu'interlocuteur. Le clivage entre le monde des adultes et celui des enfants distribue des places assignées, laissant peu ou pas de marges de manœuvre qui favoriseraient l'autonomisation des enfants rencontrés.

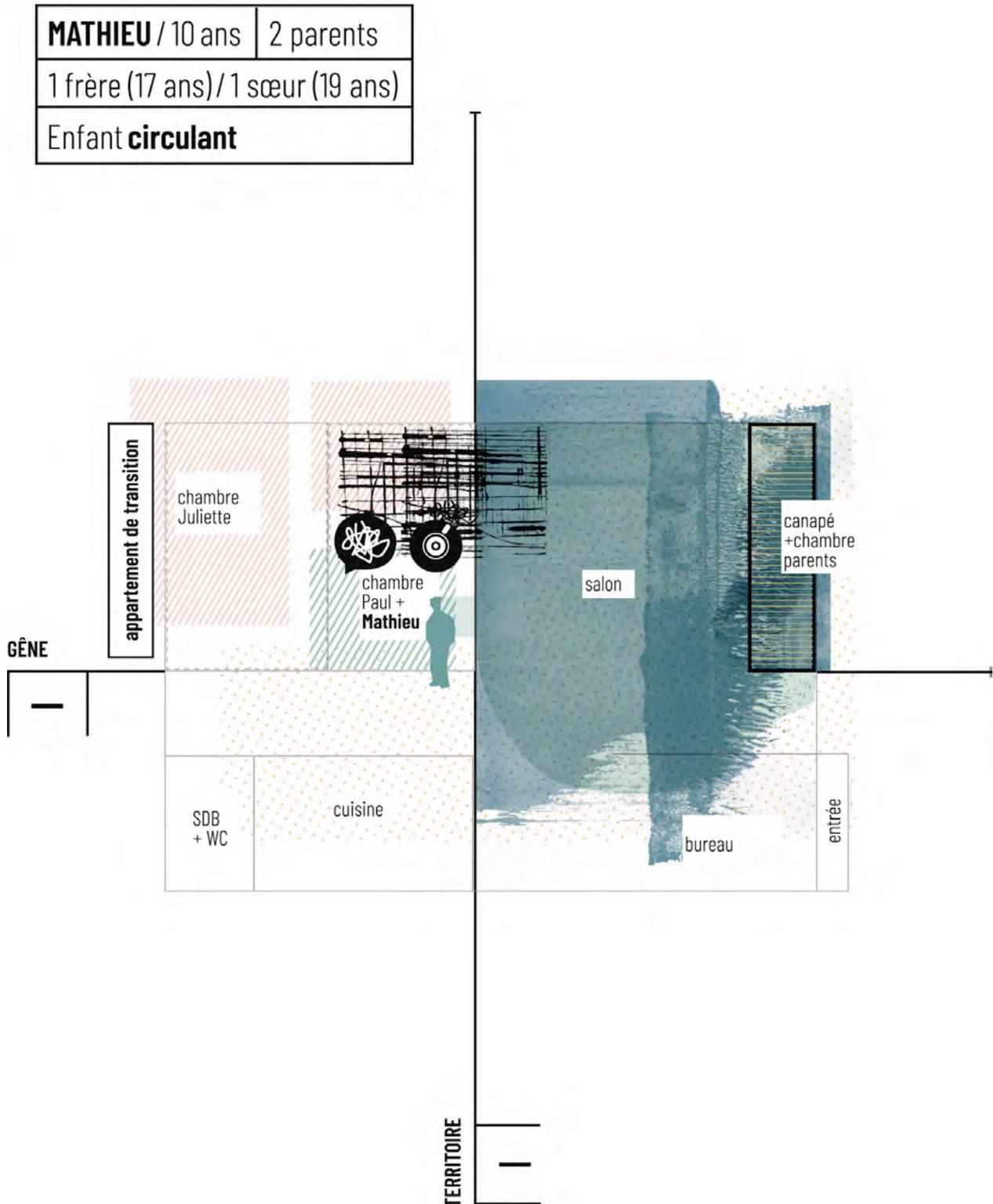
## L'enfant circulant (Territoire – et gêne –)

Le troisième type de chez-soi est celui de l'enfant circulant. Son territoire personnel se dessine avec une chambre peu investie et, surtout, il circule dans tout le logement occupant plutôt les autres pièces de la maison y compris les chambres de ses frères et sœurs. Il n'est pas gêné par les sons et les mouvements des autres, au contraire cela fait partie de la vie familiale. Il apprécie être dans les pièces communes et la présence de ses proches. À la différence de l'enfant territorial, il dit avoir plus à faire dans le salon que dans sa chambre.

Deux cas illustreront ce type : celui de **Mathieu**, 10 ans et celui d'**Éléa**, 13 ans.

## Mathieu : Un chez-soi en co-présence

Mathieu a 10 ans, il est en classe de CM2. Il a une sœur de 20 ans (Juliette) et un frère de 17 ans (Paul). Ils vivent avec leurs parents en région parisienne, leur mère est enseignante et leur père horticulteur. Deux entretiens ont été réalisés, l'un en novembre 2019, le deuxième en février 2020 et la famille a déménagé entre-temps. Ils sont passés d'un pavillon à deux étages, dans lequel chacun avait sa chambre, à un appartement de deux chambres (qui fait l'objet de l'essentiel des analyses graphiques et sociologiques) : une des chambres est occupée par la sœur de Mathieu ; il partage la deuxième avec son frère ; et leurs parents dorment dans le canapé du salon. Ce second logement est provisoire, au moment du second entretien ils sont encore à la recherche d'un logement plus grand qui leur convienne.



### **Rarement dans sa chambre...**

Malgré ce changement d'un logement à l'autre avec un espace considérablement réduit, Mathieu garde des manières de faire analogues. Dans la grande maison, s'il pouvait parfois rester dans sa chambre, « rarement », précise-t-il, il occupait surtout des espaces communs. Le principal espace cité était le canapé du salon et il continue de s'y installer. Lors du premier entretien, à la question de savoir s'il lui arrive de fermer la porte de sa chambre, il précise que les portes des chambres restent toujours ouvertes sans savoir le justifier : « *je sais pas, je m'en occupe pas trop* ». Par ailleurs, selon lui, dans la nouvelle maison, il gardera « *les mêmes habitudes* ». Il ne pense pas qu'il investira davantage la chambre qu'il aura. La plupart du temps, il fait ses devoirs dans le salon et il se projette dans la continuité de ces pratiques, « *je les ferai plutôt sur la table du salon* ». Il précise : « *disons que ça me calme d'entendre du bruit... En fait, c'est des bruits que j'ai l'habitude d'entendre donc ça me dérange pas du tout vu que c'est tous les jours les mêmes... Par exemple, des bruits de pas ou des bruits où on parle* ».

Quel que soit le logement, Mathieu occupe davantage le salon. Cependant notons tout de même qu'il distingue la chambre personnelle dont il bénéficiait dans le premier logement de la chambre qu'il partage avec son frère dans le deuxième : celle-ci étant très – et parfois trop – investie par son frère. Dans les deux cas, elle est définie comme « *une pièce comme une autre* ».

### La chambre partagée



### **Une ambiance « chaleureuse »**

S'il aime bien sa chambre malgré tout, Mathieu préfère le salon : « *je trouve que l'ambiance est plus chaleureuse dans le salon que dans ma chambre* ». Il l'apprécie pour être « *avec des gens et parce qu'il y règne une ambiance chaleureuse* ». Cet adjectif revient à plusieurs reprises dans son discours pour qualifier à la fois le lieu et l'ambiance familiale. Il précise : « *je préfère dans tous les cas être avec des gens ou alors sentir qu'il y a des gens autour de moi* ».

Une ambiance chaleureuse, agréable

« Je préfère dans tous les cas être avec des gens ou alors sentir qu'il y a des gens autour de moi »

« J'trouve que l'ambiance est plus chaleureuse dans le salon que dans ma chambre »

« Parce qu'il y règne une ambiance chaleureuse, c'est plus agréable... »



Il le justifie en expliquant : « bah, je pense que c'est parce que j'ai toujours vécu tout le temps avec ma famille donc dès que je suis un peu seul, ça me fait bizarre ». Il explique pourquoi ce lieu est chaleureux : « donc, le canapé, disons... mes parents, mes frères et sœurs, toute ma famille quoi ! et mon chat ! il est souvent dans le salon aussi ! » Les membres de la famille prennent place sur le canapé qui devient le symbole des moments ensemble. Il apprécie quand la famille est réunie : « je préfère avec tout le monde, c'est plus chaleureux ». Il passe davantage de temps avec son père et sa mère, son frère étant souvent dans sa chambre et sa sœur à l'extérieur. Néanmoins, ils regardent parfois la télévision tous ensemble et Mathieu précise : « papa ou maman, ils choisissent plusieurs films qu'ils nous proposent et nous, on choisit parmi ceux-là, quoi ». Les enfants choisissent dans l'éventail des propositions parentales. Le choix fédérateur est néanmoins privilégié : « généralement, ils choisissent des films qui pourront plaire à tout le monde ». Il donne l'exemple du dernier film regardé ensemble : « je crois que c'était La Grande Vadrouille mais je l'avais déjà vu ! »

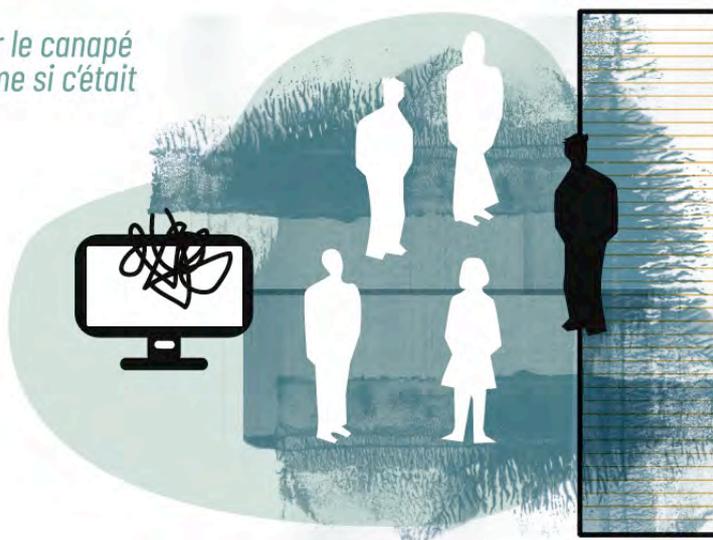
Selon lui, le passage d'un grand logement à un plus petit n'a pas occasionné de tensions, il précise « on est une famille calme ». Les quelques tensions rapportées, quel que soit le logement, sont liées « au rap » qu'écoute son frère. Quelques fois, au moment des devoirs, Mathieu demande à son frère de baisser le son, celui-ci n'obéissant pas toujours. Mathieu continue néanmoins de faire ses devoirs au son de la musique « parce que j'ai pas trop le choix de les faire, quoi ». Quelques échanges ont lieu également entre son frère et sa sœur : « la dernière fois, Paul, il faisait beaucoup de bruit parce que son rap, il était fort. Ma sœur lui dit "Mais s'il te plaît Paul, baisse la musique !" Et donc mon frère riposte et il dit "Quand tu fais la même chose avec ta musique, personne te dit rien !" » Mathieu souligne qu'il n'intervient pas dans ces moments-là, il ne veut pas « se mêler de leurs affaires ». Il arrive également qu'un des parents fasse la même demande à son frère qui leur obéit. Mathieu relève la hiérarchie par l'âge et l'aïnesse. Paul n'obtempère pas quand Mathieu le lui demande, « il est plus grand que moi » ; et par le statut en soulignant qu'en revanche son frère obéit à l'injonction quand elle est parentale. Cette gêne reste pour Mathieu marginale et peu impactante même si, selon lui, c'est la seule situation qui peut parfois le déranger.

### « Ma place, c'est sur le canapé »

Le canapé est un lieu important pour Mathieu dans le premier comme dans le deuxième logement. Sa pièce préférée de la maison est le salon « *parce qu'il y a le canapé* » qu'il trouve « *très agréable, très confortable* ».

Ma place c'est sur le canapé

« *Souvent ma place c'est sur le canapé et donc je prends ça comme si c'était mon espace quoi* »



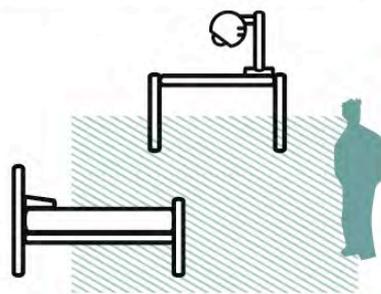
Dans le nouveau logement, il précise : « *en plus, il y a tous mes livres ici parce que... J'ai pas beaucoup de livres dans ma chambre parce qu'il y a mon frère car on doit partager la chambre. Donc, je me sens plus à l'aise ici* ». Dans le salon, il fait un peu son « *b.a.-ba quotidien, quoi* » : il lit, « *fait des écrans* », ses devoirs, etc. À la question de savoir comment il fait en sorte que cet espace commun soit aussi son espace personnel, il répond : « *bah, je passe du temps dedans et aussi... vu qu'il y a mes affaires dedans, c'est aussi un peu mon espace, et moi souvent je passe beaucoup [il insiste sur ce terme] de temps dans le salon, et souvent ma place, c'est sur le canapé et donc, je prends ça comme si c'était mon espace, quoi* ». Il précise qu'il y laisse également des affaires personnelles : « *quelques affaires portables comme des livres, des écrans... enfin ma console* », sa Switch. Il souligne que les autres membres de la famille acceptent qu'il occupe le salon parce que « *l'espace, il est un peu à nous cinq* ». Mais la nuit c'est « *la chambre de mes parents, c'est leur espace, quoi* ». Le matin quand le canapé est encore ouvert et qu'il a un peu de temps, il apprécie de prendre le petit-déjeuner installé dans le canapé, « *ça les dérange pas trop, quoi* », d'autres fois, il s'y pose pour lire. Dans la perspective de l'emménagement dans le prochain logement dans lequel il est prévu qu'il ait « *une grande chambre* », il se projette : « *bah, je pense que ça fera un peu comme dans mon ancienne maison, j'y passerai plus de temps mais je préfère toujours être dans le salon* ». Parfois Mathieu obéit à l'injonction parentale de quitter le canapé pour se mettre sur la table du salon ou sur le bureau de sa mère quand il fait ses devoirs : « *c'est un peu dur d'écrire des choses sur le cahier sur le canapé* ».

### « Mathieu va jouer ailleurs, s'il te plaît »

Pour Mathieu, l'entrée de l'appartement est un espace qu'il occupe parfois pour jouer aux Playmobil® ou aux toupies Beyblade® : c'est surtout le tapis qu'il investit. Il joue également sur ceux du couloir et du salon. Il précise que, généralement, il ne reste pas longtemps dans l'entrée : « *parce que ça gêne vu qu'il y a souvent du passage de ma famille et mes parents me disent "Mathieu va jouer ailleurs, s'il te plaît." ou "Tu traînes dans nos pattes là !"* » Se joue là une réappropriation parentale de l'espace.

L'enfant se déplace alors dans le salon, « *et là, ça dérange personne* ». Quelques semaines auparavant, il jouait également un peu aux voitures dans l'entrée et dans le couloir mais « *ça m'amuse plus trop maintenant de jouer aux voitures* ». L'entrée joue également un rôle de passage des temps scolaires à des temps plus personnels. Il l'apprécie : « *... parce que c'est le début de la fin de la journée... En fait, je peux me reposer parce que quand j'ai franchi le palier de la porte, je sais que... Enfin, je suis sûr que je vais pas retourner à l'école avant la nuit, donc... ça me pose disons d'arriver ici, dans l'entrée* ».

## Réappropriation parentale de l'espace



« Mathieu va jouer ailleurs  
s'il te plaît » ou « tu traines  
dans nos pattes là »



Lors du deuxième entretien, il a été demandé à l'enfant de photographier les deux espaces de l'appartement dans lesquels il se sentait chez-lui. Mathieu a choisi de photographier le salon, puis l'entrée.



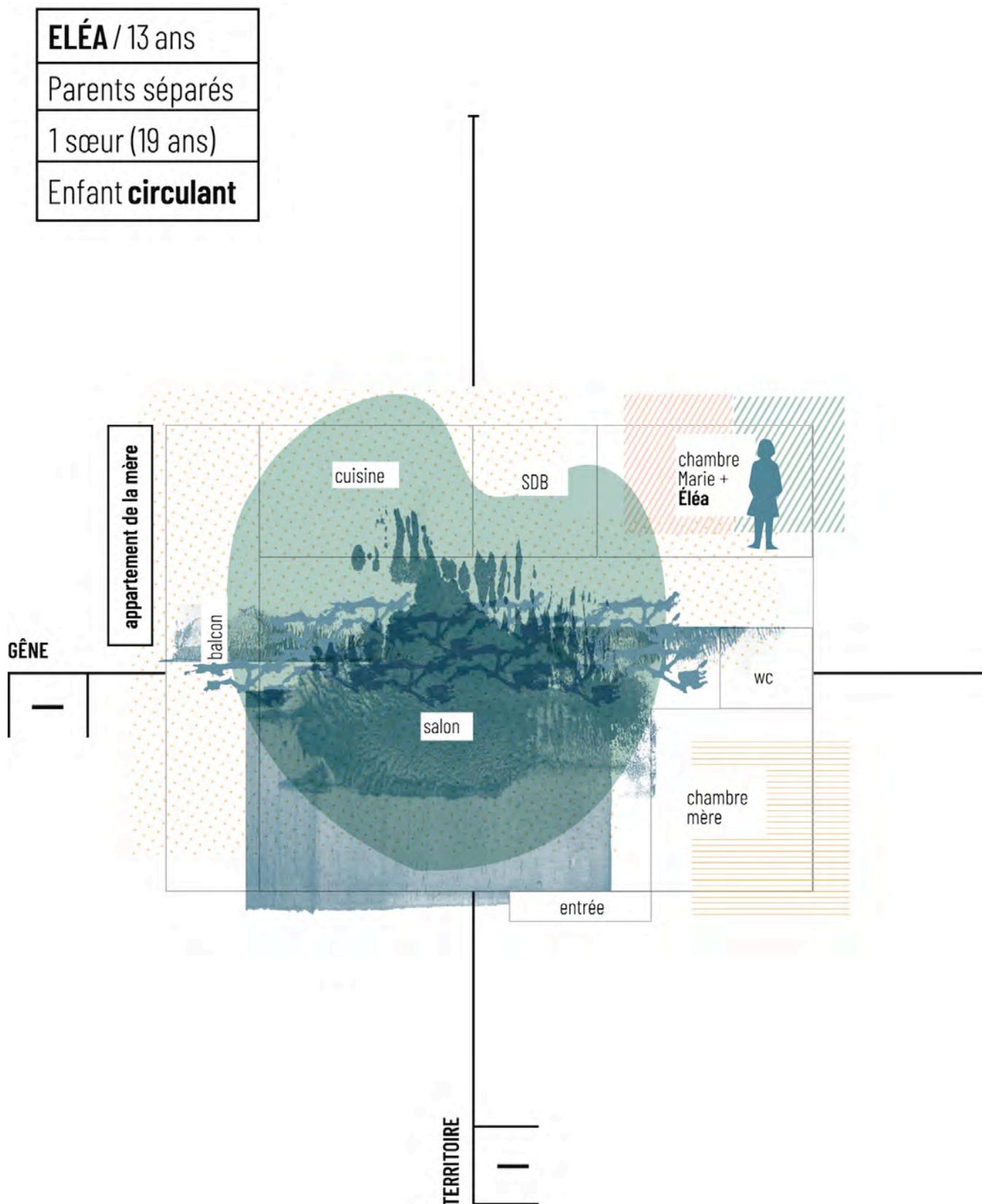
## Mathieu en conclusion

Quel que soit le logement, Mathieu ne rend pas compte de situations de mise en retrait. La chambre est peu investie dans les deux logements. Il précise tout de même que dans la chambre partagée, il passe moins de temps que dans la chambre personnelle dont il bénéficiait dans le pavillon, son frère l'occupant pour travailler. S'il avait eu à photographier ses deux endroits préférés dans l'ancien logement, il aurait choisi : « *ma chambre et le salon sûrement !* » La chambre reste un lieu où sont entreposées une grande partie des affaires personnelles et où l'enfant dort, cependant Mathieu occupe d'autres lieux, le corps étant le marqueur essentiel : il passe beaucoup de temps dans ces autres espaces. Cette occupation est aussi facilitée par les « *affaires portables* » rendant l'espace labile et permettant à l'enfant une mobilité : téléphone, tablette, console peuvent être emmenées avec soi.

Mathieu n'utilise ni le terme de coin, ni celui de bulle, récurrents dans d'autres entretiens mais celui de place. La taille du logement ou le partage de la chambre ne semblent pas intervenir sur son rapport aux espaces dans lesquels il « *se sent bien* ». Ce serait d'ailleurs une interprétation d'évoquer des espaces personnels. À la question de savoir comment il pourrait définir la notion de « chez-toi », il répond : « *pour moi, c'est un endroit où je me sens bien et en sécurité et où je passe le plus de temps. Par exemple, ça serait le salon* » ; pour le « chez tes parents », il propose : « *chez mes parents, ça serait aussi le salon du coup parce qu'ils dorment dans le canapé-lit. Et c'est aussi leur espace parce que quand ils rentrent ou quand ils sont à la maison... ils passent le plus de temps dans le salon, quoi* » ; Quant au « chez vous tous » : « *ça serait aussi le salon, je dirais, parce que c'est là qu'on se réunit à chaque fois* ». Les limites entre les trois « chez » sont poreuses, une même place peut être tour à tour : uniquement parentale, parents et enfants juxtaposés, enfant seul, parents et enfants ensemble. La même place peut ainsi revêtir des sens différents : la place sur le canapé relève parfois d'un « chez-moi », d'autres fois d'un « chez mes parents » (notamment pendant le temps des devoirs, ses parents lui demandant de quitter le canapé pour écrire sur la table ou sur le bureau maternel), d'autres fois encore du « chez-nous ». La proxémie sonore se définit plutôt par une immersion qui garde Mathieu en relation et le définit avant tout comme membre de la famille. Son chez-soi se caractérise ainsi par le partage de l'espace et la co-présence.

## Éléa : Un chez-soi vivant, « notre bruit à nous »

Éléa est une collégienne de 13 ans, elle est en 3<sup>e</sup> et vit avec sa mère et sa grande sœur de 19 ans (Marie) dans un appartement de région parisienne. Elle se rend un week-end sur deux chez son père. Sa mère est secrétaire à la ville, son père travaille dans l'informatique, sa grande sœur est en BTS marketing et travaille en CDI en temps partiel chez McDonald's. L'appartement se trouve au 3<sup>e</sup> et dernier étage d'un immeuble. Il se compose de deux chambres, une salle de bains, un WC, une cuisine et un grand salon et bénéficie d'un grand balcon. Éléa partage sa chambre avec sa grande sœur.



### « Une vie » possible chez sa mère

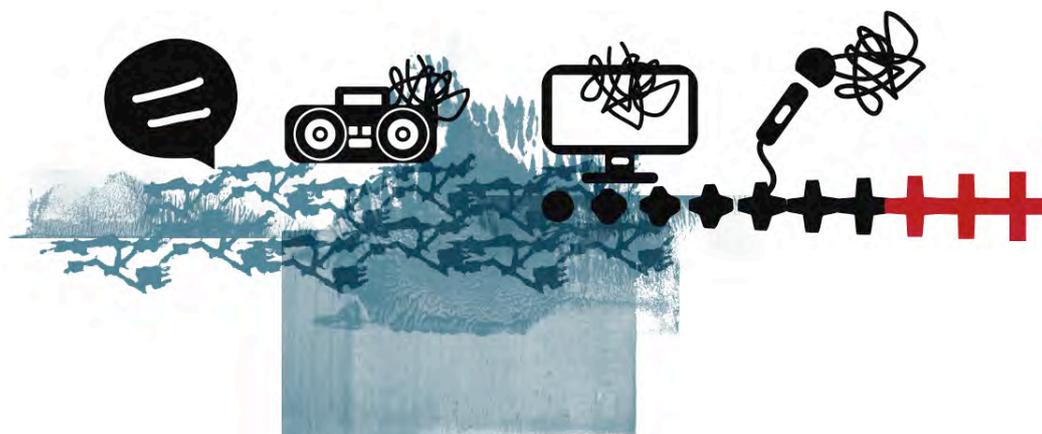
Six ans auparavant, les parents d'Éléa se séparent, et avec sa mère et sa sœur elles déménagent d'une maison « *genre beaucoup plus grand, mais vraiment* » à un appartement plus petit. La perte d'espace l'embête un peu mais : « *mais j'aime bien l'appart maintenant parce que genre, c'est plus intime, on se croise plus ! Limite avant, tellement que c'était grand, on se croisait pas, mdr<sup>24</sup> !* » Éléa va chez son père un week-end sur deux et le supporte de moins en moins bien : « *chez lui, je peux rien faire, je peux pas regarder la télé, je peux pas être sur mon téléphone, je dois lire* ». Ironiquement, elle relève qu'en étant sur le canapé toute la journée à lire, elle ne voit pas quel bruit elle pourrait faire. Les relations sont tendues et sa grande sœur n'y est pas retournée depuis trois ans. Pour s'occuper, Éléa prend des livres à la bibliothèque pour avoir de la lecture pendant deux jours. Pendant les vacances, elle a le droit à son téléphone mais « *pas trop non plus parce qu'après il commence à m'embrouiller, "T'es trop sur ton téléphone"* ». Elle explique la différence entre chez son père et chez sa mère : « *je fais que lire, matin, midi et soir, je lis... je m'ennuie, quoi ! Je fais que ça, à regarder les gens qui passent, c'est chiant. Bref ! Sinon, chez ma mère, je regarde la télé, je sors avec des copines en bas, soit je vais au MacDo, soit je vais au cinéma, soit bah... je sors quoi !* » Elle conclut sur cette différence : « *en fait, y a que chez ma mère que j'ai une vie* ».

### « Le bruit c'est la vie ! »

Éléa questionne la définition du bruit en normalisant l'aspect sonore de la vie domestique et plus largement humaine : « *le bruit, c'est la vie !* »

Le bruit c'est la vie

« *Je suis hyper bruyante mais genre grave, mais c'est pas des bruits gênants, c'est des bruits normaux genre c'est la vie quoi* »

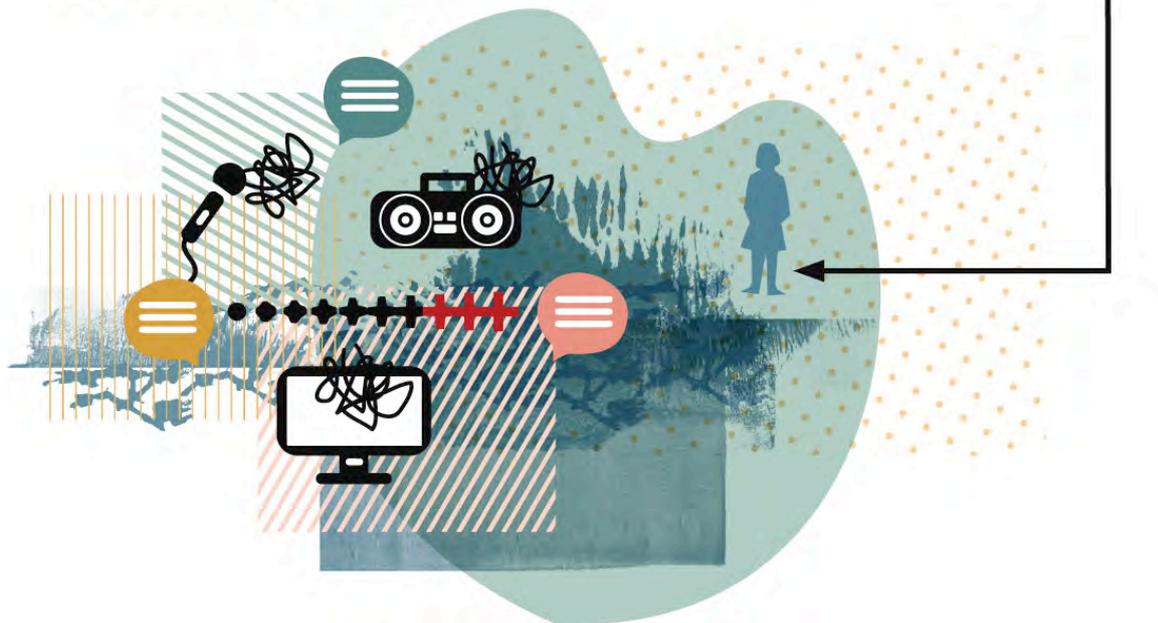


Elle explique que toutes les actions sont sonores : « *quand je marche, ça fait du bruit, parce que je tape des pieds sans faire exprès. Quand je mets la table, ça fait du bruit, quand je fais à manger, ça fait du bruit, quand je me brosse les dents, ça fait du bruit, quand je claques les portes, ça fait du bruit, quand je mange, ça fait du bruit... Quand je vis, en gros ça fait du bruit mais c'est normal ! Genre, c'est la vie ! Y a un peu tout qui fait du bruit* ». La jeune fille se définit donc comme « *vivante* » associant les sons à la vivacité : « *je suis hyper bruyante mais genre grave, mais c'est pas des bruits gênants, c'est des bruits normaux genre, c'est la vie, quoi* ». Elle explique qu'elle ne dérange pas les autres, ce qu'elle mesure aux rappels à l'ordre : « *des fois, ils me font des remarques mais c'est rien. Ils disent que je suis bruyante de temps en temps mais c'est pas tout le temps et c'est pas méchant* ». Le terme « *bruit* » lui apparaît peu adéquat dans la mesure où il est associé à toutes les actions et occupations du quotidien. D'une certaine façon, Éléa décrit l'être résonnant : « *je pense que tout le monde est bruyant. Genre, on n'est pas des fantômes !* »

<sup>24</sup> Abréviation en langage SMS : « mort de rire »

Pas souvent dans sa chambre

« Bah j'sais pas j'ai pas envie de rester enfermée dans ma chambre, enfin je trouve y a pas d'utilité à rester dans sa chambre en fait y a un peu rien à faire. Genre ça sert à rien, je suis seule et tout, le salon y a du monde, y a plus de passages, d'actions, de bruits, moi je préfère ça pour de vrai »



Éléa ne trouve pas d'inconvénients à partager sa chambre avec sa sœur : « moi, ça me dérange pas trop qu'elle soit là ou pas. Je sais pas, y a pas trop de dérangement. Y a pas vraiment d'inconvénients, juste y a pas trop, trop de place parce que la chambre, elle est petite et du coup, on a chacune nos espaces, mais sinon y a pas d'inconvénients ». La jeune fille précise qu'elle n'est pas souvent dans sa chambre et qu'elle occupe davantage le salon : « dans le salon, je regarde la télé, je suis sur mon téléphone ou je téléphone, du coup. Et quand je suis dans ma chambre j'y vais juste pour dormir ou prendre des affaires et sinon j'y vais pas pour d'autres choses ». Elle occupe la chambre « juste le matin, un peu le placard mais sinon, c'est calme, en vrai. Mais le salon et la cuisine, c'est plus bruyant, en vrai ». Éléa n'apprécie pas vraiment de rester dans sa chambre : « bah, je sais pas, j'ai pas envie de rester enfermée dans ma chambre. Enfin, je trouve qu'il y a pas d'utilité à rester dans sa chambre... Un peu, rien à faire ! Genre, ça sert à rien, je suis seule et tout ». Elle lui préfère le salon dans lequel elle recherche la présence de sa sœur et de sa mère, « y a du monde, y a plus de passages, d'actions, de bruits ». Selon elle, il y a plus de choses à faire dans le salon, elle peine cependant à les nommer : « bah, je sais pas... regarder la télé... » La présence prend de nouveau le pas sur l'activité : « enfin, je sais pas, être justement... Si ma mère est là, être avec ma mère ou si ma sœur est là, être avec ma sœur, comme elle est pas souvent là. Enfin, sinon je sais pas trop mais je reste pas souvent dans ma chambre. Le salon y a du monde, du bruit, moi en vrai, ça je préfère, vraiment ».

Ce qu'elle aime dans le salon, « c'est ensemble, c'est plus convivial, c'est là où on se retrouve ». Le salon est associé à une dimension relationnelle avec des moments organisés autour de la table et parfois autour de la télévision : « tout le temps, on mange au salon, sur cette table ». La télévision est toujours allumée, « même des fois, on regarde pas mais genre elle est toujours allumée, genre toujours, toujours, même des fois, on met pas le son ». D'autres fois, elles regardent « quand on n'a rien à se dire et des fois, on se parle quand même ». Par ailleurs, Éléa n'apprécie pas de devoir aller se coucher quand sa mère et sa sœur restent au salon : « genre le truc chiant, c'est que des fois, le film est pas fini et moi je dois aller me coucher, donc ça se fait pas !... Genre, la dernière fois, elles ont regardé un truc drôle, je les entendais rire depuis mon lit ! Ça, ça se fait pas pour moi ». Moins que le droit à l'espace personnel, elle revendique le droit au partage de moments qui selon les horaires peuvent être davantage considérés comme réservés aux adultes. Le renvoi à sa place d'enfant ou de jeune n'est pas pour lui plaire et selon elle, l'assignation à la chambre relève de cette

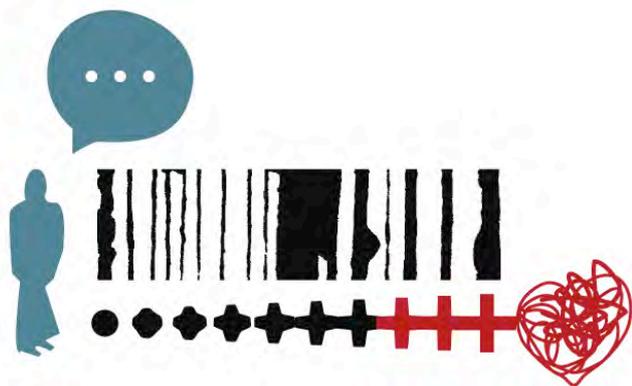
catégorisation et de ce clivage des espaces par l'âge – adultes et enfants. Elle explique que quand ses amies viennent, elles restent dans le salon : « *genre, vraiment, ma chambre, c'est l'endroit inutile de la maison, en mode je vais faire quoi avec mes potes dans ma chambre ? Genre, rien du tout ! On va pas dormir, on n'est pas des bébés, quoi ! Pour moi, la chambre c'est un endroit de bébés ! Genre, tu sais, comme quand on est petit et on va chez les gens et genre, on va dans la chambre pour jouer ou pour dormir aussi, quand on est vraiment très petit ?... Genre, ça se fait pas ! Mdr* ». Elle prend pour exemple une situation où sa mère reçoit une amie : « *tu sais, c'est le truc des adultes le salon, alors que moi, j'aime bien rester dedans. Si je vais dans ma chambre, j'ai l'impression d'être un bébé, d'être punie ou genre d'avoir pas d'amis, pas de famille... En mode, on dirait une prisonnière ! J'aime vraiment pas la chambre, moi, en tout cas* ».

### « C'est plus des remarques ou des conseils »

À la question de savoir si parfois elle a des rappels à l'ordre maternel, elle explique que cela arrive quand elle parle fort au téléphone ou quand elle marche en traînant des pieds. Elle précise : « *elle me fait juste remarquer et après, je fais attention, c'est tout. Mais c'est pas grave, c'est plus des remarques, limite des conseils mais c'est pas des embrouilles* ». Pour Éléa le bruit n'occasionne pas de tensions et les échanges autour des sons du quotidien relèvent plutôt de la curiosité. Quand elle est au téléphone, sa sœur l'interpelle « *t'es au téléphone avec qui ?* » Sa mère peut également intervenir à l'heure de passer à table : « *je raccroche quand même, faut pas abuser. Je respecte quoi, je suis pas folle. Genre, tu sais quand tu peux et tu sais quand tu peux pas, c'est logique* ». Éléa rend compte de la connaissance qu'elle a des rythmes domestiques de la maison et fait en sorte de les respecter pour ne pas s'exposer à des remontrances maternelles. Des demandes concernant le son peuvent néanmoins être faites. Pour la jeune fille, l'écoute de la musique se décline différemment selon qu'elle est ou non seule à la maison. Seule, elle privilégie l'enceinte « *à fond, mais à fond, hein !* » Quand elle n'est pas seule, elle utilise également l'enceinte y compris quand elle regarde des vidéos sur son téléphone : « *ça veut pas dire que c'est fort, hein, ça veut juste dire j'entends mieux* ». Parfois, sa mère lui demande de mettre ses écouteurs « *quand elle fait un truc important, quand elle est au téléphone ou même lire* ». Pour Éléa : « *c'est normal de dire ça parce que, tu vois, c'est chez elle ! Et puis même, genre, elle s'en fout d'entendre mes trucs* ». Les goûts différents, d'une part, le cumul des sons, d'autre part, lui paraissent constituer des limites dont il faut tenir compte : « *imagine si Marie et moi, on était toutes les deux au salon et on écoute chacune un truc sur notre téléphone et elle, elle est là, elle entend tout ? Bah, c'est pas sympa !* »

Le bruit n'occasionne pas de tensions

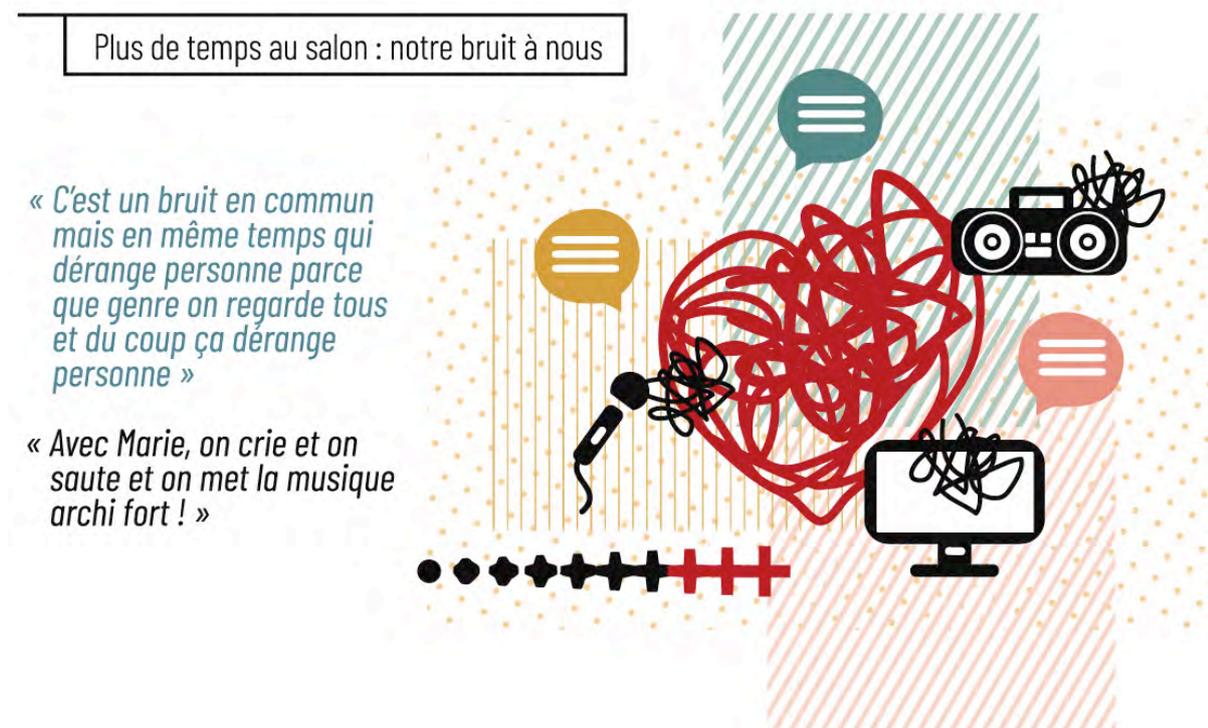
« *Elle me fait juste remarquer et après, je fais attention, c'est tout. Mais c'est pas grave, c'est plus des remarques, limite des conseils mais c'est pas des embrouilles* »



### « Notre bruit à nous »

Pour Éléa, sa mère et sa sœur ne font pas trop de bruit. Sa mère « *c'est juste la télé qu'elle allume et qui fait du bruit mais on regarde avec elle, alors c'est aussi notre bruit à nous* ». Elle précise que c'est « *un bruit en commun* » qui ne dérange personne justement « *parce que genre, on regarde tous* ». Comme dans d'autres cas, le partage de la même activité n'occasionne pas de remarques en termes de volume sonore, les goûts en commun sont fédérateurs. Éléa et sa sœur partagent parfois leur musique : « *des fois, on met la musique à fond et on commence à chanter* ». Elle précise que selon elle, le volume est plus élevé dans la mesure où l'une ne va pas le borner par la gêne : « *ça nous dérange pas si on le fait ensemble, genre écouter de la musique ensemble, on peut mettre fort alors* ». Elle différencie un goût commun d'un goût individuel : « *si j'écoute de la musique forte et qu'elle veut pas, qu'elle a pas envie, bah genre, je vais devoir mettre mes écouteurs carrément parce qu'elle veut pas* ». Plus que le degré sonore sont importants le contenu et également le moment de l'écoute. Ces aspects se jouent dans la réciprocité et valent pour chacune d'entre elles. Quand sa mère ou sa sœur regardent un programme qu'elle n'aime pas : « *je veux pas qu'elles mettent* ».

*trop fort parce que c'est chiant* ». Le volume devient ainsi un indicateur de ce qui fait goût ou moment commun. Pour Éléa, le sonore participe de l'expression d'un être ensemble. Elle évoque le contenu des moments communs : « *on parle beaucoup, on mange beaucoup aussi, on regarde soit des films... Genre, en rapport avec ton truc sur le bruit, je dirais qu'on est archibruyantes [rires]* ». Elle note que c'est pire avec sa sœur, le mouvement se mêlant au bruit : « *on crie, on saute et on met la musique archi fort !* » Elle précise aussi que d'autres moments sont plus calmes, « *ça dépend vraiment, en fait* ». Ces moments partagés avec sa mère et sa sœur sont importants. Elle précise qu'il lui est arrivé de raccourcir un moment passé avec une amie, ayant du mal à concilier un moment commun qui soit à la fois amical et familial : « *je pense comme ma mère sur ça, en mode... Bah chez moi, c'est pour être avec ma famille, pas pour être avec d'autres gens, même si c'est grave mes potes* ». Elle rapporte que la semaine précédente, au retour de sa mère à la maison, « *j'ai dit à Léa, "Bon, je te raccompagne"* ». Avec son amie, elles regardaient la télévision, parlaient, « *c'était cool* » : « *ma mère est rentrée, ça la gênait pas du tout mais... En fait, c'est moi que ça gênait parce que... Genre, je voulais profiter de ma mère et en même temps de ma pote mais pas les deux. Du coup, je me disais que ça servait à rien d'être en mode, genre soit l'un, soit l'autre* ».



## Éléa en conclusion

Dans le chez-soi d'Éléa, il est difficile de distinguer les limites entre les trois « chez » : ses territoires personnels sont peu marqués par sa chambre et pour la plupart de ses activités, elle apprécie d'« être avec ».

La dimension du « chez mes parents » relève plutôt du rythme domestique et les rappels à l'ordre empruntent selon elle au registre de la remarque ou du conseil. Pour la jeune fille, « *c'est normal, sa mère est chez elle* », les remarques étant moins interprétées par le prisme hiérarchique du statut maternel que par celui d'individu auquel on reconnaît une légitimité d'occupation et de réglementation.

Le « chez-nous » apparaît dominant, Éléa se définissant fortement comme membre du groupe familial dans lequel les relations se jouent sur le mode du partage et de la convivialité. Elle conteste des places qui définiraient chacun des membres par l'âge : comme enfant ou comme adulte. Un égal familial, telle serait la définition de chacun des membres de la famille.

## **Conclusion de l'enfant circulant : un territoire personnel élargi à l'ensemble des espaces du logement**

Dans les deux cas, au moment de l'entretien, l'enfant partage sa chambre avec son frère ou sa sœur. Cela est néanmoins temporaire pour Mathieu dans la mesure où ses parents sont à la recherche d'un logement plus grand dans lequel il bénéficiera d'une chambre à soi, comme c'était le cas dans le logement précédent. Cependant, l'expérience des deux configurations – avoir une chambre à soi ou la partager – ne semble pas modifier le rapport au chez-soi du jeune garçon. Dans ce type de chez-soi, les pièces communes, et notamment le salon, sont recherchées parce qu'elles sont le lieu de la co-présence et aussi de la possibilité d'un « être en relation » quasi continu. La proxémie sonore peut se caractériser par une immersion avec un ajustement du volume qui permet de gagner en distance quand il s'agit d'une occupation qui demande un peu de retrait. Les limites entre les trois « chez » sont floues même si ce chez-soi se caractérise plutôt par la dominante d'un « chez-nous ». Ce « chez-nous » s'exprime par la co-présence et par des moments et des espaces partagés dans lesquels l'enfant se définit avant tout comme membre de la famille, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des occupations plus personnelles. Les espaces sont peu clivés : par l'âge, il n'y a pas des espaces pour les grands et d'autres pour les petits ; par le statut familial, il n'y a pas d'espaces pour les parents et d'autres pour les enfants. Dans les places de chacun, se joue ainsi une forme d'égalité, à la fois en tant que membre de la famille et participant, comme les autres, à la construction des moments communs et du groupe familial.

## L'enfant cohabitant (Territoire + et gêne -)

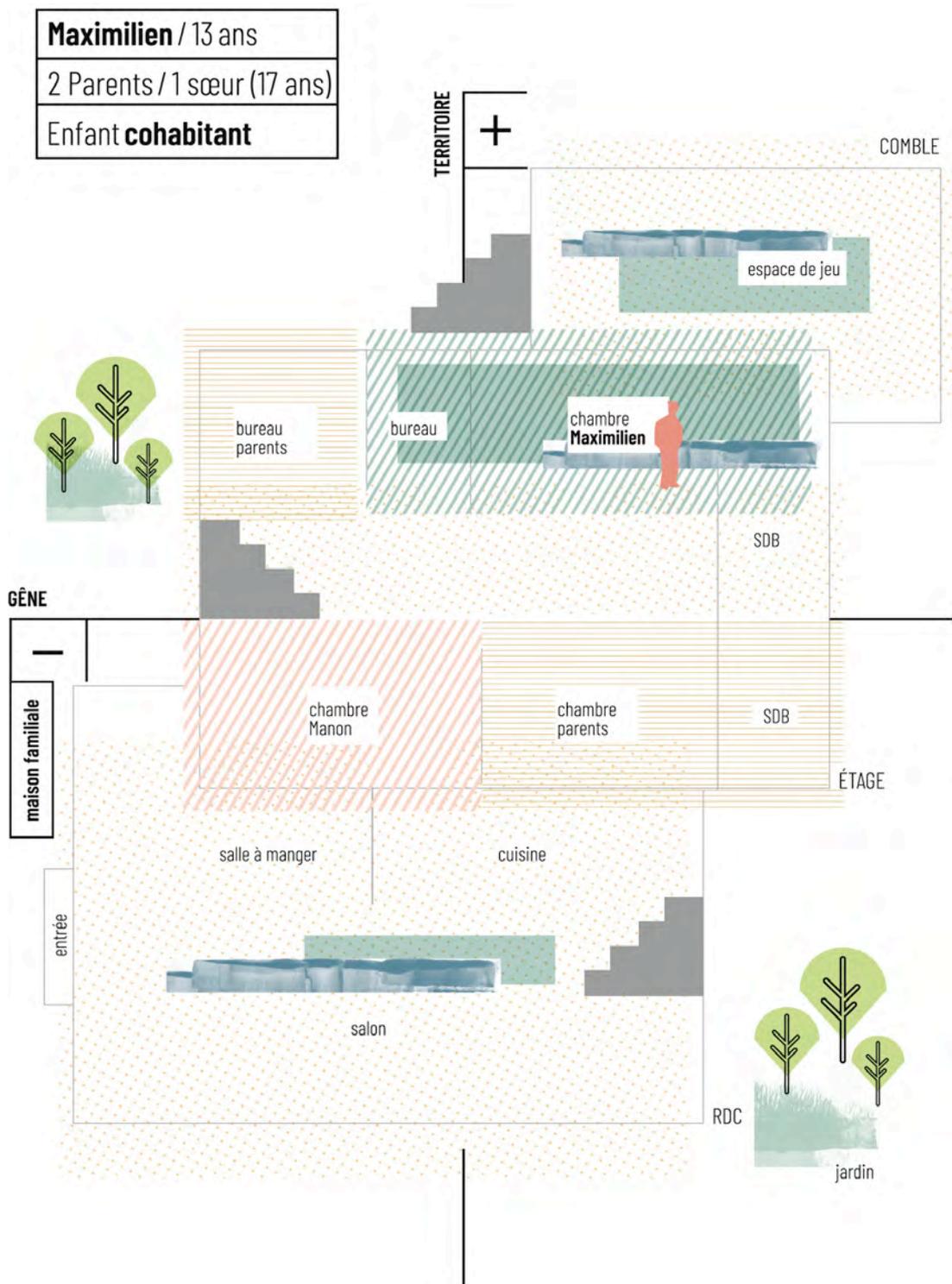
Le quatrième type de chez-soi est celui de l'enfant cohabitant. Il se sent chez lui dans sa chambre et aussi dans les autres pièces. Les espaces de chacun sont bien délimités ainsi que les temps communs, ils sont reconnus et respectés comme tels. D'une certaine manière, le chez-soi revêt deux faces : chacun a sa place et chacun à sa place. Les relations apparaissent peu hiérarchiques et s'inscrivent dans un double mouvement : celui d'une certaine formalisation par les espaces des « moments seul(e) » et des « moments avec » ; et par une attention particulière à ne pas empiéter sur les espaces des autres. Dans ce type, on observe une séparation distincte entre moments/espaces personnels et moments/espaces communs alors que dans le type 3 (l'enfant circulant), on observe des chevauchements : le territoire/moment personnel faisant peu sens, la co-présence étant recherchée.

Deux cas illustreront ce type : celui de **Maximilien**, 13 ans et celui d'**Iris**, 11 ans.

## Maximilien : Des espaces pour chacun et des espaces pour tous

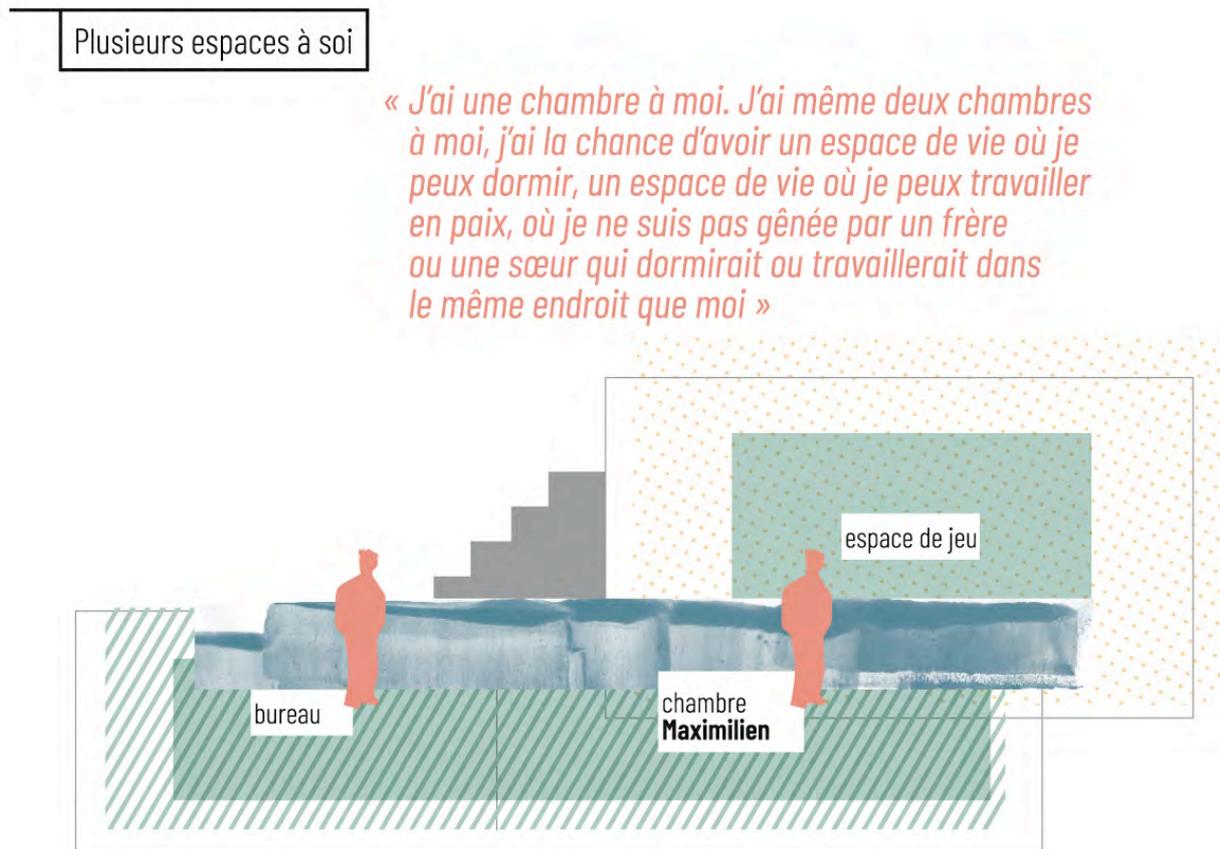
Maximilien a 13 ans et est en classe de 3<sup>e</sup>, il a une sœur de 17 ans (Manon) qui est en première année de classe préparatoire. Ils vivent avec leurs parents dans un pavillon de deux étages avec jardin en grande banlieue parisienne. Les deux parents sont cadres.

Maximilien bénéficie d'une chambre individuelle ainsi que de sa salle de bains personnelle, et investit également les combles aménagés comme espace de jeu. Son chez-soi se définit, d'une part, par l'importance des espaces personnels – chacun des membres de la famille doit (pour travailler) ou bien apprécie de se retirer dans un espace à soi – d'autre part, par la reconnaissance des espaces personnels de chacun à partir de ce qu'il appelle le respect. Par ailleurs, la vie quotidienne est organisée autour des moments communs, notamment celui des repas pour lequel chacun interrompt momentanément ses activités personnelles. Un emploi du temps familial organise les temps individuels et communs, les temps individuels se vivant dans les espaces personnels.



## De la place pour chacun : respecter l'espace acoustique de son entourage

Pour Maximilien, il n'existe pas de tensions associées à la préservation ou à l'envahissement de l'espace d'un autre : « c'est déjà très rare qu'on empiète sur le terrain de l'autre avec ma sœur, du coup il y a pas de discorde ». Le terrain de l'autre se définit comme « l'espace vital, son cocon où il aime bien être, pareil pour le mien, où l'autre n'a pas le droit d'imposer sa présence ou sa volonté sans mon accord ». Ce sont des espaces sur lesquels celui ou celle qui l'occupe est « plus légitime ».



Le jeune garçon décrit l'espace à soi par cet angle : « c'est ma pièce consacrée, c'est là où j'ai tout ce qu'il me faut, où j'ai tout ce qu'il faut pour faire ce que j'ai à faire, ce que je veux faire donc c'est là où je me sens le mieux et du coup, de ce fait, c'est là où je reste le plus souvent ».

L'espace du logement apparaît pour Maximilien comme un chez-soi même si c'est chez ses parents : « je suis forcément chez moi », ce sentiment étant encore renforcé pour la chambre : « je me sens vraiment dans mon espace réservé, qui m'appartient, où je suis le plus à l'aise, quoi ». Il souligne qu'il n'y a pas de règles imposées ou plutôt qu'elles relèvent « de la morale, de l'éthique » et non d'une imposition parentale qui le placerait dans une relation hiérarchique. Il note que les règles se font sans distinction d'âge et, même s'il est le plus jeune, la différence de traitement est « à peine perceptible ». Il cite sa sœur en soulignant cette égalité malgré la différence d'âge : « les règles que j'ai, elle les a, et inversement ». Par ailleurs, ces règles « ne sont pas des contraintes ». Il remarque également qu'à table, les places ne sont pas réservées, ce qui induirait une hiérarchie : « c'est pas rétrograde. Mais tu sais, à l'époque, le papa il était au bout de la table en mode il présidait le dîner, et les autres membres autour, quoi. Maintenant tout le monde est égal et il y a pas quelqu'un qui a la meilleure place ». Les places selon lui apparaissent plutôt égalitaires quels que soient l'âge et le statut dans le groupe familial. En revanche, les espaces personnels sont différenciés, chacun ayant le sien ce qui permet à chacun d'avoir sa place : « c'est un peu banal mais on vit dans le respect de l'autre ». Il précise également qu'il est « très libre » : « je dis pas que je le mérite, mais en tout cas je fais tout pour conserver cette liberté. Je fais tout au sens où je ne pousse jamais les bornes pour me faire sanctionner, quoi ». Les bornes sont connues et ne pas les dépasser revient à préserver sa marge de manœuvre : « parfois, je me dis avec ma petite conscience... faire attention à ce qu'on fait et... attention à nous aussi, en fait ».

Pour Maximilien chacun doit avoir sa place, l'empathie et le respect en sont les conditions. D'une certaine manière, il reste dans une relation permanente, toujours attentionné à contrôler le degré sonore de ses

occupations : « *j'essaie de faire attention quand je ne suis pas seul chez moi, à ne pas mettre de musique trop forte, à respecter l'espace acoustique de mon entourage* ». Quand ses parents sont présents, il évite de « *mettre ma musique fort* » et surtout se retire dans sa chambre toujours avec un même objectif, ne pas déranger : « *je vais plus fermer la porte de ma chambre et rester dans mon espace, confiné pour essayer de ne pas déranger* ». Pour lui, le volume doit être le bon : « *en tout cas, on ne me fait pas de remarques sur le fait qu'elle soit trop forte* ».

Maximilien relève que c'est une chance d'avoir « *une chambre à moi* » qu'il définit comme « *un espace de vie où je peux dormir, où je peux travailler en paix, où je ne suis pas gêné par un frère ou une sœur qui dormirait ou travaillerait dans le même endroit que moi* ». Il précise, « *j'ai même deux chambres à moi* ». Maximilien joue dans les combles à la PS4. L'endroit ne lui appartient pas mais il est le seul à l'occuper : « *c'est moi sûrement qui l'utilise le plus...* » Il joue dans les combles « *plus éloigné, plus isolé* » dans une double optique, celle de déranger le moins possible, et également d'être « *vraiment au calme* ». Être au calme semble être l'équivalent de pouvoir jouer en se délestant de sa préoccupation de déranger : « *c'est où je serai le plus prêt à vivre dans le bruit dans le sens où je peux jouer et en même temps regarder une vidéo YouTube, regarder un livre ou quelque chose comme ça. Là où dans ma chambre, j'essaie d'être le plus possible au calme, je vais vraiment éviter de faire deux activités en même temps qui vont faire du bruit* ».

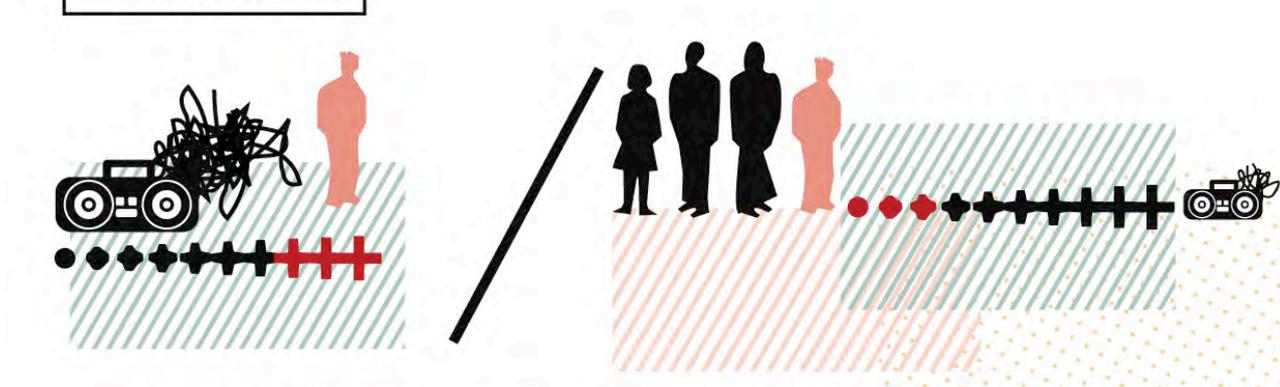
Il fait particulièrement attention au volume sonore quand il écoute de la musique en prenant sa douche, sa salle de bains étant adjacente à la chambre de sa sœur : « *c'est à ce moment-là que, je pense, je la dérange. J'évite de mettre de la musique mais j'aime aussi avoir ce petit moment à moi où je me détends* ». Il met en avant la tension dans laquelle s'inscrit cette préoccupation : « *savoir faire assez de bruit pour être bien soi-même et ne pas déranger les autres* ». Une marge de tolérance lui apparaît nécessaire : « *... pour ne pas non plus être trop dur envers les personnes qui font du bruit. Tout le monde fait du bruit. On fait forcément du bruit qui dérange quelqu'un, certaines personnes font forcément du bruit qui nous dérange. Donc, faut savoir justement cohabiter ensemble* ». Difficile de mieux illustrer le vieil adage selon lequel la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. À la question de savoir si ce n'est pas frustrant de faire attention à ne pas déranger en permanence, il répond : « *non, parce que finalement, c'est moi qui ai fait ce choix. Mes parents ne m'ont pas imposé de vivre dans un couvent, à rien dire. Finalement, c'est pas du tout frustrant vu que c'est moi qui me suis fixé des limites* ». L'empathie vient servir l'autre et également soi, en réciprocité : « *finalement, je considère ça comme du respect au sens où quand je serais à sa place, quand j'aurais besoin de ce silence, j'aimerais pas qu'elle [sa sœur] vienne à côté de moi avec sa musique fort. Donc, c'est aussi pour moi une vision du respect de savoir prendre sur moi, couper mes plaisirs pour sa réussite* ».

### **Deux mondes : chaque moment à sa place**

Maximilien distingue, selon ses termes, deux mondes, l'un en présence de ses parents, l'autre en leur absence. Il explique qu'il fait plus de bruit quand il est tout seul dans la maison, il se « *lâche* », se « *libère* » et augmente le volume sonore de la musique : « *L'enceinte, ça y va ! Les vidéos YouTube, au maximum le son, hein !* ».

Il explicite ce qu'il entend par les deux mondes : « *il y a le monde... pas de la solitude mais presque. C'est deux expériences différentes, le fait de vivre en communauté et vivre seul au sens où je vais pouvoir me lâcher sur le bruit que je fais, ce que je veux faire* ». Au-delà du bruit se jouent également des dimensions de l'intime : « *si j'ai envie de me balader en caleçon dans le salon, je me mets en caleçon dans le salon. Je serai du coup plus libre même si c'est ma famille et qu'ils ne me jugent pas* ». Par ailleurs, il dit comment il s'« *affale totalement dans le canapé* ». Quand ses parents sont présents, il préfère être dans sa chambre : « *m'allonger dans mon lit, m'asseoir sur mon fauteuil, rester plus isolé, justement dans cette optique de ne pas déranger et de ne pas être dérangé* ».

## Deux mondes sonores



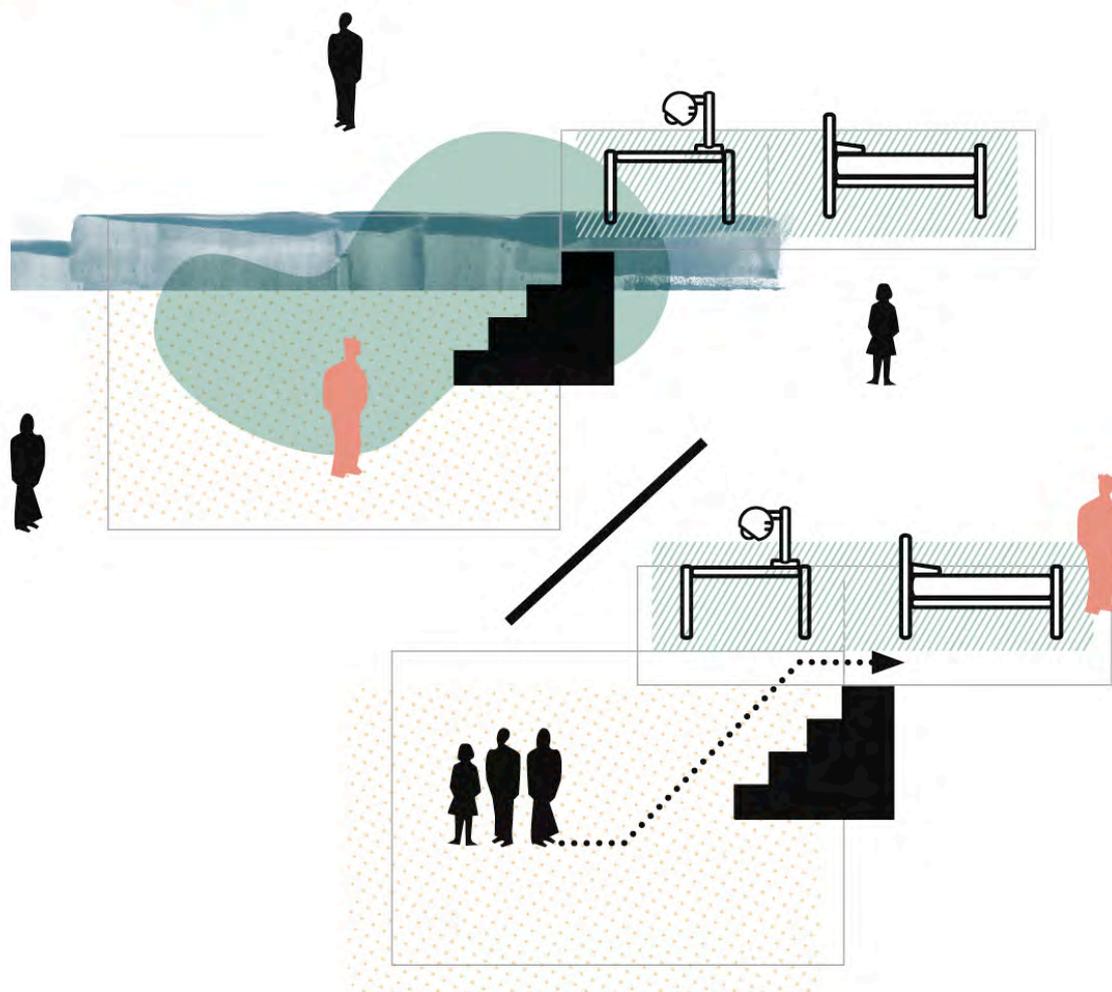
*« J'essaie de faire attention quand je ne suis pas seul chez moi, à ne pas mettre de musique trop forte, à respecter l'espace acoustique de mon entourage »*

La présence de ses parents ne le dérange pas et il évoque des alternatives possibles comme mettre un casque ou porter des écouteurs, cependant : *« je préfère être seul, dans ma petite bulle de concentration finalement, plutôt qu'au centre de toute cette occupation dans tout ce qui se fait »*. Être sous le regard de ses parents lui permet de mesurer le temps qu'il passe sur son téléphone. À l'inverse, pour le même motif, le retrait a pour objectif : *« ... d'éviter de justement, l'optique d'être trop vu sur mon téléphone où je passe sans doute trop de temps. Surtout dans cette optique de rester dans mon propre espace, un peu seul où je peux rester concentré à ce que je fais et même si ça ne me dérange pas qu'on me pose des questions, pas du tout »*. Les moments sont distincts. Il n'est pas gêné par les questions parentales mais préfère : *« ... parler justement de nos journées plus à table ou des moments où on est tous réunis. Dans ces moments-là »*. Les repas de famille se font sans la télévision. Pour le jeune garçon, si ce n'était pas le cas, la télévision serait perturbatrice des discussions familiales : *« je suis devant la télé, je regarde la télé. Je suis à table en famille, en parlant famille. Tu vois la télé, t'es toujours attiré par les images ou le son. Du coup, t'es pas concentré sur le reste et ça c'est chiant si t'es à table en famille. Nous, on parle de nos journées, des dernières nouvelles, on parle un peu de tout, de la vie quotidienne, du travail, de l'école, de ce qu'il se passe dans le monde, en France, tout ça »*.

Maximilien *« cherche à faire en sorte d'être ensemble, pour retrouver la cohésion de la famille, le fait d'être ensemble, quoi, de partager un moment ensemble même si on fait pas quelque chose ensemble, le fait d'être à côté dans la même pièce, c'est important, je pense »*. Si rester dans sa « bulle » est appréciable, il est important selon lui d'en sortir et de ne pas y rester tout le temps *« à ne rien faire, à rester soi-même »*. Il apprécie particulièrement les moments de fin de journée quand les différents membres de la famille se retrouvent, et parfois *« je prépare aussi l'arrivée de mes parents pour que tout soit plus agréable pour eux, pour nous tous »*. S'il apprécie d'être seul, il aime également *« pouvoir interagir avec certaines personnes »* : *« mon objectif, c'est de passer le plus de temps possible avec les personnes qui me sont proches avant que je ne puisse plus pouvoir le faire si je suis parti pour mes études ou un truc dans le genre. Donc, je ne suis jamais triste de faire quelque chose avec eux »*.

Il apprécie d'avoir ces temps avec ses parents et sa sœur et rend compte de ce qu'ils partagent en prenant l'exemple du repas lors duquel la conversation a une place importante : *« c'est convivial, chacun raconte sa journée. On parle des événements majeurs et moins importants dont on a entendu parler ou qu'on a pu lire. Moi, dans mon cas, ce que j'ai pu travailler à l'école... Du coup, voilà, en gros c'est les sujets sur lesquels on aime discuter. C'est pas des sujets qu'on reprend à chaque fois mais en fonction de l'actu, on donne notre avis à chacun, on fait des micro débats, voilà »*. Il précise que lors de ces moments : *« je suis super content parce que forcément... Enfin, j'ai envie de dire qu'on se sent écouté, je peux exprimer mon opinion avec des gens qui vont pas me juger sur ce que je vais dire et c'est super important pour moi ce critère. Je pense que c'est important de parler de choses importantes avec son entourage »*.

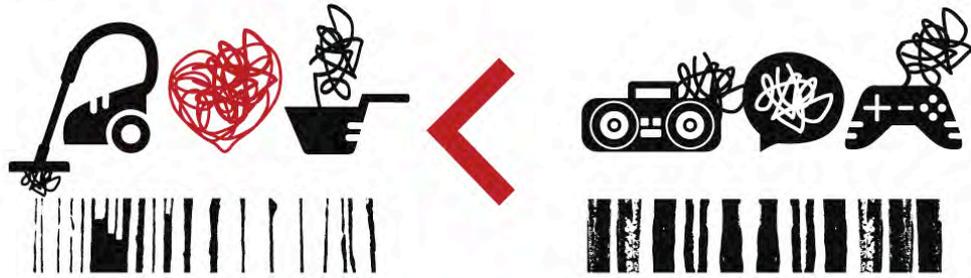
« Quand je suis seul chez moi, je reste dans le salon, je m'affale totalement dans le canapé ou des choses de ce genre. Alors qu'au moment où mes parents sont là, j'ai plus l'habitude d'aller m'allonger dans mon lit, m'asseoir sur mon fauteuil, de rester plus isolé, justement dans cette optique de ne pas déranger et de ne pas être dérangé »



### **Des bruits individuels gênants aux bruits « utiles à la vie de tout le monde »**

Maximilien souligne que les sons accompagnent les activités du domestique : « concrètement, le bruit est finalement partout dans la vie du quotidien, même sans déranger. Un bruit ça peut être un déplacement de chaise ou n'importe quoi, c'est forcément du bruit même s'il n'est pas forcément gênant. La moindre action engendre du bruit ».

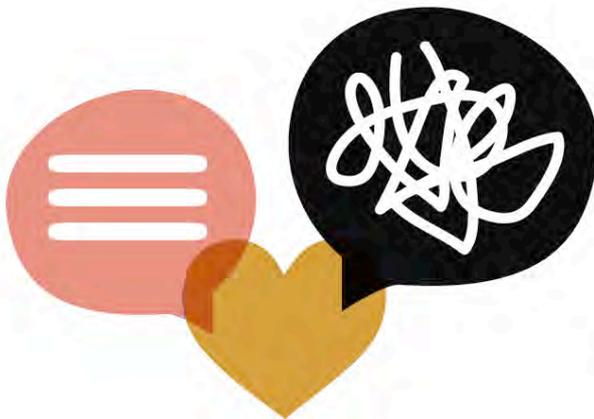
## Le bruit utile à la vie



*« Faire la cuisine est utile à la vie de tout le monde. Le bruit tant que ça n'aide pas, je considère ça comme un bruit plus nocif qu'un bruit qui aide, qui sert à quelque chose, qui sert à aider, qui sert à soutenir ou n'importe quoi »*

Il fait une catégorisation des différents sons. Il définit le bruit comme négatif par le moment « où on gêne quelqu'un ». Cette gêne peut également être indépendante du volume sonore. Il prend l'exemple de la musique en distinguant deux aspects. Le premier renvoie au fait de ne pas apprécier un morceau : « quand j'écoute quelque chose qui ne leur plaît pas forcément, je peux les gêner ». Il évoque également des morceaux qui peuvent « choquer par le vocabulaire de la musique ». Ce vocabulaire peut aussi surgir quand il joue aux jeux vidéo. Il évoque des défaites qui passent mal : « je peux avoir des remarques concernant mon vocabulaire euh ... quelque peu déplacé quand je joue parfois ». Les termes grossiers deviennent bruyants à partir du moment où ils sont identifiables par les autres et là, quel que soit le volume sonore. Les bruits peuvent aussi apparaître comme plus ou moins gênants selon qu'ils servent l'intérêt personnel ou commun. Il considère les conversations téléphoniques plus « nocives » que les bruits de cuisine : « faire la cuisine est utile à la vie de tout le monde. Le bruit, tant que ça n'aide pas, je considère ça comme un bruit plus nocif qu'un bruit qui aide, qui sert à quelque chose, qui sert à aider, qui sert à soutenir ». Les bruits servant l'intérêt commun lui apparaissent comme étant utiles.

## Le bruit, véhicule des émotions



*« Les émotions sans le bruit, selon moi, retransmettrais moins justement ces émotions »*

*« Ça va m'énerver le jeu alors je vais crier, je vais dire des insultes des injures. Donc c'est à ce moment-là que je vais produire du bruit »*

*« Le bruit est un peu lié au fait d'apprécier le moment avec quelqu'un qu'on apprécie également »*

Si Maximilien tente de limiter le son de ses occupations en permanence, quelques situations lui échappent, celles où dépasser des limites sonores correspond à une expression de soi difficile à contenir. Il fait de l'escrime et lors des séances d'entraînement, il « s'adapte à parler plus fort pour couvrir le bruit fait par ces matériels ». Il remarque qu'en rentrant, il parle plus fort que d'habitude et « à ce moment-là, je ne vais pas me faire réprimander mais on va me le signaler. Pas méchamment, hein ? Mais on va me le signaler ». Cela

arrive aussi à d'autres moments, qu'on lui fasse des remarques sur le fait qu'il parle trop fort : « *on me reproche ça souvent, le fait que je parle trop fort, trop vite* ». Maximilien ne le vit pas toujours bien : « *à ce moment-là, c'est là où je dirais dans une vision d'être sans défense entre guillemets, de se renfermer, de se défendre et à ce moment-là d'être plus agressif parce qu'on se sent désarmé face aux remarques* ».

Par ailleurs, selon lui, s'exprimer fort « *c'est très lié aux émotions : une grande joie comme par exemple une surprise "Joyeux anniversaire !", crié très fort. Parfois aussi ça peut être dans une dispute, une grande dispute... euh... ça va crier, ça va hurler...* »

Le niveau sonore apparaît lié à l'expression de soi : « *les émotions sans le bruit, selon moi, retransmettraient moins justement ces émotions* ». Ces émotions peuvent être mises en lien également avec des moments où il est « *envouté* » : quand il joue à des jeux vidéo, quand il regarde des séries. Parfois, il monte le volume parce qu'il n'entend pas bien, d'autres fois : « *ça va m'énerver le jeu, alors je vais crier, je vais dire des insultes, des injures. Donc, c'est à ce moment-là que je vais produire du bruit, finalement dans mon inconscient, en ne le faisant pas volontairement mais en le faisant tout de même* ». Une autre situation peut générer un peu de bruit, celle d'un bon moment partagé, notamment avec sa sœur avec laquelle il peut « *faire du bruit ensemble* » : « *pour moi, le bruit est un peu lié au fait d'apprécier le moment avec quelqu'un qu'on apprécie également* ». Dans tous les cas, il s'agit de manifester quelque chose de plus individuel, que ce soit le rapport au jeu ou à des séries, aux relations appréciées.

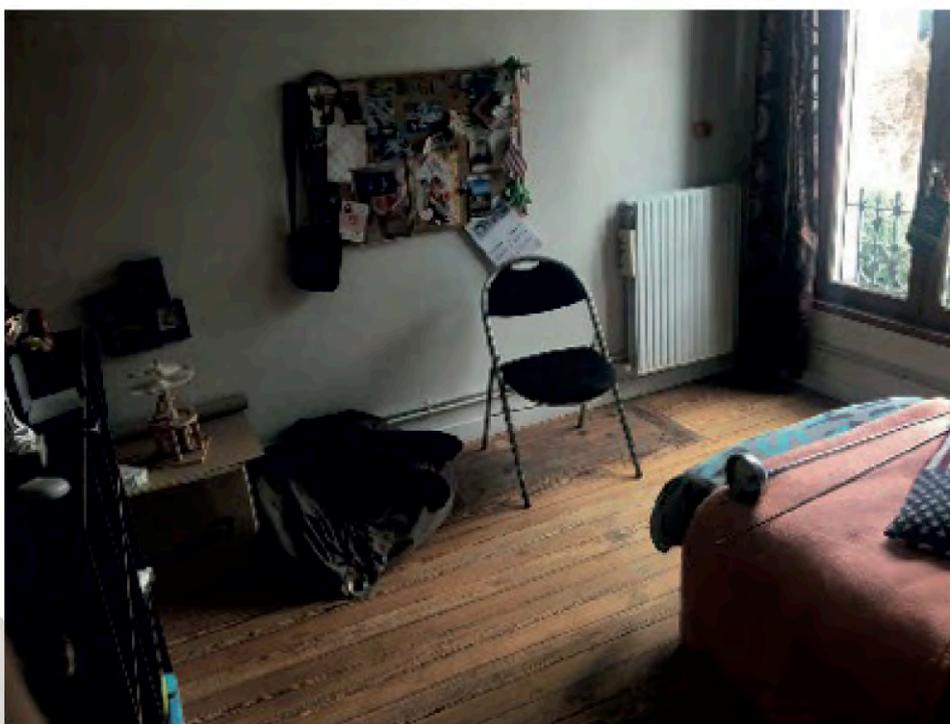
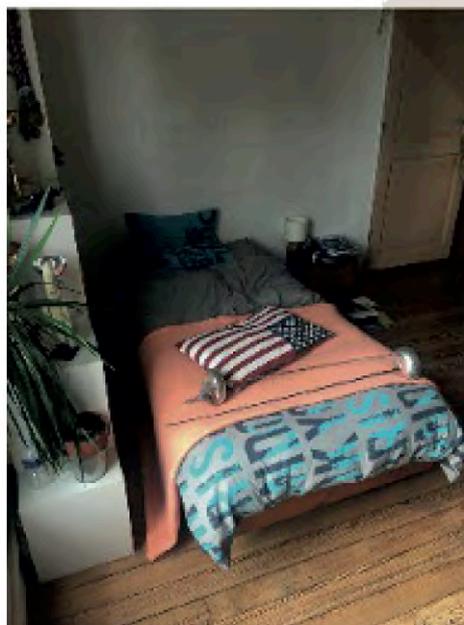
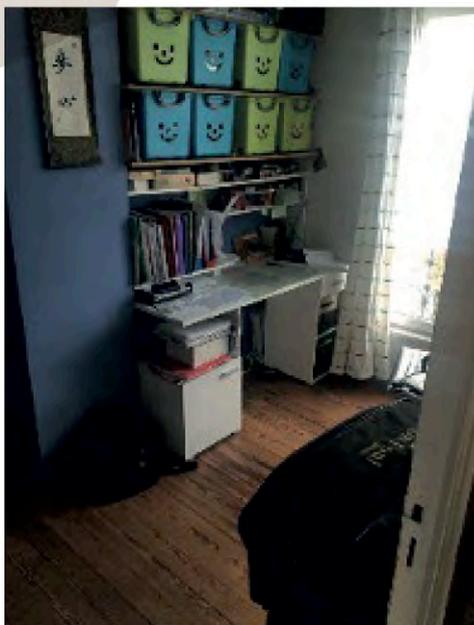
## **Maximilien en conclusion**

Le chez-soi de Maximilien revêt deux tendances, celle de la séparation et celle de l'égalité des places. Les espaces personnels sont dessinés et reconnus, la notion de respect étant centrale, l'enjeu étant de ne pas empiéter sur le territoire personnel de l'autre. La proxémie sonore apparaît ainsi différenciée selon les espaces et les moments, la distance n'étant pas la même. Cependant, ne pas empiéter sur le territoire de l'autre, c'est également préserver le sien.

Si les espaces personnels sont importants, les moments communs ne le sont pas moins. Ils sont qualifiés de « *conviviaux* », la convivialité apparaissant comme la clé de voûte d'une relation dans laquelle chacun est interlocuteur, des autres indépendamment de son âge, et se voit ainsi reconnu dans une forme d'égalité de place.

Les trois « *chez* » sont identifiables, « *le chez mes parents* » apparaissant quand même adouci par la posture de respect non des règles parentales mais des règles de bienséance. Maximilien se définit, selon les espaces et les moments, comme individu à partir de son « *monde* » à soi qu'il distingue du monde parental ; il se définit également comme membre du groupe, comme « *fils de* » et « *frère de* » dans la dimension de l'appartenance familiale et moins hiérarchique : il situe bien sa place vis-à-vis de chaque membre de la famille, mais dans une vision très peu hiérarchique des rapports au sein de la famille.

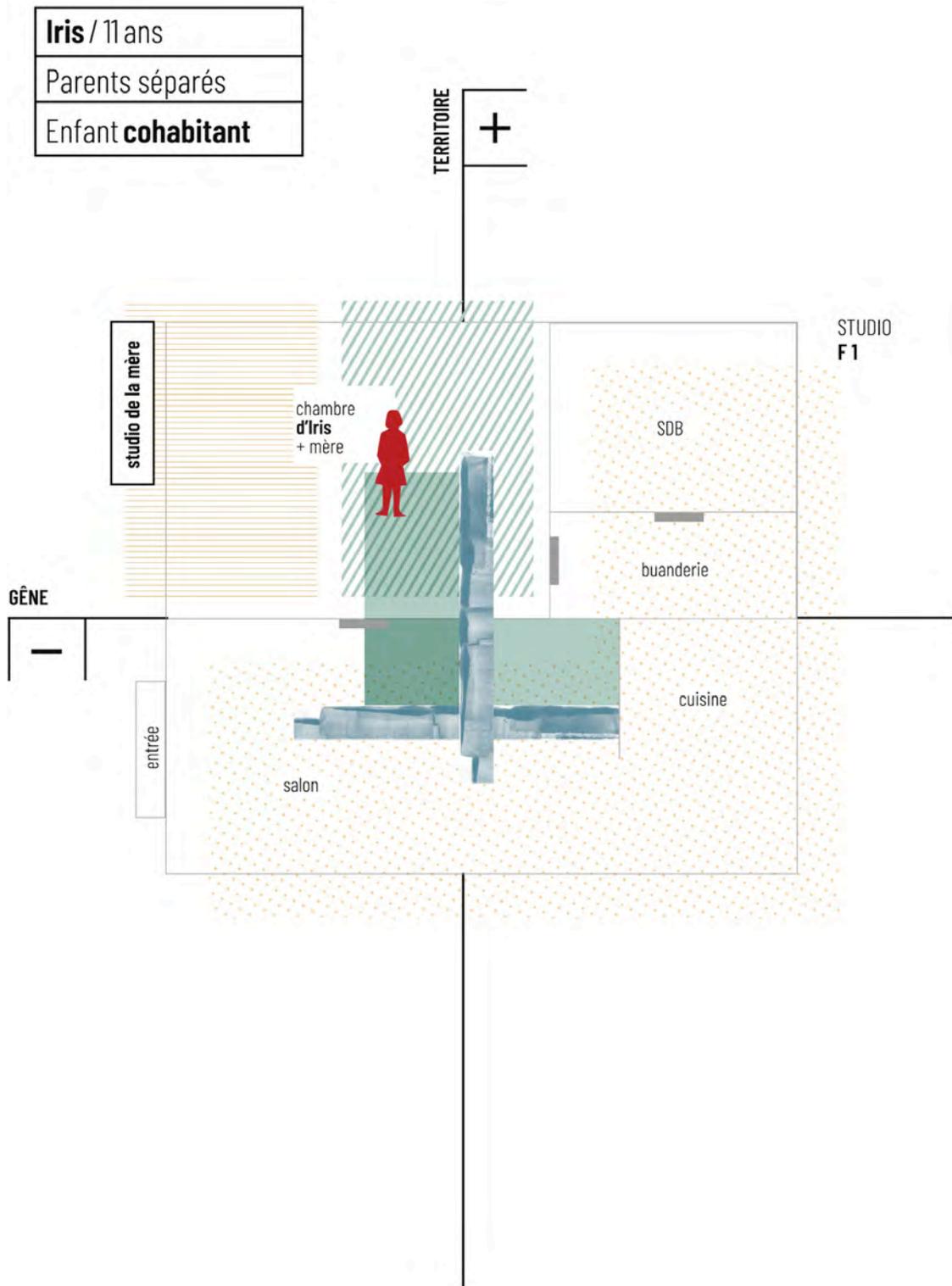
Photographies de la chambre prises par l'enfant  
et réalisées sur demande de l'enquêtrice de photographier ses lieux préférés.



## Iris : Chacune de son côté tout en faisant attention à l'autre

Iris a 11 ans, elle est en CM2. Ses parents sont séparés et elle vit avec sa mère dans un appartement de deux pièces au deuxième étage d'un petit immeuble. Elle partage la chambre et le lit avec sa mère. À la différence de Maximilien, Iris n'a pas une pièce qui lui est réservée, elle n'a pas n'ont plus de frère ou de sœur, un des rares cas de notre corpus. Nous avons retenu ce cas pour notre typologie car elle permet de questionner la définition de l'espace personnel dans cette configuration du partage de tous les espaces du logement.

Sa mère est une ancienne restauratrice reconvertie dans les métiers du bien-être et elle exerce parfois son métier à son domicile, une table de massage est dépliée dans le salon. Elle reçoit uniquement lorsqu'Iris est à l'école. Elle se dit « *désolée* » que sa fille ne puisse pas avoir une chambre à elle, et fait en sorte d'occuper la chambre uniquement pour dormir afin qu'Iris puisse en bénéficier davantage.



### Des pièces et des moments différenciés

Chacune a son espace privilégié : la chambre pour Iris et le salon pour sa mère. Iris apprécie d'être « tranquille » dans la chambre qu'elle considère plutôt comme la sienne et y passe la plus grande partie du temps. Elle explique : « *je lui ai dit quand même à un moment, "Je veux que ça soit ma chambre". Donc, elle comprend quand même* ». Plus précisément, elle préfère le côté droit du lit, côté maternel, ce choix étant justifié par la présence de sa lampe : « *eh, moi j'aime bien être ici. Avec ma lampe là* ». C'est là où elle aime être pour lire ou faire « *des petites choses* » sur son téléphone ou sur son ordinateur. Elle préfère également la chambre aux autres pièces « *parce qu'il y a mon lit, il y a mes affaires* ». De son côté du lit se trouve une commode sur laquelle elle pose son ordinateur qui lui a été offert par son père et qu'elle prête parfois à sa mère. Y sont aussi posées ses partitions<sup>25</sup>. Elle bénéficie également d'une petite étagère sur laquelle elle pose son téléphone portable. Pour l'instant, n'ayant pas de carte Sim, elle l'utilise pour faire des jeux. Par ailleurs, le son ne fonctionnant pas, cela n'occasionne pas de bruit pouvant gêner sa mère. Il est prévu qu'il soit activé bientôt mais son oncle tarde à lui prendre un abonnement. Dans des caisses de jouets sont rangées des peluches, « *des choses de bricolage* », notamment un pistolet à colle. Dans le coin, est positionné un bureau sur lequel Iris fait ses devoirs. En général, en rentrant de l'école, elle prend son goûter et après fait ses devoirs. Elle précise qu'elle les fait en avance « *parce que la maîtresse, elle me donne tous les devoirs pour la semaine. Du coup, je trouve ça bien et je les fais tous, comme ça j'aurais plus besoin de les faire* ». Quand ses devoirs sont faits elle regarde « *quelques petites choses* » sur son ordinateur puis va se laver et vient ensuite l'heure du repas.



Du côté droit du lit (place de sa mère), sont positionnées une armoire, une commode sur laquelle se trouvent une télévision qui ne fonctionne pas et des affaires comme du maquillage ou des flacons de parfum, une malle qui contient du linge et la table de chevet. Les livres d'Iris sont rangés à l'intérieur de cette petite table. En revanche, le dessus et le tiroir sont réservés à sa mère. Iris distingue ses affaires de celles de sa mère et il ne lui viendrait pas à l'idée de toucher ou d'utiliser certains objets : « *moi, j'ai jamais touché à ses... aux objets qui sont à elle* ». Mère et fille sont la plupart du temps ensemble dans la maison mais Iris précise qu'elles sont « *chacune de leur côté* ». Iris et sa mère ne sont pas nécessairement dans la même pièce au même moment de la journée. Sa mère occupe davantage la chambre quand Iris est à l'école : « *pour moi, c'est le soir et elle c'est toute la journée* ». Quant au week-end, « *je suis sur mon lit et donc je suis plus dans la chambre* ».

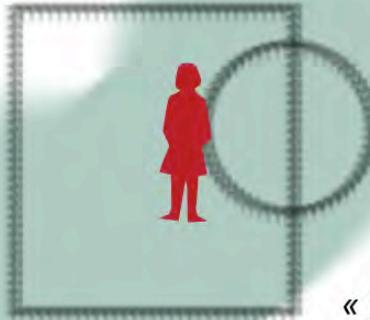
Sa mère est parfois amenée à y entrer pour prendre des affaires, ce qui ne la « *dérange pas vraiment* ». Elle n'exprime pas d'envie d'être seule. Quand on lui pose cette question, cela ne fait pas sens pour elle : « *... je lui demande jamais ça... Elle me dérange pas, quand même ! C'est pas grave* ». Si Iris reste beaucoup plus dans la chambre que dans le salon, ce n'est pas en lien avec une gêne quelconque. Elle entend la radio que sa mère allume parfois « *mais ça me gêne pas... Je m'en fiche un petit peu* ». Un peu agacée par les relances qui cherchent à saisir une territorialisation personnelle, elle répond : « *mais en fait, on n'est pas très dérangées. Quand elle met une vidéo, par exemple, ça me dérange pas vraiment, et pour moi aussi. Ça nous fait rien* ». Quand Iris fait ses devoirs

sur un petit bureau placé dans la chambre, « *elle [sa mère] me laisse tranquille* ». Fermerait-elle la porte ? : « *oui. Non... Enfin, je m'en fiche !* » S'il lui arrive de penser à ce que serait une chambre à soi, elle précise « *mais sinon je le vis bien* ». À la question de savoir si dans certaines situations elle préférerait avoir sa propre chambre, elle répond : « *non, je crois pas* ».

<sup>25</sup> Iris apprend le piano depuis quatre ans et travaille régulièrement l'instrument au restaurant de l'oncle maternel. Avec sa mère, elles s'y rendent toutes les semaines pour visiter la famille et aussi les aider. Par ailleurs, le restaurant se trouvant à proximité de l'école, Iris s'y rend parfois seule après ses cours

## Acceptation de ne pas avoir de chambre à soi

« Je mets pas mes affaires partout »



« Pour moi, c'est le soir et elle c'est toute la journée »

### Faire attention à l'autre

Iris apprécie aussi le salon et occupe une place particulière. Deux canapés sont positionnés face à face et elle énonce une préférence : « des fois, je vais sur mon canapé ». Au salon : « ça dépend, je regarde des choses et... des fois je prends mes affaires et je dessine... Je fais des dessins quand je m'ennuie ». Elle s'installe dans ce cas sur la table à manger. Les affaires individuelles peuvent également être un marqueur d'espace personnel et si Iris laisse parfois quelques affaires sur le canapé, elle précise : « je mets pas mes affaires partout ». Iris rend compte d'une attention réciproque à ne pas occasionner de gêne. Iris regarde des vidéos sur son portable et cela arrive qu'elle mette « le son trop fort ». Elle précise que cela reste rare, « ça va, je la dérange pas ». Sa mère regarde également des vidéos de massage « comme elle fait sa formation... » Si le son est « un petit peu trop fort », elle en fait la remarque à sa mère qui le baisse immédiatement.

Toutes les deux restent également attentives à ne pas déranger l'autre au réveil même si ce n'est pas toujours simple : « des fois, c'est vrai que j'allume cette lumière, donc ça la dérange un peu. Donc, je ferme la porte pour pas que la lumière elle vient sur elle ».

### Faire attention à l'autre

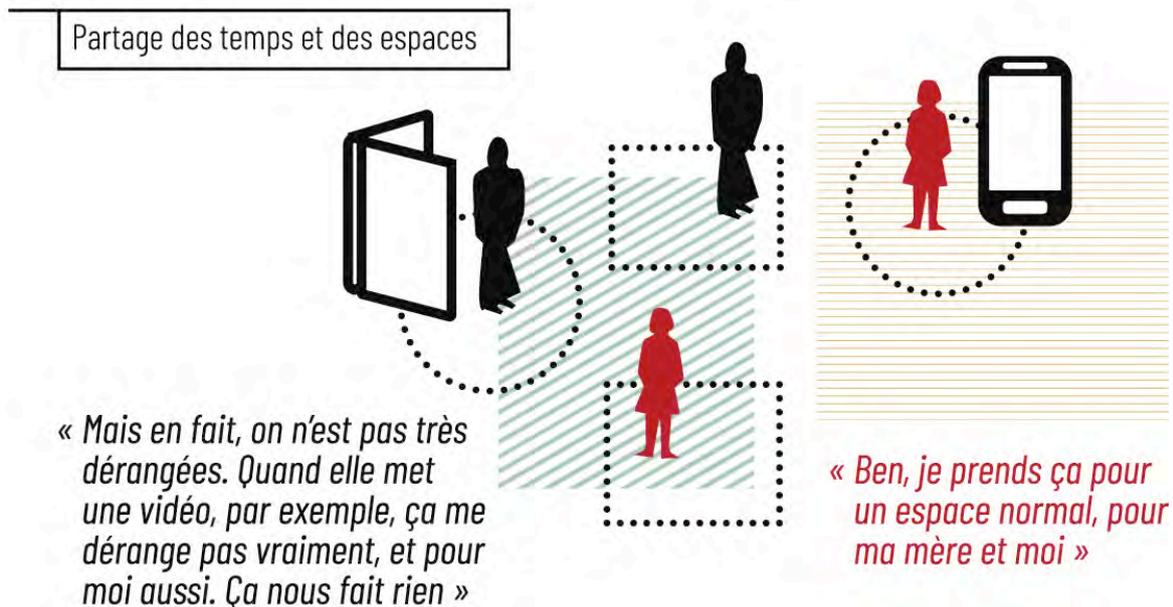


« Moi, j'ai jamais touché à ses... aux objets qui sont à elle »

« Des fois, c'est vrai que j'allume cette lumière, donc ça la dérange un peu. Donc, je ferme la porte pour pas que la lumière elle vient sur elle »

## Le partage

Iris utilise parfois le portable de sa mère qui est connecté. Elle l'utilise le matin, quand sa mère dort pour regarder quelques vidéos en allant dans le salon pour ne pas la déranger. En journée, elle l'utilise aussi pour parler avec ses amis parfois en appel vidéo, parfois en appel audio. Elle précise que cela ne dérange pas sa mère, sauf quand ses amis envoient des messages sur le téléphone, « *du coup, ça énerve ma mère* » dit-elle en riant. Si sa mère lui prête son téléphone, Iris quand à elle lui prête son ordinateur : « *en fait, ma mère elle a regardé une série qu'elle aimait bien, du coup, je lui ai prêté mon ordinateur* », série qu'elles regardent ensemble. Dans le salon, elle se sent bien : « *ben, je prends ça pour un espace normal, pour ma mère et moi* ». Iris apprécie d'y être parfois avec sa mère et notamment au moment de manger. Par ailleurs, il arrive que la chambre soit parfois un espace de repos en journée : quand sa mère fait la sieste, la jeune fille va dans le salon pour ne pas risquer de la déranger mais parfois elle se repose aussi avec sa mère.



## Iris en conclusion

Le chez-soi d'Iris pourrait ainsi être résumé par chacune de son côté, tout en faisant attention à l'autre. Les espaces et les moments sont la plupart du temps différenciés : des temps à soi et des temps ensemble. La proxémie sonore se distingue ainsi par cette différenciation qui définit des places et le contenu des moments. Par ailleurs, il est difficile de distinguer les trois « chez ». Les moments ensemble sont appréciés comme des moments de partage qui permettent de se sentir membre du groupe familial. La dimension « fille de » pour Iris se dessine comme relevant d'une relation « normale » : elle ne voit pas en quoi la présence de sa mère serait dérangeante, appréciant de partager certaines activités.

## **Conclusion de l'enfant cohabitant : chacun à sa place et chacun a sa place**

Malgré la différence des configurations familiales et spatiales, les chez-soi de Maximilien et d'Iris ont en commun la distinction entre les espaces et les moments personnels de chacun des membres de la famille, et les espaces et les moments à tous. Ils sont, d'une certaine façon, posés comme tels, ce qui réduit considérablement la nécessité de négociations pour les protéger comme cela peut être le cas dans d'autres types. Le respect, pour Maximilien, l'attention, pour Iris, sont les clés de compréhension qui rendent compte d'un certain mode de vivre ensemble moins défini par la hiérarchisation et les règles parentales, que comme condition d'une bonne cohabitation qui pourrait s'envisager au-delà du groupe familial.

Les dimensions « chez-moi » et « chez-nous » sont particulièrement marquées, révélant une relation plutôt égalitaire dans laquelle chacun dispose d'une place légitime reconnue par les autres. La proxémie sonore est variable, la distance et la relation entre les membres de la famille changeant selon les moments de la journée, comprenant des temps pour chacun et des temps pour tous : temps et espaces sont calés. Les jeunes gens sont à la fois individus et membres du groupe familial et se sentent assez peu assignés à des places d'enfants. Les places de chacun sont davantage définies par la dimension individualisée que par les âges.

## **Conclusion :**

### **un « chez-nous » fondamental, une chambre utile**

Cette modélisation permet de dégager des aspects de variation des chez-soi liés au sens que donnent les enfants à l'espace personnel et approchés par la proxémie sonore. Ce sens est en articulation avec la gêne (ressentie ou non) et renseigne sur les relations entre membres de la famille. En ce sens, la proxémie sonore est une mesure de la distance relationnelle. Cette mesure de la distance revêt deux dimensions :

- une dimension objective. Les occupants d'un logement peuvent être en interférence, chacun étant un être résonnant. La distance spatiale renseigne sur la proximité relationnelle : entendre l'autre, que cela soit plaisant ou pas, est une modalité de relation dans laquelle les individus sont, restent en contact, même s'ils occupent des pièces différentes du logement. De fait, le son fait du lien ;
- une dimension subjective. La proximité relationnelle selon les situations et les relations n'est pas vécue de la même façon par les jeunes gens. Certains la recherchent et l'apprécient ; d'autres souhaitent également - voire surtout - bénéficier d'espaces et de moments de séparation et d'éloignement qui leur permettent aussi d'être « *tranquille* ». Quand les volumes sonores sont trop élevés au goût des enfants et qu'ils peuvent difficilement s'en protéger, le bien-être peut être atteint comme c'est le cas dans le type 2, celui des enfants dépossédés. Dans ce cas, le territoire personnel est nié par cette intrusion. Sous cet angle, la proxémie sonore peut être définie comme une mesure qualitative du bien-être de l'enfant associé au type de chez-soi, et renseigne sur les relations entre les différents membres de la famille dans la cohabitation : les proximités, le partage, les tensions, le sentiment de traitement inégalitaire.

D'autre part, la dimension de l'individualisation est importante, dans chacun des types de chez-soi, les relations familiales ne se jouent pas strictement de la même façon. Trois cas de figure peuvent être relevés.

#### **Le chez-soi à dominante chez-moi : être soi en se séparant**

Il caractérise le chez-soi des enfants territoriaux et des enfants cohabitants qui distinguent fortement un monde et une vie à soi (le chez-moi) qui les définissent comme individu, de moments dans lesquels ils sont membres du groupe familial (le chez-nous). Le chez mes parents apparaît davantage dans la gestion du quotidien familial ou du rappel à l'ordre. Dans cette dernière dimension les relations se font sur un mode hiérarchique mais elles se jouent également sur un mode égalitaire dans la dimension du chez-nous. Par ailleurs, la chambre est importante et s'y retirer permet également à l'enfant de s'extraire d'une relation – qu'il s'agisse des parents ou des frères et sœurs – et de privilégier un être soi.

#### **Le chez-soi à dominante chez-nous : être soi en étant avec**

Il s'agit du chez-soi des enfants circulants pour lesquels le territoire personnel fait peu sens : plus que d'espaces à soi, il s'agit de moments partagés. Sont particulièrement recherchés et appréciés des moments communs qui confèrent à l'enfant le sentiment d'avoir une place dans le groupe familial et qui en font un membre à la fois spécifique et à part entière. En ce sens, les relations se jouent sur un mode égalitaire. Ils restent, en quelque sorte, membres du groupe en continu et apprécient cette continuité. Comme dans le cas précédent, le chez mes parents relève de la gestion du quotidien familial ou du rappel à l'ordre et reste ponctuel. La chambre apparaît comme une pièce comme une autre et parfois même est moins recherchée que les autres.

#### **Le chez-soi à dominante chez mes parents : la difficulté à être soi**

Il caractérise le chez-soi des enfants dépossédés et est marqué par une forte dimension parentale dans laquelle l'enfant se vit comme « fils » ou « fille » de et aussi comme « frère » ou « sœur » de. La relation est davantage vécue sur le mode hiérarchique à la différence des chez-soi précédents qui autorisent davantage des relations vécues sur un mode plus égalitaire.

Ainsi, dans les relations parents/enfants, les chez-soi dont la dimension principale est le « chez-nous » favorisent des relations plus égalitaires en tempérant un clivage assignant chacun à sa place d'enfant ou d'adulte. Marquée par la convivialité, elle permet aux relations d'évoluer vers des relations d'interlocuteur à interlocuteur dans lesquelles l'enfant se sent davantage considéré, momentanément, comme égal.

## BIBLIOGRAPHIE

- Beldjerd, S.** (2011/1-2). « Faire le beau chez soi : la part du corps dans l'aménagement et la décoration des espaces du quotidien », *Espaces et sociétés*, (n° 144-145), p. 141-156. DOI : 10.3917/esp.144.0141.
- Berger, P., Kellner, H.** (2006). « Le mariage et la construction de la réalité », in Berger P., Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, pp. 307-334.
- Cheyronnaud, J.** (2009). « Rebut de sons. "Bruit" comme terme de critique perceptive ». ethnographiques.org, Numéro 19 - décembre 2009 Ethnographier les phénomènes sonores [en ligne]. <https://www.ethnographiques.org/2009/Cheyronnaud>-consulté le 30.01.2021.
- Dechaux, J.-H.** (2009). *Sociologie de la famille*, La Découverte, Coll. Repères, Paris.
- Eleb-Vidal, M., Debarre-Blanchard, A.** (1989). *Architecture de la vie privée. Maison et mentalités, XVII-XIX<sup>e</sup> siècles*, AAM éditions, Bruxelles.
- Foucault, M.** (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris.
- Glevarec, H.** (2010). « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, pp. 19-30.
- Goffman, E.** (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Minuit, Paris.
- Granger, C.** (2014). « Le coq et le klaxon, ou la France à la découverte du bruit (1945-1975) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2014/3 (N° 123), p. 85-100. DOI : 10.3917/vin.123.0085. URL : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2014-3-page-85.htm>
- Granger, C., Monjaret, A.** (2020). « Bruits et chuchotements », *Socio-anthropologie* [En ligne], 41 | 2020, mis en ligne le 25 juin 2020, consulté le 30 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/6552>
- Hall, T. E.** (1978 [1966]). *La dimension cachée*, Point, Paris.
- Le Breton, D.** (2006). *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*. Éditions Métailié, « Traversées ».
- Lefebvre, H.** (1970). *Du rural à l'urbain*, Anthropos, Paris.
- Long, S.** (2014). « Chambre d'enfant avec salon : appropriation des espaces domestiques entre adultes et enfants », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 28 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/strenae/1168>
- Manson, M.** (2014). « La chambre d'enfant dans la littérature de jeunesse : représentations et histoire d'une émergence en France de 1780 à 1880 », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 28 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/strenae/1228>
- Martuccelli, D., Singly, F. de** (2009). *Les sociologies de l'individu*, Armand Colin, Coll. 128, Paris.
- Nal, E.** (2014). « La chambre d'enfant : un lieu de médiation(s), un espace d'invention(s) », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 30 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/strenae/1271>
- Perrot, M.** (2010). « La chambre d'enfant dans l'espace familial », *Journal français de psychiatrie*, 2010/2 (n° 37), p. 25-28.
- Perrot, M.** (2009). *Histoire de chambres*, Éditions du Seuil, La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, Paris.
- Ramos, E.** (2018). « Espace relationnel et autonomie des acteurs et des groupes à l'adolescence », in *L'espace des sociologues. Recherches contemporaines en compagnie de Jean Remy*, Lenel (dir.), Editions Erès.
- Ramos, E.** (2011). « La cohabitation intergénérationnelle. Un angle d'approche pertinent du processus d'autonomisation des étudiants brésiliens et français ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 59, 2011/3, pp. 7-18.
- Ramos, E.** (2006). « L'ambiguïté du "parent-ami" dans les relations parents/enfant au Brésil : contrôle et protection », *Recherches familiales*, 3, pp. 127-136.
- Ramos, E.** (2002). *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, L'Harmattan, Logiques Sociales, Paris
- Ramos E., Singly F. de** (2016). « La construction d'un espace à "nous" : la mobilité spatiale à l'adolescence », *Annales de la recherche urbaine*, n°111, 2016, pp. 58-67.
- Ramos E., Singly F. de** (2010). « Moments communs en famille ». *Nouvelles adolescences, Ethnologie française*, avec François de Singly, janvier-mars 2010, pp. 5-10.
- Renonciat, A.** (2014). « Quand la chambre fait école. Images et usages pédagogiques de la chambre d'enfant », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 28 2021. URL : <http://journals.openedition.org/strenae/1233>
- Rosselin, C.** (1998). *Habiter une pièce. Une ethnographie des espaces par la culture matérielle*, Thèse de doctorat d'anthropologie, Paris 5-René Descartes.
- Rosselin, C, Julien, M.-P.** (2005). *La culture matérielle*, La Découverte, Coll. « Repères », Paris.

- Roucous, N., Dauphragne, A.**, 2015, « La chambre d'enfant. Une construction partagée entre parents et enfants », *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2015/1 (n° 37), p. 87-113.
- Segalen, M., Martial, A.** (2013). *Sociologie de la famille*, Armand Colin, Paris.
- Serfaty-Garzon, P.** (2003). *Chez soi*, Armand Colin, Paris.
- Singly, F. de** (2010). « Jeunesse et pouvoir sur soi », *Agora débats/jeunesses*, 2010/3 (N° 56), p. 25-33.
- Singly, F. de** (2007). *Sociologie de la famille contemporaine*. Armand Colin, Paris.
- Singly, F. de** (2006). *Les adonaissants*, Armand Colin, Paris.
- Singly, F. de** (1998). *Habitat et relations familiales*, Plan Construction et Architecture.
- Sterne, J.** (2015). *Une histoire de la modernité sonore*, La Découverte, coll. « Culture sonore », 450 p., Paris. Traduction par Maxime Boidy du texte initial publié en 2003 : Jonathan Sterne, *The Audible Past. Cultural origins of sound reproduction*, Duke University Press, 2003, Durham.
- Stock, M.** (2006). « Construire l'identité par la pratique des lieux », in de Biase, A. et Rossi, C. (dir.), *Chez Nous. Territoires et Identités dans les mondes contemporains*, éd. de La Villette, p. 144, Paris.
- Tremblay, G.** (1994). « Bruit, son, silence : le bruit - prospective négative et prospective positive », *Circuit*, 5 (1), 29-36. <https://doi.org/10.7202/902087ar>
- Warnier, J.-P.** (1999). *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Presses Universitaires de France « Sciences sociales et sociétés », Paris.
- Warnier, J.-P.** (dir.) (1994). *Le paradoxe de la marchandise authentique. Imaginaire et consommation de masse*, L'Harmattan, Paris.
- Zaffran, J.** (2010). *Le temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*, PUR, Rennes.
- Zaffran, J.**, 2014, « La chambre des adolescent(e)s : espace intermédiaire et temps transitionnel », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, DOI : 10.4000/strenae.1261

# MÉTHODOLOGIE

L'enquête sociologique est menée par entretiens compréhensifs qui visent à saisir le sens que les individus donnent à leurs pratiques, à leurs actions et à leurs interactions. Elle donne la parole aux enfants en dehors de la présence des parents et des frères et sœurs. Si ceux-ci peuvent être présents dans la maison, ils ne participent pas à l'entretien. Au total, 72 enfants âgés de 6 à 13 ans ont été rencontrés, 37 filles et 35 garçons. Les entretiens sont réalisés au domicile de manière à accéder à la fois à la configuration des espaces (ouverts, fermés, cloisons, portes, etc.) et à des éléments (supports, objets, espaces) qui peuvent renseigner sur les différentes occupations ludiques ou scolaires bruyantes ou, au contraire, silencieuses (jouets, jeux, écrans, fils/sans fils, cahiers et livres, etc.). Les enfants peuvent ou non bénéficier d'une chambre personnelle ou partagée. Les fratries comprennent presque toujours au moins deux enfants. Les entretiens ont une durée minimum d'une heure, sont enregistrés et intégralement retranscrits pour être analysés. Ils ont été menés en région parisienne, selon les contacts dont disposaient les enquêteurs et leurs lieux de domiciliation. La partie enquête de terrain a été réalisée par des étudiants de L3 en sciences humaines et sociales de l'université de Paris dans le cadre d'un enseignement de méthodologie par entretiens et ethnographique (2019-2020). Les milieux sociaux des familles sont plutôt hétérogènes, ce qui permet de faire des comparaisons.

La recherche se déroule en deux phases. La première phase se déroule de septembre 2019 à juin 2020. Cette phase d'enquête s'inscrit dans un dispositif d'enseignement de méthode qualitative auprès d'une promotion d'une cinquantaine d'étudiants de L3 en sciences sociales de l'université de Paris. La présentation du projet leur a été faite fin septembre 2019. Deux échéances pédagogiques marquent le calendrier. La première est celle de décembre 2019 (fin du premier semestre) : une cinquantaine d'entretiens sont réalisés (avec en amont l'élaboration du guide d'entretien, de la question d'enquête, etc.). Ces entretiens permettent de dégager des pistes d'analyse qui sont exploitées lors du travail du second semestre. Un plan du logement, un tableau signalétique et un tableau des activités des jeunes gens en lien avec celles des autres membres de la famille ont été également demandés.

La deuxième échéance est juin 2020 (fin du second semestre) : dans la mesure du possible, les étudiants ont réalisé un second entretien avec la même personne qu'au premier semestre, l'idée étant de repartir du premier entretien et de dégager les aspects à approfondir dans le vécu du chez-soi des jeunes gens. À nouveau, plus de cinquante entretiens ont été menés. Au total, 104 entretiens ont été réalisés dont 32 menés avec les mêmes enfants. Au second semestre, la photo est introduite comme support au début de l'entretien : 4 photos sont demandées à l'enfant des lieux « les plus à soi » et dans lesquels il se sent le mieux. L'entretien cherche ensuite à faire expliciter et à comprendre pourquoi ces choix et ce qu'ils disent du chez-soi. Nous avons pu conserver une quinzaine de corpus photographiques après avoir obtenu les autorisations des parents et de l'enfant nécessaires à la récupération et à l'utilisation des photos.

### **La mise en image par Juliette Bertrand**

Les analyses élaborées tout au long de l'année ont permis d'aboutir à un document conséquent interrogé pour imaginer sa mise en images avec Juliette Bertrand, afin de restituer par des visuels ce qui se joue dans les rapports sons/espaces vécus par les enfants de 6 à 13 ans, en lien avec les matériaux recueillis : entretiens, plans, tableaux d'activités des membres de la famille, photos. Cette mise en image permet de donner à voir l'analyse sociologique des activités/espaces vécus par les enfants.

Le travail de transcription visuelle rend compte de l'analyse par la création et la mise en place d'un vocabulaire graphique, qui a pour objectif de suggérer et faire ressentir plutôt que d'illustrer de manière littérale. Comment visualiser l'empiètement redessinant les limites objectives du lieu, de la plasticité, de l'élasticité de l'espace au travers du prisme sonore ? Comment faire ressentir la ou les gênes au sein de l'habitat, comment préciser leurs provenances ou leurs intensités ? Et comment articuler ces éléments entre eux pour traduire le sensible tout en donnant à voir et à entendre un peu de cette analyse ?

## Tableau récapitulatif des enquêtés

37 filles, 35 garçons

6 ans		7 ans		8 ans		9 ans		10 ans	
Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Carole	Wesley		Nathan	Manoa	Louis	Zeinab	Arnaud	Emma	Élie
Émilie	Max			Agnès	Antonin	Ninon	Yanis	Juliana	Mathieu
Michaela					Maxence	Lisa	Mathéo	Diane	Guéno­lé
						Yasmine	Noé	Anna	Hugo
						Sandra	Guillaume		Mathis
						Évy	Corason		
						Carla	Hugo		

11 ans		12 ans		13 ans	
Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Pauline	Antoine	Juliette	Jules	Camille	Maximilien
Nourayna	Octave	Nas	Rojhllat (Roj)	Noa	Nassim
Sarah	Kevin	Xabina	Ramy	Khadija	Ibrahima
Jeanne	Alexandre	Élena	Milan	Marie	Quentin
Lana	Millo	Amy		Solène	Pierre
Lucie				Élea	Jules
Lucile				Maelle	Mouss
Kassandre					Martin
Iris					

## REMERCIEMENTS

Elsa Ramos tient à remercier vivement tous les étudiants de la L3 sciences sociales de l'université de Paris ayant participé à l'enquête (2019-2020) dans le cadre de deux enseignements de méthodologie qualitative : Bénédicte Allerhand, Lucie Azoug, Salomé Barbe, Keltoum Benchohra, Sonia Benito, Élisabeth Benoist, Mylène Bernal, Théo Betron, Laurine Boileau, Luna Boiscuvier, Julie Bonnin, Facine Camara, Isabella Camargo Mendez, Pierre Cambos, Lisa Chotard, Mona Cilmi Cabdi, Justine Claude, Marie Combe, Aissetou Conteh, Marie Chloé de Magalhaes, Alice Delacroix, Zoé Derré, Valentin Desanges, Gwennoline Desroches, Jeanne du Fornel du Roure de Paulin, Bertille Ducarre, Emma Grangeon Michelin, Nurdan Gun, Omayma Id Errais, Thanh Mi lung, Esther Kamoise, Marie Kloszewski, Arnaud Lauvray, Joséphine Le Monières De Sagazan, Élodie Lejeune, Éléonore Lelan, Ornella Leone, Agathe Loury Meyrand, Maéva Maillard, Jérémie Martin, Myriam Maslouh, Rayma Mathias, Leslie Mazière, Louise Michaud, Shana Montier, Flavie Mottez, Marika Nesi Lammardo, Christelle Omatete Onapoy, Marthe Peigne, Luce Peyrot, Gabriel Prado de Souza Aranha, Ludvine Quillet, Rémi Ribierre, Oirda Rijal, Flore Sauvaire Dassac, Joséphine Schlich, Anaa Sheikh, Fatimata Sow, Mordjane Tiet, Hanna Tuominen et Léa Vitte.

Des remerciements particuliers à Agathe Loury Meyrand, étudiante de L3 ayant participé à l'enquête et ensuite vacataire, pour son aide à la formalisation d'un certain nombre de données ainsi qu'à sa participation au remplissage de la grille d'analyse thématique des entretiens du second semestre.

Nos plus vifs remerciements vont aux enfants qui ont accepté de faire les entretiens et de raconter leurs expériences

si précieuses sans lesquelles ce travail n'aurait pu être réalisé, et également à leurs parents pour l'autorisation donnée à s'exprimer dans ce cadre particulier de l'entretien sociologique.

Enfin, Juliette Bertrand et Elsa Ramos remercient LEROY MERLIN Source et particulièrement Denis Bernadet pour son accompagnement et ses relectures précieuses, ainsi que Claire Letertre pour son suivi bienveillant.

Que toutes et tous en soient vivement remerciés.

Pour terminer et d'une seule voix, nous tenons chacune à souligner le plaisir réciproque éprouvé dans cette rencontre de disciplines expérimentée dans le cadre de cette collaboration.

Avec le soutien de LEROY MERLIN Source,  
réseau de recherche sur l'habitat de LEROY MERLIN France